L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

COMITÉ DE DIRECTION :

Marcel BIZOS
Inspecteur général
de l'Instruction publique

Pierre BOYANCÉ
Professeur à la Sorbonne

Adrien CART
Inspecteur général
de l'Instruction publique

Maurice LACROIX
Professeur de Première supérieure
au Lycée Henri IV

Mario ROQUES
Membre de l'Institut

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Jean BEAUJEU**
Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lille

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e)

Téléphone : DANTON 96-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202.. — R. C. Seine 7.432. — R. P. Seine C. A. 4.615

1re ANNÉE. — N° 4. — JUILLET-OCTOBRE 1949

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

L'Information Littéraire

1re ANNÉE. — N° 4. — JUILLET-OCTOBRE 1949

Ont collaboré à ce numéro :

A. ADAM, Professeur à la Faculté des Lettres de Lille. — J. BEAUJEU, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lille. — A. BOUTET DE MONVEL, Professeur à l'Institut français de Londres. — A. CART, Inspecteur général de l'Instruction publique. — P.-G. CASTEX, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille. — Ch. DEDEYAN, Maître de conférences à la Sorbonne. — J. DUCHEMIN, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers. — J. GRANAROLO, Professeur au Lycée de Toulon. — M. LACROIX, Professeur au Lycée Henri IV. — G. MATORE, Professeur à la Faculté des Lettres de Besançon. — L. NOUGARET, Professeur au Lycée Janson de Sailly. — J. PERRET, Maître de conférences à la Sorbonne. — J. VOISINE, Assistant à la Sorbonne.

PRIX DE L'ABONNEMENT : France, **550 fr.** — Etranger, **700 fr.** — Le numéro, **150 fr.**

N. B. — La Direction de la Revue décline toute responsabilité au sujet des opinions émises par les auteurs dans leurs articles

BULLETIN D'ABONNEMENT

à MM. J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
ÉDITEURS

19, rue Hautefeuille — PARIS (VI°) Chèques Postaux : **PARIS 202**

Je soussigné (nom et prénoms) ....

demeurant (1) ....

.... *vous prie de bien vouloir m'abonner à*

L'INFORMATION LITTÉRAIRE

Revue paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

Prix de l'abonnement : France, **550 fr.;** Étranger, **700 fr.;** le numéro, **150 fr.**

pendant un an à compter de ....

Veuillez trouver sous ce pli un $\frac{\text{chèque}}{\text{mandat postal}}$ *de* .... *francs,*

montant de mon abonnement. **Signature :**

(1) Prière d'écrire très lisiblement.

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

L'humanisme et le classicisme de Montaigne

I

Les notions d'humanisme et de classicisme n'ont pas été précisées par les humanistes et les classiques eux-mêmes. Force nous est pour les définir et les étudier, de nous référer à l'induction accumulée, à l'expérience de l'Histoire littéraire. Et pourtant M. Pierre Moreau, en des pages excellentes de son petit livre sur Montaigne (1) nous cite ce texte de l'essai *Des Prières :* « Il se voit plus souvent cette faute que les théologiens écrivent trop humainement, que cette autre que les humanistes écrivent trop peu théologalement. » Ecrire en homme, en profane, voilà donc pour une part l'humanisme. Mais M. Moreau complète cette première notion par ces lignes de M. Mario Meunier : « Si l'humanisme est l'art de se rendre le plus homme possible, de s'édifier soi-même en étant le maçon de sa propre pensée, Montaigne ne le cède à aucun de ces humanistes qui, avant ou après lui, essayèrent de vivre en communion d'esprit avec cette somme de l'expérience humaine, ce capital intellectuel et moral dont les lettres grecques, latines et françaises nous conservent l'acquis. » Cela suppose la substitution d'une philosophie du Progrès à celle du Salut, et par là même la connaissance des acquisitions successives de l'humanité, l'Histoire en un mot, acquiert une importance primordiale. « Les historiens sont ma droite balle » disait Montaigne. De ce fait le progrès se fait, doit s'opérer à l'image d'un parangon, celui de l'antiquité. Sans préconiser un retour inconditionnel à l'époque gréco-latine, l'humanisme veut poursuivre sa marche en avant, suivant le rythme des Grecs et des Romains, et cela pour la connaissance de l'homme et le bien-être des hommes. N'est-ce point parce que les conquérants du Nouveau monde n'étaient pas imbus de cet esprit de l'antiquité que le progrès y a fait faillite, et la civilisation, au profit de la barbarie et de la cruauté ? Donc le culte historique de l'antiquité, le culte historique de l'homme, tels sont les deux aspects de l'humanisme, que nous allons essayer de nuancer chez Montaigne.

LE CULTE DU PASSÉ

Et d'abord il n'est pas vrai que le passé meure, il vit pour qui sait le pénétrer, et l'évoquer dans son apport bénéfique : « En cette pratique des hommes, dira-t-il dans l'*Institution des enfants*, j'entends y comprendre, et principalement ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres. Il pratiquera par le moyen des histoires ces grandes âmes des meilleurs siècles. » Ainsi, de par la volonté de son père, dont l'humanisme fut plus enthousiaste qu'éclairé, et qui écoutait ses doctes visiteurs comme des oracles, Montaigne commença par le passé, sut le latin avant le français, l'aménagement du Capitole avant celui du Louvre, et fréquenta ces grandes âmes ayant nom Lucullus, Metellus, Scipion. Ce sont les familiers de son enfance, de sa jeunesse, de sa maturité.

(1) *Montaigne, l'homme et l'œuvre*, Le Livre de l'Etudiant, Boivin et C[ie]. 1939, pp. 58-59.

Ils seront toujours présents. Sa plus grande déception, il devait l'éprouver à Rome même, à propos de la ville qu'il avait voulu vivante en son esprit, et dont il ne vit que le sépulcre, les membres dévisagés, le corps admirable, brisé et fracassé, sur lequel s'élevait la Rome bâtarde de la Renaissance. Mais heureusement il y a pour le consoler, d'admirables sculptures antiques, les manuscrits précieux de Virgile, de Sénèque et de Plutarque qu'il feuillette à la Vaticane.

Son humanisme n'est pas pédantesque, sa science n'est pas infaillible. Peu lui chaut que la traduction d'Amyot ne soit pas toujours exacte, que ce soit Juste-Lipse qui lui fournisse de seconde main ses citations latines. Mais il n'en préfère pas moins Plutarque, l'authentique et le véritable, à Amyot et le *De Amphitheatro* ne vaut pas au fond un traité de Cicéron. Les Anciens sont inimitables, et dans la grande querelle qui se renouvelle à chaque période et presque à chaque siècle des Anciens et des Modernes, Montaigne est pour les Anciens. Il oppose ce qu'il croit son pitoyable dénuement à leur splendide richesse, à leur plénitude infinie : « Leurs écrits ne me satisfont pas seulement et me remplissent; mais ils m'étonnent et transissent d'admiration. Je juge leur beauté, je la vois, sinon jusques au bout, au moins si avant qu'il m'est impossible d'y aspirer... Tout est grossier chez moi; il y a faute de gentillesse et de beauté. Je ne sais faire valoir les choses pour plus que ce qu'elles valent. Ma façon n'aide rien à la matière. » Ce n'est pas le cri orgueilleux du Ronsard pindarique, prétendant s'égaler au poète de Thèbes, ni celui de la juvénile ardeur de *Défense et Illustration de la Langue française.* Si cette perfection antique ne l'accule pas au désespoir, elle lui donne la nostalgie du temps où elle a été possible. Son enthousiasme n'est pas aveugle. Il voit les défauts du détail. Il n'a pas la foi du charbonnier. Il ne croit pas authentiques les premiers vers qu'on trouve en général dans les éditions de l'*Enéide;* un manuscrit du Vatican confirme son soupçon : « Ce Virgile me confirma, écrit-il dans son *Journal*, en ce que j'ai toujours jugé, que les premiers vers qu'on met en Enéide sont empruntés : ce livre ne les a pas ». Malgré tous les platonisants et les néo-platoniciens, il trouve l'*Axiochus* « sans force », et il ne craint pas d'affirmer que Cicéron lui semble ennuyeux. Voyez d'ailleurs les jugements circonstanciés qu'on trouve sur les exemplaires de sa bibliothèque qui nous ont été conservés : il reste un esprit libre.

LE SAVOIR ENCYCLOPÉDIQUE

Toutefois l'humanisme n'est pas fait uniquement d'un culte nostalgique du passé, et de discernement. Pour atteindre ce passé il suppose le savoir, la science, l'érudition. Tout est savoir en ce siècle, même la poésie. Savoir encyclopédique, politique, médecine, astronomie, astrologie, mathématique. Un Rabelais, un Peletier du Mans, un Pontus de Tyard voudront être des hommes complets; Ronsard a caressé le même rêve dans ses *Hymnes.* Et forcément nous dépassons en science l'antiquité elle-même. Par exemple en géographie : « Notre monde vient d'en trouver un autre, et qui nous répond si c'est le dernier de ses frères, puisque les démons, les sibylles et nous avons ignoré celui-ci jusqu'asture ? » Il y a eu aussi une révolution astronomique, pressentie par le seul Nicétas dans l'antiquité, et aujourd'hui Copernic en remontre à Ptolémée : « Le ciel et les étoiles ont branlé trois mille ans; tout le monde l'avait ainsi cru, jusqu'à ce que Nicétas Syracusain s'avisa de maintenir que c'était la terre qui se mouvait,... et, de notre temps, Copernic a si bien fondé cette doctrine qu'il s'en sert très régulièrement à toutes les conséquences astronomiques. » De fait Montaigne ne s'enferme pas dans le monde gréco-latin. Sa curiosité est universelle. Nous savons par le *Journal* que s'il avait suivi son inclination naturelle, il aurait poussé jusqu'en Pologne et en Turquie, plutôt que de descendre jusqu'à Rome, et à toutes ces villes marquées du sceau de Rome et de la Grèce (2). Voyez comme il se passionne pour les Indes Occidentales, pour la Chine dont il lit l'histoire; quel ravissement devant ce livre chinois de la Vaticane qui n'est pas fait comme les autres ! Jacques Peletier et ses théorèmes de géométrie, Théophraste et sa théorie sur le mouvement des vents, Paracelse et ses règles médicales, Borro et ce qu'il pense du flux et du reflux de la mer, trouvent une égale créance chez lui. Lui-même au début de sa carrière d'essayiste, émerveillé du trésor du savoir, y grapillait sans cesse pour en faire ces leçons, pour en former ces collections de faits dont nous connaissons l'importance. Il est évident pourtant que sa curiosité, par sa pente naturelle, est surtout historique, philosophique et littéraire. Reportons-nous aux sources des *Essais.* Les citations enchevêtrées, assimilées en réminiscences, ou saignantes encore sous leur forme latine sont là aussi pour nous apprendre l'humilité vis-à-vis du passé.

Mais Montaigne part-il d'une pensée antique pour aboutir à sa pensée personnelle, ou au

(2) Cf. Charles Dédéyan, *Essai sur le Journal de voyage de Montaigne.* Boivin, 1946.

contraire sa pensée personnelle n'est-elle qu'illustrée par ces citations ? C'est un grave problème. Marc Citoleux (3) a pu prétendre que Montaigne empruntait les phrases des Anciens, sans leur prendre des idées. Je n'en suis pas sûr. En réalité les deux démarches existent chez Montaigne, et l'établissent plus solidement encore dans sa position d'humaniste. Mais il n'a jamais devancé le « *sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques* » de Chénier. Si Montaigne est lui-même, c'est grâce aux Anciens. Il sera l'homme de Plutarque, de Sénèque et de Sextus Empiricus. Il se connaît d'ailleurs une sympathie de mimétisme : songeons à la marqueterie que forment certains Essais des deux premiers Livres et lui-même peut déclarer : « Or, j'ai une condition singeresse et imitatrice : quand je me mêlais de faire des vers (et n'en fis jamais que de latins), ils accusaient évidemment le poète que je venais de lire, et de mes premiers essais aucuns puent un peu l'étranger. »

L'INTÉRÊT POUR LES HOMMES

Ce mimétisme humaniste est autant d'ordre moral que stylistique. Il se propose des modèles pour vivre et pour agir, et il va les chercher dans l'antiquité. Par là le culte du passé devient une religion pragmatique, le culte des héros dont parle Carlyle, mais de héros morts qui se font entraîneurs de vivants. Toutefois il faut bien savoir prendre ses mesures, par peur de l'ὕβρις que punit la divinité. C'est M. Moreau qui cite ce texte admirable de sagesse et d'équilibre : « Qui me donnerait, à conférer la vie de L. Thorius Balbus, galant homme, beau, savant, sain, entendu et abondant en toute sorte de commodités et plaisirs, conduisant une vie tranquille et toute sienne, l'âme bien préparée contre la mort, la superstition, les douleurs et autres exemples encombriers de l'humaine nécessité, mourant enfin en bataille, les armes à la main pour la défense de son pays, d'une part, et d'autre part la vie de Marcus Regulus aussi grande et hautaine que chacun la connaît, et sa fin admirable; ...je dirais... que la première est autant selon ma portée et selon mon désir, que je conforme à ma portée, comme la seconde est loin au delà. »

Car en fin de compte, c'est l'homme qui reste son véritable gibier, sa recherche du savoir n'est pas désintéressée. Elle ne regarde pas même le plaisir pur, le dilettantisme qui se joue à travers les formes et les idées. Est-ce pour cela que l'humanisme de Montaigne est presque muet devant la Renaissance plastique et architecturale, qu'elle le laisse presque indifférent, si l'on excepte les statues reproduisant ses grands hommes, le *Pensieroso* de Michel-Ange, le *Jour et la Nuit* (4) ? Noyé dans l'abondance, l'humanisme montaignien ne peut tout connaître, ou plutôt, nous le verrons plus bas, il opère un choix, une sélection dans les objets qui le sollicitent. Il reste à mi-chemin du spécialiste, qui prend figure de pédant, et dont l'esprit bardé d'écrits mal digérés est un poids insupportable pour les autres, et du touche-à-tout, qui par une démarche différente ne se paie finalement que de mots : « Car, en somme, je sais qu'il y a une médecine, une jurisprudence, quatre parties en la mathématique, et grossièrement ce à quoi elle vise... Mais d'y enfoncer plus avant, de m'être rongé les ongles à l'étude d'Aristote ou opiniâtré après quelque science, je ne l'ai jamais fait, ni n'est art de quoi je susse peindre les premiers linéements et n'est enfant des classes moyennes qui ne se puisse dire plus savant que moi. »

Pour lui c'est l'homme qui compte, et sa vie. Connaître l'homme et son passé, le retrouver semblable et différent à travers ses vicissitudes historiques, chez les autres et chez l'homme Montaigne en particulier : « J'ai vu ailleurs des maisons ruinées, et des statues et du ciel, et de la terre : ce sont toujours des hommes » nous dit l'essai 9 du 3e livre. Mais l'humaniste opère sur un microcosme qu'il connaît bien : gentilhomme, maire de Bordeaux, malade, cavalier, Gascon, soldat, que sais-je encore ? Montaigne est sûr de l'originalité de sa position, de la nouveauté de son œuvre, quand il écrit à l'essai 2 du même livre : « Les autres forment l'homme : je le récite, et en représente un particulier, bien mal formé, et lequel si j'avais à façonner de nouveau, je ferais vraiement bien autre qu'il n'est. Mes huy c'est fait. Or les traits de ma peinture me fourvoient point quoiqu'ils se changent et diversifient. Le monde n'est qu'une branloire perenne. Toutes choses y branlent sans cesse : la terre, les rochers du Caucase, les pyramides d'Egypte, et du branle public et du leur. [On voit que l'idée du progrès prend ici un aspect inattendu et quelque peu mélancolique.] La constance même, n'est autre chose qu'un branle plus languissant. Je ne puis assurer mon objet. Il va trouble et chancelant, d'une ivresse *naturelle*. [Encore un mot essentiel.] Je le prends en ce point, comme il est, en l'instant que je m'amuse à lui. Je ne puis pas l'être. Je peins le passage, non pas un passage d'âge en autre, ou, comme dit le peuple, de

(3) *Le vrai Montaigne, théologien et soldat*, P. Le Thielleux, 1937.
(4) Cf. *Journal de voyage*, éd. par Ch. DÉDÉYAN. Belles Lettres, 1947, pp. 78-79 et *Essai sur le J. de V.*

sept en sept ans, mais de jour en jour, de minute en minute. Il faut accommoder mon histoire à l'heure. [Que devient donc le culte du passé ?] Je pourrais tantôt changer, non de fortune seulement, mais aussi d'intention. C'est un contrôle de divers et muables accidents, et d'imaginations irrésolues, et quand il y échoit, contraires; soit que je sois autre moi-même, soit que je saisisse les sujets par autres circonstances et considérations. *Quant il y a que je me contredis bien à l'aventure; mais la vérité, comme disait Demade, je ne la contredis point* » Ne voilà-t-il pas détruit par ce texte tout l'humanisme de l'homme qui recherchait comment les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets, qui se demandait en une circonstance difficile de sa Mairie, comment César eût agi en pareille conjoncture, qui, passant par la leçon de Socrate, semblait s'être arrêté à celle d'Alcibiade ?

En réalité le moi de Montaigne doit-il être considéré comme une exaspération monstrueuse et tyrannique du culte de l'homme même, celle qui devait provoquer l'indignation de Pascal ? Nous verrons précisément qu'il reste la forme originale de son humanisme, qu'il semble contourner l'expérience passée des autres par son expérience subjective, dont il se fait le spectateur objectif.

II

Dès lors, dira-t-on, comment rejoindre la deuxième partie de notre exposé, ce classicisme de Montaigne déjà annoncé ? Littérature impersonnelle, où le moi est haï ? La formule n'est pas suffisamment pesée. Faisons abstraction du frémissement personnel dans les tragédies raciniennes, des interruptions de Bossuet, mais songeons à La Fontaine, à Pascal lui-même, aux satires et aux épîtres de Boileau, donc à cette série étonnante de mémorialistes et d'épistoliers, depuis Retz, en passant par Mme de Sévigné, jusqu'à Saint-Simon; l'impersonnalité, dont parlent les manuels scolaires, est en fonction du genre adopté, non de l'école même et nous revenons à notre objet : Montaigne est classique par bien des points de son humanisme et par d'autres traits qui ne sont pas précisément humanistes.

L'IMITATION ORIGINALE

Notons d'abord la supériorité reconnue des Anciens, commune à toute l'école, si on excepte Perrault, Lamotte-Houdart, Mme Dacier. Ces Anciens, Montaigne les considère en fin de compte comme des maîtres plutôt que comme des modèles. Il s'intéresse plus rarement chez eux à ce qu'il peut y avoir d'exclusivement archéologique et historique, qu'à ce qu'il y a de psychologique et de moral. Par là il se sépare de l'humanisme pur d'un Guillaume Budé, auteur du *De Asse*.

Il n'évite pas non plus l'inconvénient d'y prendre des lieux communs. Mais il les enrichit de toute son expérience et de sa pensée propre. Ce qu'il emprunte devient sien, son imitation n'est point un esclavage : « Si j'embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par mon propre discours, ce ne sont plus les leurs, ce sont les miennes. » N'annonce-t-il pas déjà la réponse pascalienne (I, 22) : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau... J'aimerais autant qu'on me dît que je me suis servi des mots anciens. » M. Moreau, à qui nous empruntons cette citation, rappelle encore La Bruyère (I, 69) : « Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. — Je le crois sur votre parole, mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je penser après eux une chose vraie, et que d'autres penseront après moi ? Montaigne est bien en fin de compte classique par son imitation originale : « Les plus fermes imaginations que j'aie, et générales, sont celles qui, par manière de dire, naquirent avec moi. Elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaite; depuis, je les ai établies et fortifiées par l'autorité d'autrui et par les sains discours des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement. » On pensera avec Malebranche que « tout copiste qu'il est, il ne sent point son copiste, et que son imagination forte et hardie donne toujours le tour original aux choses qu'il copie. » (5).

Imitation originale des Anciens et des Italiens, voilà donc la seconde caractéristique classique de Montaigne, mais au fond ne les a-t-il pas encore imités en bon classique dans le genre même qu'il pratique ? De même que les classiques ont modifié les genres anciens pour les accommoder au monde poli du XVIIe siècle, de même, Montaigne a accommodé celui de l'Essai, fourni par les *Lettres à Lucilius* ou les *Moralia* de Plutarque, à son tempérament personnel, aux exigences

(5) Voir P. MOREAU, ouv. cit., pp. 73-74.

d'une civilisation plus polie, aux destinataires particuliers. Voyez l'*Institution des Enfants* dédiée à Diane de Gerson, et opposez-le à l'Essai *Sur des Vers de Virgile.* Encore Montaigne ne prononce-t-il pas les noms de Sénèque et de Plutarque quand il écrit : « Nous n'avons nouvelles que de deux ou trois Anciens qui aient battu ce chemin, et si ne pouvons nous dire si c'est du tout en pareille manière à celle-ci, n'en connaissant que les noms. Nul depuis ne s'est jeté sur leur trace ». Il marque par là son originalité et il poursuit : « C'est une épineuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suivre une allure si vagabonde que celle de notre esprit, de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et arrêter tant de menus avis de ses agitations... Il n'est description pareille en difficulté à la description de soi-même. »

LE CHRISTIANISME MODÉRÉ

Et son humanisme est chrétien. Sans doute il ne faudrait pas chercher en Montaigne le Christianisme janséniste de l'homme foncièrement corrompu. Le classicisme, considéré en ses grands auteurs, est chrétien, à une ou deux exceptions près, Molière et Saint-Evremont. Déjà Montaigne est chrétien et classique par sa façon de considérer les actes des anciens héros, qui n'est pas celle de l'humaniste, et qui annonce celle de Charron et de François de Sales. « Les actions vertueuses de Socrate et de Platon, dit-il, demeurent vaines et inutiles pour n'avoir eu leur fin et n'avoir regardé l'amour et obéissance du vrai créateur de toutes choses, et pour avoir ignoré Dieu. » (6).

Comme chez les classiques, son christianisme emprunte les souvenirs émouvants de l'antiquité profane, qui devient évangélique. Ainsi Montaigne dit de Platon que par la sincérité de sa conscience, « il mérita envers la faveur divine de pénétrer si avant en la chrétienne lumière ». Et il reconnaît à Socrate les vertus chrétiennes, surtout celle d'humilité : « Après que Socrate fut averti que le Dieu de sagesse lui avait attribué le surnom de sage, il en fut étonné, et, se cherchant et secouant partout, n'y trouvait aucun fondement à cette divine sentençe. » Pourtant l'humaniste, malgré la lecture assidue de Saint-Augustin ne cède pas. Montaigne à son coucher récite avec son Pater un vers de Virgile, et une réponse de Stilbon à Démétrius Poliorcète vient appuyer une prière de saint Paulin de Nole à Dieu pour rendre plus visible une même vérité. Il remplit exactement ses devoirs plutôt qu'il n'a l'expérience mystique d'une présence divine.

Et surtout la fin morale poursuivie dans ses *Essais* n'est pas absolument chrétienne. Mais en tant que fin morale, elle rejoint les préoccupations classiques, qui veulent unir l'utile à l'agréable. Comédies de Molière ou *Caractères* de La Bruyère le prouvent. Sa morale est d'expérience comme le sera celle de La Fontaine. Et son expérience s'avère psychologique.

LA VÉRITÉ PSYCHOLOGIQUE

Par là nous atteignons un autre caractère classique de Montaigne. C'est sa qualité essentiellement psychologique. Le classicisme, comme lui, sera préoccupé de l'homme intérieur, qui sollicite tout son intérêt, l'extérieur n'intervenant que comme cadre ou comme décor; nous savons du reste que Montaigne ne trouve la nature belle, les paysages dignes de le retenir que dans la mesure où ils sont habités, s'ils portent l'empreinte de l'homme. La nature sauvage n'est mentionnée que par opposition à l'homme. Partant du particulier, sa psychologie, comme celle de Racine ou de Molière, vise aussi au général, même quand elle décrit cet être spécifique, Montaigne. A travers les accidents de surface, que d'hommes peuvent se reconnaître dans le fond, la substance de son être ! Lui-même l'affirme à plusieurs reprises. Peinture vraie, vraisemblable, elle fait appel à l'expérience et à la raison : « La vérité et la raison, dit Montaigne, sont communes à un chacun et ne sont plus à qui les a dites premièrement, qu'à qui les dit après. » Même quand il cite un Ancien, il ne le fait pas sans choix — l'idée de choix est spécifiquement classique, — et il faut que cet Ancien soit illustre et raisonnable : « Qui voudrait savoir d'où sont les vers et exemples que j'ai ici entassés, me mettrait en peine de le lui dire, et, si, ne les ai mendiés qu'ès portes connues et fameuses, ne me contentant pas qu'ils fussent riches, s'ils ne venaient encore de main riche et honorable ! l'autorité y concourt quant et la raison. » Par là est condamné tout savoir pédantesque mais aussi toute forme lyrique et passionnée, si l'on excepte certaines pages sur les guerres civiles et les conquêtes espagnoles,

---

(6) Sur la religion de Montaigne, consulter Maturin DRÉANO, *La Pensée religieuse de Montaigne*, 1936, et H. JANSSEN, *Montaigne fidéiste*, Nimègue, 1930.

ou l'amitié de La Boëtie. Car le classicisme est équilibre, l'épicurisme de Montaigne aussi; la devise ἐπέχω maintenant au niveau les plateaux de la balance, marque le doute aussi bien que la sérénité. Montaigne se réserve, tout en se livrant, et il se livre par la nature. Sa nature à lui serait celle de Régnier, son disciple en morale, plutôt que celle de Boileau, mais elle annonce singulièrement celle de Molière. La fausse contrainte, la convention sociale, même littéraire lui déplaît, par là il se séparerait du classicisme, — songez à sa fureur poétique toute proche de celle de Ronsard. Mais il ne refuse point toutes les lois.

LE RESPECT DES LOIS LITTÉRAIRES ET LA LIBERTÉ DE L'ART

L'essai, ce genre libre qu'il a adopté, a des lois. Il lui en donne que d'autres suivront après lui, François de Sales ou Saint-Evremont. Que d'essais, où le titre proposé comme sujet est noyé dans la masse des digressions : *De ménager sa volonté, De l'art de conférer, De la Vanité, Des coches !* Cependant il y a une unité dans cette variété, et cette unité est organique, vivante. M. Moreau a fort bien montré comment l'agencement interne de *la Vanité* et *des Coches*, était au fond un mouvement d'horlogerie admirablement monté : « En repassant, dit-il, sur une route que l'on croyait sinueuse, on s'aperçoit qu'elle va, d'un trait direct, par des points marqués d'avance : une introduction qui dénonce toutes les vanités de l'homme, et arrive, par étapes, à la vanité du voyage; un corps principal qui détaille les raisons du voyage, — raisons négatives d'abord (le souci du ménage, l'état politique), — raisons positives (le plaisir intellectuel, le plaisir physique); enfin, un long épilogue où l'auteur invite le lecteur à lui poser des objections pour le plaisir d'y répondre. ...Quittez-vous donc votre pays de gaieté de cœur ? — Mon pays est l'univers, mon pays est Rome aussi bien que la France, Rome dont je suis citoyen... Et sur ce mot, qui est un trait de vanité, conclut M. Moreau, Montaigne feint de se rappeler le sujet d'où il est parti, et il y rentre avant de mettre son point final. » (7). Nous pourrions renouveler la même expérience à propos *des Coches.*

Classique par les lois libres, mais réelles, du genre qu'il a adopté, Montaigne l'est aussi par l'art, le choix qu'il y apporte. Montaigne a formulé lui-même son art poétique dans une page de l'*Essai de la Vanité.* Puisqu'il ne faut pas chercher dans les *Essais* cet ordre logique oratoire, dogmatique, scolastique que Montaigne méprise et abhorre autant que, plus tard, le fera Pascal, il a préféré l'allure poétique, sensible au rythme, à la cadence, comme La Fontaine, s'autorisant des préceptes et des exemples des Anciens, surtout des Grecs; il a voulu un art hardi, vigoureux, une fureur divine au-dessus des règles et de la raison en apparence, mais en fait les rejoignant. Il a pour cela les raisons psychologiques de l'honnête homme qui ne veut pas passer pour écrivain de profession. Et puis cette liberté, cet art indépendant ont une merveilleuse grâce chez Platon, ces gaillardes escapades, cette variation font la beauté des *Moralia* de Plutarque. Montaigne choisit donc un art de diversité et de digression. Et en cela il obéit encore au principe classique de l'appropriation de la matière et de l'objet. Car cette liberté d'allure convient aussi bien à son tour d'esprit, à son goût de la variété, à sa mobilité d'impression, à sa vivacité d'imagination, à son défaut de mémoire. Il nous rappelle, ou, si l'on préfère, il annonce les vers de La Fontaine :

« Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,
Je vole à tout sujet.
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet. »

D'ailleurs cet être ondoyant, divers, mobile et contradictoire qu'il nous décrivait tout à l'heure en une page inoubliable, demande pour être suivi à la trace une démarche et une agilité semblables. Edouard Ruel a pu parler du sentiment artistique même dans la morale de Montaigne (8). Et il va jusqu'à affirmer que ce n'est pas le problème moral qui l'intéresse, mais la question d'art. Nous n'irons pas aussi loin; cependant nous retiendrons sa suggestion des *Essais*, œuvre d'art, et par là encore œuvre classique, repolie non point par des traits effacés, mais d'autres qu'on ajoute et qui modifient la physionomie première. Et malgré tout, le dilettantisme artistique se fera plus sensible avec l'épicurisme du 3e livre.

---

(7) Ouv. cit., pp. 116-117. On peut aussi se reporter à l'article de M. Jean Thomas, *Sur la composition d'un Essai de Montaigne, Humanisme et Renaissance,* mai 1938.

(8) *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne,* 1901.

LA LANGUE ET LE STYLE

Il n'est pas jusqu'à la langue et au style qui ne révèlent des préoccupations classiques. Sans doute Montaigne n'aura pas la langue transparente et incolore de La Rochefoucauld, il aura comme les Précieux le culte des images, et comme La Fontaine et Molière, il ne craindra pas le mot dru, gaulois et trivial. Il vise déjà cependant au style de la conversation familière et polie, et comme Malherbe il veut une langue accessible aux crocheteurs. Ce n'est pas qu'il ne connaisse le goût italien et ronsardien des diminutifs, et qu'il n'emploie des mots savants et humanistes, quand il parlera de l'humeur *timonienne et démocritienne*, qu'il parlera de *pyrrhoniser* et d'*amettes pauvres et chétives* (9). Son style direct n'a que faire de ces oripeaux. Il rejette les affectations et les néologismes, en déclarant dans l'*Institution :* « Comme aux accoutrements c'est pusillanimité de se vouloir marquer par quelque façon particulière et inusitée, de même au langage la recherche des phrases nouvelles et des mots peu connus vient d'une ambition puérile et pédantesque. Puissé-je ne me servir que de ceux qui servent au peuple de Paris. » (Les crocheteurs, on le voit bien, ou c'est tout comme.) Et il s'abrite derrière l'autorité de son maître : « Aristophane le grammairien n'y entendait rien, de reprendre en Epicurus la simplicité des mots... »

« Pas la couleur, rien que la nuance », dira Verlaine. Or les classiques, en particulier La Rochefoucauld et Racine, emploieront un vocabulaire de deux mille mots, pauvre de quantité, mais riche de nuances. Montaigne pense comme eux déjà, et au fond s'oppose aux déclarations et aux conseils de *Défense et Illustration* quand il écrit dans *Sur des vers de Virgile :* « Le maniement et emploi des beaux esprits donne prise à la langue non pas en l'innovant tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'étirant et ployant. Ils n'y apportent point des mots, mais ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leur signification et leur usage, mais prudemment et ingénieusement. Et combien peu cela soit donné à tous, il se voit par tant d'écrivains français de ce siècle. » (10).

*
* *

Humanisme et classicisme sont donc ici complémentaires. L'œuvre de Montaigne est une plaque tournante; malgré quelques traits irréductibles, il porte inscrites en lui, s'il ne les a déjà, les données du classicisme, en même temps que l'humanisme sort transformé des *Essais.* Sa position est nette : de la lettre il est passé à l'esprit, de l'homme livresque à l'homme vivant, de l'univers décrit à l'univers perçu et senti. La géographie l'en enchante, il découvre avec délices l'unité dans la multiplicité, le permanent dans le fugitif. Mais pour son expérience présente, il use de l'expérience passée, il se réfère au trésor accumulé des Anciens; il est l'homme de l'équilibre, l'ennemi de la démesure dans les idées qu'il exprime, comme dans la forme qui lui permet de les exprimer. Son équilibre est chrétien et son humanisme est une démarche nouvelle de l'esprit qui s'imposera au XVIIe siècle. Montaigne, s'il est le bréviaire des *libertins,* est aussi le maître de Pascal ou même de Descartes (11) et de Malebranche. Si Molière le lit et s'en inspire, il inspire aussi Bossuet (12). Car en son humanisme classique il s'avère essentiellement un conciliateur.

Charles DÉDÉYAN.

---

(9) Cf. Pierre MOREAU, *ouv. cité,* p. 119 et suivantes.

(10) *Ibid.* Il est un maître de l'image. Cf. G. Mayer, *Les images dans Montaigne,* Mélanges Huguet.

(11) Voir Léon BRUNSCHVICG, *Descartes et Pascal lecteurs de Montaigne,* La Baconnière, Neuchâtel, 1945.

(12) Cf. Alan M. BOASE, *The Fortunes of Montaigne,* Londres, 1935, et Pierre VILLEY, *Montaigne devant la postérité,* Boivin, 1935. On pourra consulter bientôt avec profit l'ouvrage sous presse de M. Maturin DRÉANO, *La Fortune de Montaigne au* XVIIIe *siècle.*

Le rationalisme de Jean-Jacques Rousseau

Des commentateurs contemporains, notamment M. Henri Guillemin, voient en Jean-Jacques Rousseau un « combattant du dehors » pour la cause de l'Eglise (1). Faut-il croire, vraiment, que l'écrivain genevois ait été, à un moment quelconque de son existence, le héros isolé d'une lutte commune pour la défense de la religion menacée ? D'une manière générale, les catholiques, comme les protestants, n'ont cessé de lui témoigner une extrême défiance. Christophe de Beaumont a pu rendre hommage, un peu tard, à sa loyauté; l'abbé Chandon, auteur d'un *Dictionnaire antiphilosophique*, a pu souhaiter que fût donné un jour à ce juste d' « ouvrir ses oreilles à la voix de la grâce, ses yeux à la lumière de la vérité »; mais nul ne pouvait voir, à proprement parler, un allié chez l'homme qui, pour justifier sa religion naturelle, recourut si souvent, contre le dogme, aux lumières de la philosophie. Profondément marqué, dans sa jeunesse, par l'influence des futurs encyclopédistes, Rousseau n'a pas rejeté d'un coup leurs enseignements en se brouillant avec eux. Il y a, jusque dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, une partie dialectique très rigoureuse et une partie critique très violente. En outre, certains textes, peu connus, ou du moins peu cités, attestent l'application d'une méthode analogue à celle de Voltaire : le début de la *Lettre à d'Alembert*, tels fragments des *Lettres de la Montagne* ou de la *Réponse au mandement de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.* Quand on lit ces pages, on s'avise que la position de Rousseau à l'égard des mystères, des miracles ou du péché originel demeure bien proche de celle de ses ennemis déclarés, les philosophes.

LA « PROFESSION DE FOI » DU VICAIRE SAVOYARD

On a trop insisté, nous semble-t-il, sur le caractère affectif des démarches qu'implique la *Profession de foi.* Certes, la vie religieuse correspond, chez Jean-Jacques Rousseau, à une exigence sentimentale; son dieu est sensible au cœur, comme celui de Pascal. Mais le vicaire se livre d'abord, et longuement, à des considérations abstraites, fondées sur la raison. Il se souvient du *Discours de la Méthode* et des *Méditations* lorsqu'il rejette les traditions dogmatiques pour interroger sa propre expérience et pour chercher une certitude dans l'analyse intérieure, ou lorsqu'il affirme la dualité de la nature humaine, ou lorsqu'il pose la liberté comme fondement de la vie morale; il se rapproche même de Condillac et des sensualistes, lorsqu'il se définit, non comme un être qui pense, mais comme un être qui sent. Quant aux arguments destinés à établir l'existence de Dieu, ils résument l'effort de la philosophie médiévale et, dans une certaine mesure, classique, pour concilier les principes du christianisme avec les données de la sagesse antique et particulièrement du système aristotélicien. Le Vicaire retrouve la preuve cosmologique et remonte à cette cause première que les philosophes spiritualistes conviennent de nommer Dieu; il s'attarde sur un autre argument vénérable, qui consiste à voir dans l'harmonie du monde la manifestation d'une Providence : argument vigoureusement combattu, sans doute, dès le XVIII[e] siècle, par les pionniers de l'évolutionnisme et du déterminisme moderne, mais destiné, dans l'esprit de Rousseau, à ébranler la raison, avant même de toucher le cœur.

Au nom de la raison encore, il entreprend, un peu plus loin, une critique serrée des dogmes. Les propos relatifs aux prophéties dont se prévalent les religions révélées, ses remarques sur l'autorité dont s'estiment investis les prêtres sont d'une sévérité et par endroits d'une ironie qui font songer à Bayle ou au *Dictionnaire philosophique :* « l'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ? Sortez de là; vous rentrez dans toutes nos

(1) Henri Guillemin : *Cette affaire infernale* (Plon, 1942).

discussions ». L'homme qui s'exprime de la sorte appartient bien à son siècle. Dans la *Profession de foi*, les effusions de la sensibilité ne font qu'interrompre, pour un moment, une méditation qui demeure fidèle, dans son ensemble, aux principes et aux méthodes d'un rationalisme déiste.

LA CRITIQUE DES MYSTÈRES ET DES MIRACLES

Cette rigueur critique apparaît d'une manière plus éclatante encore dans les textes où Rousseau dénonce comme des impostures « les mystères qui heurtent la raison » et comme des illusions nées de l'ignorance les prétendus miracles qui frappent si vivement l'imagination des simples.

Au sujet des mystères, Rousseau déclare, dans une note de la *Lettre à d'Alembert :* « Si vous me dites qu'un espace d'un pouce est aussi un espace d'un pied, vous ne dites point du tout une chose mystérieuse, obscure, incompréhensible; vous dites au contraire une absurdité lumineuse et palpable, une chose évidemment fausse. » Spinoza obéissait à des considérations analogues lorsqu'il rejetait le dogme de la présence réelle; et aussi Montesquieu, lorsqu'il prêtait à Usbek des propos désinvoltes sur le pape, ce « magicien » si habile à faire croire que trois sont un. Rousseau peut bien se défendre, par scrupule ou par prudence, de mettre en cause « les mystères admis dans les communions protestantes » : le principe de non-contradiction fut toujours un argument fondamental de l'exégèse rationaliste; en s'y référant à son tour, l'auteur de la *Lettre à d'Alembert* s'inscrit dans la lignée des philosophes qui s'opposent à toute démission de la pensée logique, si sacré qu'en apparaisse le prétexte.

Au sujet des miracles, Rousseau, dans les *Lettres de la Montagne* (I, 3), se montre plus net et plus explicite encore. Il ne raisonne pas exactement en incrédule, mais en agnostique : « Celui qui prononce que tel ou tel acte est un miracle déclare qu'il connaît toutes les lois de la nature, et qu'il sait que cet acte est une exception. Mais quel est ce mortel qui connaît toutes les lois de la nature ? » En présence d'un événement singulier, la sagesse consiste, selon lui, à suspendre son jugement. L'histoire enseigne que des phénomènes tenus pour miraculeux par des hommes encore mal instruits ont finalement trouvé une explication grâce aux progrès de la science : « La chimie curieuse a des transmutations, des précipitations, des détonations, des explosions, des phosphores, des pyrophores, des tremblements de terre, et mille autres merveilles à faire signer mille fois le peuple qui les verrait. » Rousseau insinue même que des missionnaires ont exploité parfois, pour gagner des sauvages, la supériorité de leurs connaissances scientifiques : « Un prophète du collège d'Harcourt va en Guinée et dit au peuple : reconnaissez le pouvoir de celui qui m'envoie; je vais convertir de l'eau en pierre. Par des moyens connus du moindre écolier, il fait de la glace; voilà les nègres prêts à l'adorer. » A cette mentalité primitive, il oppose celle de l'homme civilisé, qui ne se flatte pas de tout connaître, mais qui refuse d'admettre le principe d'une infraction à l'ordre universel. Aujourd'hui encore, nous ignorons les lois qui régissent bien des phénomènes surprenants; mais ces lois existent; un jour viendra où les hommes en pénétreront le secret; et notre postérité rira de nos étonnements. Toutes ces déclarations, qui reflètent l'esprit du XVIIIe siècle, préfigurent les thèses de la philosophie positiviste; elles impliquent cette foi dans le déterminisme qui, quatre-vingts ans plus tard, conduira le jeune Renan à fonder une mystique de la Science.

Rousseau, certes, se prémunit, dans les *Lettres de la Montagne*, comme dans la *Lettre à d'Alembert*, contre toute accusation d'impiété : il se pose en défenseur de la « réformation évangélique ». Pourtant, quand il traite des miracles, il élargit sa discussion à des témoignages fournis par les Ecritures et dont quelques-uns sont articles de foi. Lorsqu'il conteste les événements surnaturels que rapporte l'Ancien Testament, lorsqu'il nie que Josué ait pu arrêter le soleil, son exégèse, encore qu'elle ressemble à celle de Voltaire dans la *Bible expliquée*, pourrait trouver crédit auprès de certains chrétiens. Mais il s'attaque aussi aux Evangiles, et suggère que, si le Christ a pu ressusciter Lazare, c'est sans doute parce que Lazare n'était pas mort. Comment s'étonner que les *Lettres de la Montagne* aient créé quelque émotion en pays calviniste ? L'attitude de Rousseau à l'égard de certaines traditions évangéliques contribua pour beaucoup à le rendre indésirable dans le Val-Travers. Lui-même a enregistré l'écho des querelles qu'elle a suscitées dans un curieux écrit, intitulé *Vision de Pierre de la Montagne*, où il imite plaisamment, et non sans quelque irrespect, le verset biblique : il conte avec humour la mésaventure d'un simple d'esprit qui, résistant à l'appel d'une voix mystérieuse, avait refusé d'aller le contraindre à confesser sa foi dans les miracles. Jean-Jacques dut faire face à de semblables démarches, avant que la population de Motiers, soulevée peut-être à l'instigation du ministre du culte Montmollin, ne vînt lapider sa demeure et l'obliger à quitter le pays.

LA NÉGATION DU PÉCHÉ ORIGINEL

Enfin et surtout, Rousseau fait appel à des raisonnements fort peu orthodoxes, lorsqu'il interprète les données de la Bible concernant le péché d'Adam et ses conséquences pour la race humaine. Comment eût-il pu agir autrement, alors qu'il postule, tout au long de son œuvre, la bonté naturelle de l'homme ? Sa philosophie contredit toutes les doctrines qui font apparaître la nécessité de corriger les instincts, et notamment la doctrine chrétienne, dans la mesure où elle affirme la déchéance de la créature.

L'archevêque Christophe de Beaumont ne s'y était pas trompé. Dans son mandement contre l'auteur de *l'Emile*, il touche au fond du problème, lorsqu'il affirme que l'optimisme naturaliste de Rousseau est incompatible avec le dogme du péché originel : « *Posons*, dit-il, *pour maxime incontestable que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits; il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain.* A ce langage, on ne reconnaît point la doctrine des Saintes Ecritures et de l'Eglise touchant la révolution qui s'est faite dans notre nature; on perd de vue le rayon de lumière qui nous fait connaître le mystère de notre propre cœur. Oui, Mes Très Chers Frères, il se trouve en nous un mélange frappant de grandeur et de bassesse, d'ardeur pour la vérité et de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu et de penchant pour le vice. Etonnant contraste, qui, en déconcertant la philosophie païenne, la laisse errer dans de vaines spéculations ! contraste dont la révélation nous découvre la source dans la chute déplorable de notre premier père. »

Dans sa réponse, Rousseau fait front contre son adversaire. Il se souvient, sans doute, de la religion de Mme de Warens, et il est tout près d'affirmer, comme elle, que le récit de la Genèse a la valeur d'un symbole ou d'une mise en garde, mais ne saurait être accepté à la lettre. Il rejette, en tout cas, collectivement, les interprétations qu'en ont données les docteurs ou pères de l'Eglise : « Il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Ecriture ni si clairement ni si durement qu'il a plu au rhéteur Augustin et à nos théologiens de la bâtir. Et le moyen de croire que Dieu crée tant d'âmes innocentes et pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale et pour les condamner toutes à l'Enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage ? » Il précise avec plus de véhémence encore, dans une note : « A considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légères. Cependant, selon eux, quelle effroyable punition ! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui et toute sa race, à la mort en ce monde, et à passer l'éternité dans l'autre dévoré des feux de l'Enfer ? Est-ce là la peine imposée par le Dieu de miséricorde à un pauvre malheureux pour s'être laissé tromper ? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs théologiens ! si j'étais un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirais blasphémer. » On le voit, l'injustice du châtiment subi par le premier homme heurte son esprit, autant qu'elle révolte son cœur; elle est en contradiction avec l'idée qu'il se fait de la bonté de la Providence. Mais en prenant ainsi position sur une question aussi importante, il donne implicitement raison à l'archevêque : il a beau se dire « disciple de Jésus-Christ », la doctrine de l'Eglise et la sienne sont parfaitement inconciliables. Pour les chrétiens, tous les hommes naissent flétris d'une souillure; pour Rousseau, ils naissent innocents, et le mal pénètre en eux comme une conséquence fatale de la vie en société. Cette innocence native ne saurait être admise par les catholiques, et d'ailleurs pas davantage par les protestants : c'est une notion proprement païenne.

* * *

C'est bien vers une sorte de naturalisme païen que Rousseau se trouve guidé par les démarches de son esprit, comme par les mouvements de sa sensibilité. Malgré les garanties qu'il voudrait donner aux ministres de la religion réformée, malgré les déclarations auxquelles il se livre sur la sainteté des Evangiles ou sur la divinité de Jésus, il demeure éloigné de tous les dogmes et de tous les cultes. Lorsqu'il s'écrie : « O grand Etre ! ô grand Etre ! », cet élan est à la fois si spontané et si vague que l'on ne saurait, sans en altérer le caractère, le rapporter à une confession quelconque. Ces remarques, d'ailleurs, loin de remettre en question sa ferveur religieuse, pourraient aider à mieux saisir, au contraire, l'originalité d'un mysticisme qui trouve dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire* son expression la plus profonde et la plus authentique.

Pierre-Georges CASTEX.

L'après-midi d'un faune

Essai d'explication

On pourrait dire, sans trop d'inexactitude, qu'en publiant le *Faune*, Mallarmé a donné à notre littérature le chef-d'œuvre de la poésie parnassienne. Un paysage brûlé par le soleil, un faune venu de la légende grecque comme les satyres des *Trophées*, une impression de chaleur accablante et d'intolérable lumière, obtenue par le jeu savant des images et des sons, par un art qui n'est pas différent en son essence, mais en sa perfection, de certains des *Poèmes antiques* ou de la *Vision de Khem*. On ne s'étonnera pas de ces rapprochements si l'on songe que le *Faune* fut d'abord entrepris en 1865, à une époque où Mallarmé entretenait toutes sortes de relations avec le groupe parnassien, et que le poète le reprit dix ans plus tard avec l'intention de le faire paraître dans le troisième *Parnasse*.

GENÈSE DU POÈME

Il est certain que sous la forme la plus ancienne que nous ayons conservée, le poème n'était rien d'autre qu'un jeu d'images. Banville et peut-être Aubanel (1) ont fourni à Mallarmé son thème. Ils lui ont surtout donné l'idée d'une œuvre où fussent évoquées, dans une atmosphère de chaleur éblouie, de belles formes en mouvement. Mais lorsqu'en 1875 Mallarmé reprit son *Faune*, ses ambitions étaient différentes. Il ne s'adonna pas seulement, comme pense Mme Noulet, « à la transformation et au perfectionnement des vers, pur et délectable travail technique ». Ne disons pas non plus, avec C. Soula, que « le sujet du poème est le premier émoi sensuel », formule très exacte pour définir le premier texte, mais qui ne répond plus du tout aux intentions du poète en 1875. La vérité, c'est que Mallarmé a voulu, dans un *Faune* nouveau, et sous une forme hermétique, raconter le drame des années qu'il venait de traverser, insinuer l'aveu d'une abdication qu'il jugeait définitive, et condamner les doctrines littéraires qui avaient inspiré ses premières œuvres (2).

Le faune paillard de 1865 demandait d'abord : où sont les Nymphes ? Puis, inquiet, envahi par un doute grandissant : n'auraient-elles été qu'illusion ? Il serait commode de croire que celui de 1876 se pose en des termes différents les deux mêmes questions. Réalité ? Rêve ? L'alternative est claire. Mais le texte en impose une autre, plus subtile, et l'on s'étonne que les commentateurs ne se soient pas attachés à expliquer cette interrogation nouvelle : *Aimai-je un rêve ? Ou si ces femmes... figurent un souhait de tes sens fabuleux ?* La syntaxe oblige à rapprocher, à opposer les deux questions.

Aimai-je un rêve ? Or, ne l'oublions pas, Mallarmé s'est un jour, lui aussi, réveillé d'un long sommeil. D'un sommeil de près de trois ans. Le 19 février 1869 il écrit à Cazalis : « Mon cerveau, envahi par le Rêve, se refusant à ses fonctions extérieures qui ne le sollicitaient plus... » A Coppée, après les *Intimités* : « Voici deux ans que j'ai commis le péché de voir le Rêve dans sa nudité idéale ». En 1870, à Mendès : « Un vieux Rêve avait installé en moi comme une grotte marine ». Et de même que le Faune, il a prétendu « perpétuer » les splendeurs rêvées, les « Vêpres magnifiques du Rêve et leur or vierge ». Il écrit : « La conscience excédée d'ombres

---

(1) Le rapprochement a été fait depuis longtemps du *Faune* de Mallarmé et de la *Diane au bois* de Banville. M. Léon Teissier, dans une intéressante brochure parue en 1945 aux Editions Calendau à Montpellier, a montré qu'en 1865-1866, Aubanel traita dans *Lou Pastre* un sujet tout proche du poème mallarméen. Un procès de cour d'assises, au mois de mai 1865, lui en avait fourni l'idée.

(2) Faut-il rappeler ici que nous possédons, depuis septembre 1948, non plus deux, mais trois rédactions successives du *Faune*, celui de 1865, celui de 1875 et le texte définitif de 1876 ? En fait, pour le sujet qui nous occupe, la première et la dernière rédactions entrent seules en ligne de compte.

se réveille lentement, formant un homme nouveau, et doit retrouver mon Rêve ». Ou ceci encore, après l'hiver de 1869-1870 : « J'avais passé un hiver très curieux, édifiant ma pensée par de beaux retours au rêve ». Et dans ses confidences à Mendès, après avoir parlé des curieux spectacles que le rêve avait déroulés dans la grotte marine de sa conscience, il ajoutait : « Cela ne sera pas perdu, et j'en conserve la donnée de trois ou quatre volumes ».

Etaient-elles au contraire, ces femmes, un *souhait* de ses *sens fabuleux ?* L'opposition des deux termes de l'interrogation s'explique maintenant. Le rêve, c'était la porte ouverte sur un monde mystérieux et enchanté, sur les libres créations de l'esprit. Le souhait des sens fabuleux, c'est le désir sensuel, c'est la poussée aveugle et impure de l'instinct. Voilà pourquoi le Faune hésite. Car il a rêvé de deux nymphes. L'une d'elles, la plus chaste, avait la pureté glacée des sources. Mais l'autre évoquait les chaleurs du désir. Faut-il donc croire que rien n'existe que l'appel des sens ?

Un moment suspendu, le Faune bientôt décide : rien n'existe que l'esprit, et les créations de l'esprit. Si nous voulons comprendre cette réponse à la question d'abord posée, relisons l'étude sur Delacroix que Baudelaire venait de publier en 1863. La nature, disait le grand esthéticien, n'est par elle-même qu'un amas de matériaux bruts. Si le *moi* de l'homme n'était là pour l'éclairer, pour la pénétrer de sa lumière, elle n'aurait ni ligne, ni couleur. L'activité créatrice de l'esprit donne au monde sa forme, et cette activité est essentiellement celle de l'art. Celui-ci n'a pas pour objet de peindre le réel. Il l'ordonne et, à la lettre, il le crée.

LA RECHERCHE DE LA PURETÉ

Reprenons maintenant, vers par vers, le texte mystérieux du *Faune*. Chaque détail s'éclaire, se justifie avec rigueur. Nulle eau que ne verse la flûte du Faune, nul autre souffle de vent que le chant qui jaillit des pipeaux. La nature est silence, inertie, immobile et lasse pamoison, horizon que ne trouble aucune ride. Cela seul vit et agit qui est de l'homme, qui jaillit de son esprit. Le souffle de l'inspiration est visible et serein parce que seul il monte vers le ciel au sein d'une nature immobile, parce que seul il est ordre et beauté. Il est « artificiel » aussi, parce qu'il ne naît pas de la nature, mais qu'il s'oppose à elle.

L'art est créateur, seul créateur. Le Faune va donc créer. Il va CONTER. Faire par conséquent ce que Mallarmé songeait à entreprendre en 1870, retouver son rêve, en faire la matière d'une œuvre d'art, et par là le perpétuer. Parmi le marécage silencieux (car la nature est par elle-même muette), le chant du Faune s'élève. Simple divertissement ? Plaisir de broder des arabesques sur la matière du souvenir ? Non pas, mais ambition de créer un monde, de donner une forme aux splendeurs entrevues (3).

Mais à peine a-t-il commencé de chanter que le Faune s'arrête. Il s'interrompt en pleine phrase. Il a compris que l'art ne crée pas. La nature autour de lui reste inerte, massive, rebelle. Son effort a échoué. Il en prend gaîment son parti. Car le vrai poète, celui qui cherche le *la*, n'a pas à souhaiter cette sorte d'hymen avec les choses que l'on discerne dans une certaine poésie impure. Qu'il renonce ! A ce prix, il retrouvera la ferveur, l'ingénuité de l'être jeune, intact et sain.

La partie du poème où s'exprime ce mouvement du Faune vers un idéal de pureté, est sans doute l'une des plus difficiles, l'une de celles où le poète s'est le moins soucié de bien marquer les liaisons et les rapports. De sa déception en face de la nature inerte à son espoir de revivre dans la ferveur première, nulle transition qu'un mot vague : *Alors...!* (4).

Deux ordres de considérations vont nous permettre d'éclairer cette obscurité. C'est d'abord l'effort que Mallarmé mène depuis 1867 pour dégager la poésie de ce qu'il faut appeler l'impureté romantique. Relisons une lettre que Lefébure lui écrivait le 2 juin de cette année. Vous avez rejeté de votre œuvre, lui disait Lefébure, « tous les filaments qui lient la Beauté à la partie grossière de l'homme et l'alourdissent de matière ». Et il ajoute : « Vous avez coupé les racines,

(3) Ne pas dire surtout : *afin de perpétuer l'aventure*, puisqu'il n'y a pas eu d'aventure, puisque tout ne fut que rêve.

(4) Kurt Wais est certainement celui des commentateurs qui s'est avancé le plus avant dans l'interprétation de ce texte. Il en a bien vu l'importance centrale, et il a relevé avec raison les erreurs de ceux qui l'avaient précédé. Il a vu aussi que le Faune prétend revenir à l'innocence des premiers âges. Mais son analyse reste embarrassée et tâtonnante. Quant à C. Soula, il transforme en interrogation l'exclamation du Faune : « Mais s'il en est ainsi, retrouverai-je la beauté de ma première inspiration ? ». Erreur de méthode moins admissible dans l'exégèse de Mallarmé que partout ailleurs, s'il est vrai que nul poète ne fut plus exact et rigoureux que lui.

chargées de terre, de vos fleurs ». Voilà en effet ce qu'a fait Mallarmé, ce que le lyrisme romantique ne faisait pas. La poésie d'un Hugo, d'un Lamartine, est impure. Elle est confusion du physique et du spirituel. Elle reste alourdie et souillée par tout ce qu'elle traîne après elle de matériel : sentimentalité confuse, ivresse de l'instinct. On discerne chez elle ce panthéisme plus ou moins conscient qui est un des éléments essentiels de la pensée romantique.

Mallarmé, comme Baudelaire, est aux antipodes de l'inspiration panthéistique. Il a le souci constant d'isoler l'esprit, de l'opposer au naturel. On observe chez lui, très vivante, cette préoccupation anti-naturaliste où J.-P. Sartre a si justement discerné l'un des courants importants du XIXe siècle, l'un de ceux qui éclairent le plus profondément Baudelaire.

Voilà pourquoi le Faune interrompt sans regret le poème commencé. Celui-ci était par trop romantique. Il s'efforçait d'évoquer des formes vivantes, de singer la vie, de faire naître des émotions sensuelles. Trop d'hymen en vérité. La poésie est quelque chose de plus pur.

D'autre part l'ambition de Mallarmé, son vœu le plus intime, c'est d'établir en lui l'équilibre, de faire régner la joie en son âme naturellement portée à la tristesse, c'est en un mot de vaincre l'impuissance. Les plus récents interprètes de Mallarmé ont fait justice d'une erreur trop longtemps acceptée. L'impuissance, chez lui, n'était pas une insuffisance du don poétique, un manque de facilité à s'exprimer en vers. Elle était doute sur soi-même, dépression, conflits intérieurs. A la façon du Tonio Kröger de Thomas Mann, Mallarmé était hanté, du fond de son « impuissance », par l'idée d'une vie spontanée et joyeuse, d'une vie qui ignorât les doutes, les scrupules, les retours sur soi. D'une vie qui fût aux antipodes de celle qu'avaient traînée ses deux maîtres, Baudelaire et Poe.

Nous pouvons maintenant comprendre le rapport des deux mouvements que Mallarmé a si audacieusement juxtaposés. Le poème commencé par le Faune était l'expression d'un désir. Il exprimait une aspiration au physique, au vital, un besoin d'étreindre. Le Faune renonce. Et du même coup il retrouve l'unité intérieure, la sérénité. Il est seul puisqu'il renonce à s'unir aux choses. Il se tient droit puisqu'il n'est plus courbé par le désir. Il est pur et fervent puisqu'il a retrouvé, par la mort du désir, l'innocence primitive.

LA CRITIQUE DU ROMANTISME

Mais au moment même où il se croit libéré, le Faune s'aperçoit qu'il est allé trop vite, qu'il n'a pas retrouvé l'ingénuité des êtres primitifs. Il sent en lui une blessure mystérieuse. Sans doute les nymphes n'avaient-elles pas d'existence, elles n'ont donc pu le mordre, et son sein est vierge de preuve. Quelle est donc cette autre morsure, due à quelque auguste dent (5) ?

Baudelaire avait décrit dans un poème fameux la prédestination funeste, le signe des maudits, l'inspiration. Mallarmé aujourd'hui écarte avec dédain (*Mais bast...!*) cette idée romantique. Elle suppose de la poésie une notion que Mallarmé aujourd'hui n'avoue plus. Il n'admet pas que la poésie soit la confidente du poète. Amusement naïf. Confusion du physique et du spirituel. Sentimentalité. Une rêverie faite d'images sensuelles s'évanouit dans la ligne vaine du chant. En dix vers, Mallarmé résume sa critique du lyrisme romantique.

Il avait commencé très tôt à s'y opposer. Il reprochait fort justement au romantisme ce qu'on est obligé d'appeler, d'un mot pédant, sa subjectivité. En 1866 déjà, il avait dédaigneusement défini les poèmes qu'il venait de donner au *Parnasse contemporain* des « intuitions révélatrices de son tempérament ». Il avait compris dès cette époque que la poésie contemporaine était marquée d'un vice, qu'elle était toute subjective, qu'elle ne parvenait pas à dépasser cette subjectivité radicale. Vue remarquable de clairvoyance, car le Parnasse prétendait au contraire prendre sur ce point le contrepied de Lamartine et de V. Hugo. Mallarmé avait bien vu ce que cette prétention avait d'illusoire, et que les jeunes poètes du *Parnasse* se bornaient à éviter l'anecdote à la Musset, mais restaient, à la suite de Baudelaire et du Gautier de *Ténèbres*, enlisés dans les analyses d'âme, dans les plaintes, dans les aveux.

Condamnation de la poésie subjective, quatre ans avant l'anathème tout semblable que portera contre elle Rimbaud. Condamnation, du même coup, de l'impressionnisme auquel Mallarmé avait lui-même sacrifié de 1862 à 1865. En juillet 1866, le poète écrivait à Aubanel qu'il s'agissait

(5) La construction de ces quatre vers est audacieuse, mais sans mystère. Rétablis dans la manière habituelle de s'exprimer, ils reviennent à ceci. Mon sein est vierge de preuve. Il atteste pourtant une morsure qui ne se confond pas avec celle du baiser, ce doux rien que des perfides exploitent pour apaiser les inquiétudes de ceux qu'elles veulent tromper. Cette blessure est mystérieuse et vient de quelque auguste dent.

pour lui maintenant d'ouvrir la cassette spirituelle « en l'absence de toute impression empruntée ». Mallarmé désormais situe son effort sur un plan supérieur à l'impression, sur le plan de l'absolu.

Ainsi éclairé par les confidences du poète, le texte mystérieux s'explique vers par vers. Il existe des poètes — les Romantiques — qui choisissent leur art pour confident secret (6). Le trouble de la joue, chez le joueur de flûte, ou, si nous préférons, l'effort d'expression chez le poète reçoit une valeur détournée et fausse, prennent la signification d'une confidence. Ce long chant n'est qu'un vain amusement. Le chanteur crédule prête naïvement à la beauté des choses les sentiments de l'homme. Tout est confusion. De sa rêverie sensuelle, le poète s'efforce de dégager une œuvre d'art, mais son chant ne sera jamais qu'une ligne vaine et monotone.

Découragé, le Faune saisit sa syrinx, sa malveillante syrinx, et la jette dans les roseaux. Qu'elle tâche d'y refleurir au bord des lacs. Elle n'est rien qu'instrument des fuites, des évasions dans l'irréel, et le Faune ne songe pas à s'évader hors de la vie.

Ce moment du poème en marque le centre, l'articulation principale. Il l'éclaire tout entier. Toute la première partie n'est rien que la découverte d'une erreur, la chute d'une ambition. Peu à peu le Faune a compris la vanité de l'œuvre poétique. Il abdique. La deuxième partie va décrire son abdication.

L'ABDICATION POÉTIQUE

Le Faune désormais se borne à regonfler des SOUVENIRS divers. Il renonce à toute ambition poétique, à tout effort pour donner au jaillissement des images une expression, à leur tumulte une forme d'art. Il écoutera la rumeur qu'il perçoit en lui. N'a-t-il pas quelque regret de l'ambition ancienne ? Peut-être, mais il l'écarte, sans vouloir regarder s'il n'y a pas quelque illusion dans sa sérénité nouvelle. Il ne veut plus qu'entretenir le souvenir des voluptueuses images, de la même manière qu'après avoir sucé une grappe, il souffle dans la peau lumineuse des raisins et s'amuse à la regonfler.

La fin du poème traduit les derniers mouvements d'un esprit qui cède à la torpeur, qui se laisse enliser. Il est midi. La chaleur du désir bouillonne dans les grenades mûres, dans le bourdonnement des abeilles, dans les veines du Faune. Mais son excès même accable. Le Faune s'assoupit. Il croit que le soir tombe. La nature se colore d'autres teintes. La fin de l'été, une atmosphère d'orage, une lumière cuivrée, l'Etna proche qui gronde. Et soudain une image se détache. Vénus, c'est-à-dire la beauté. C'est-à-dire, encore une fois, l'idéal. Le poète ne renonce pas si facilement à ses hautes ambitions. Les sens, à demi-assoupis, ce silence momentané de l'instinct, cette vie en suspens libèrent en lui l'aspiration à une activité plus noble. Il tend les bras, il fait le geste de saisir. De saisir la beauté...

Un coup de tonnerre. Il pare la foudre de ses mains disjointes, il se croit puni de son audace, foudroyé. Mais non. Ce n'est rien que le sommeil plus lourd, l'assoupissement définitif, la démission de l'esprit. Il oublie l'ambition de jadis, qu'il appelle maintenant un blasphème. Il rejoindra les nymphes dans le royaume de l'ombre. Ce n'est plus le rêve qui se lève à l'appel de Mallarmé. C'est Mallarmé qui plonge au royaume du rêve.

Antoine ADAM.

(6) Camille Soula construit : « Mais bast ! je suis l'interprète élu comme confident par la flûte double dont sous le ciel on joue... » Il faut certainement comprendre : « Mais bast ! tel choisit comme confident secret le jonc..., et rêve... », l'antécédent de *qui* étant de toute évidence le pronom *tel* qui commence la phrase.

«Quelques aspects de la formation du latin littéraire»[1]

M. J. Marouzeau a réuni sous ce titre un certain nombre d'articles parus dans divers recueils et revues du monde entier. Il faut lui savoir gré de nous les avoir rendus ainsi commodément accessibles. Au reste il ne s'agit pas d'une simple réimpression : outre que leur groupement, selon un plan médité, donne à chaque partie du volume sa véritable importance, nombre de passages ont été revus, mis au courant, refondus et enrichis. Je dirais avec M. Marouzeau que l'ensemble constitue un essai de linguistique d'une langue littéraire, si je ne craignais d'effrayer à tort ceux qui ne sont pas familiers avec la linguistique, car en fait il n'est pas d'ouvrage plus directement compréhensible pour tous les latinistes ni plus attrayant. La science la plus sûre y est présentée avec un art et une clarté qui ne sont pas un des moindres mérites de l'ouvrage.

Ce livre est à la fois une œuvre de probité scientifique et un exemple de méthode. Les problèmes y sont passés au crible de la critique, et les solutions douteuses rejetées même quand elles ont l'appui de noms éminents; et chemin faisant l'auteur réduit à néant quantité de théories ou d'explications qu'on se transmet de génération en génération sur la foi des manuels. Mais venons-en au détail.

L'ouvrage est divisé en huit chapitres. Les trois premiers étudient les caractères du vocabulaire latin (*Aspects du latin ancien, Dérivation, Vocabulaire*); les trois suivants étudient plus spécialement les efforts du latin et les procédés mis en œuvre par lui pour se constituer une langue littéraire et philosophique (La « copia dicendi », *La conquête de l'abstrait, L'apport du grec*): le septième traite de la syntaxe, et le huitième de la stylistique, chaque chapitre étant lui-même subdivisé en plusieurs études.

* * *

On aura le plaisir, au fur et à mesure de la lecture, de découvrir sous les badigeons successifs des diverses époques, la couleur vraie, le caractère originel de la langue de Rome et du Latium (*Latinas-Vrbanitas-Rusticitas*, p. 7-25), et avec eux la vie, les occupations de ceux qui la parlaient. Des verbes aussi usés que *agere, ducere, capere,* qui font le désespoir de nos élèves par leurs acceptions multiples, reprennent sous nos yeux leur propriété première. Le *liber*, la *pagina*. la *linea* eux-mêmes retournent à la terre, d'où ils sont nés, et y retrouvent une fraîcheur et une saveur depuis longtemps effacées. Ainsi peu à peu, par sondages successifs M. Marouzeau nous fait découvrir le vieux sol latin et ses *rustici*. La critique littéraire, elle aussi, fait son profit de cette étude, et l'auteur montre comment doit être appréciée la langue de Plaute (p. 25-28), sur laquelle un jugement hâtif de G. Boissier induit encore en erreur les auteurs de manuels.

On apprendra ou rapprendra (*Groupements de suffixes*, p. 35-47) à se méfier d'une tendance à laquelle on cède si souvent, surtout devant de jeunes élèves, par désir de simplifier, et qui consiste à attribuer un sens déterminé et invariable à chaque suffixe. On ne brouillera plus ensemble capture, couture, voiture, froidure; on distinguera le sens actif de *tegmen* et le sens passif de *segmen*. Les accidents historiques (p. 47-56) qui ont modifié la valeur ou l'emploi des suffixes sont nombreux et multiformes. M. Marouzeau, à titre d'exemple étudie à ce propos les vicissitudes des suffixes *-tus* et *-tio,* pour montrer que c'est ici une circonstance fortuite, indépendante de la langue proprement dite, qui sauve les dérivés en *-tus* qui semblaient condamnés, au détriment des dérivés en *-tio* qui semblaient devoir l'emporter : l'adoption du vers dactylique contraignait le latin à renoncer à tout un lot important de mots qui, comme *occasio* présentaient une longue entre deux brèves. C'est ainsi que *occasio* cède le pas à *occasus* et que la langue finit par confondre pour le sens des termes aussi différents à l'origine que *actus* et *actio*.

---

(1) J. Marouzeau, Paris, Klincsiek, 1949, in-8°, 232 p. Ce volume marque la résurrection de la *Collection linguistique* dont il constitue le n° LIII.

Que d'idées reçues sont à revoir à la lumière de *Synonymie et supplétivation* (p. 57-71) ! Je pense entre autres aux sens de *timeo, metuo, uereor,* distingués d'une manière si rassurante par nos grammaires, aux prétendues nuances des indéfinis *quis, aliquis, quisquam* qui ne sont jamais d'accord avec les textes, à l'histoire de la négation.

***

Comment, de cette « langue de paysans », empreinte de *rusticitas,* les Romains ont-ils fait cette langue universelle, à laquelle la civilisation mondiale doit son vocabulaire et même les assises de son raisonnement ? Les trois chapitres suivants examinent quelques points de ce problème.

L'auteur signale quelques causes, méconnues jusqu'alors, qui ont permis au latin de s'élever de cette fameuse *patrii sermonis egestas* à la *copia dicendi* dont un Cicéron se fera un titre de gloire, et met en lumière le rôle de la langue religieuse, juridique et diplomatique : « on fait appel d'ordinaire à des influences extérieures, comme l'émulation provoquée par l'apport de la littérature grecque..., mais il ne faut pas oublier les facteurs d'enrichissement que les Latins ont trouvés dans leur propre tradition » (p. 105).

Puis, partant de l'observation de menus détails, (*La conquête de l'abstrait* et *L'apport du grec,* p. 125-141), M. Marouzeau s'élève peu à peu et brosse de façon magistrale, en une sorte de fresque, l'histoire de la pensée latine à travers les âges. C'est une magnifique leçon de ce que j'appellerai de l'archéologie linguistique, j'entends archéologie en ce qu'elle a de meilleur : à l'aide des objets qui nous ont été conservés, en l'occurrence le vocabulaire d'une langue, l'auteur reconstitue la vie, les usages, la façon de penser, les enrichissements spirituels successifs de la masse anonyme de tout un peuple disparu et retrouve ainsi l'histoire d'une période importante de l'humanité. Ajouterai-je une remarque plus modeste ? Ces deux chapitres sont de première importance pour tout professeur soucieux de présenter à ses élèves des modèles de traduction, pour la version et pour le thème, qui montrent la différence de pensée et d'expression entre un Français du XXe siècle et un Latin de l'époque de Cicéron.

***

C'est le chapitre de la « syntaxe » (p. 143-159) qui fournira peut-être les suggestions les plus utiles et les mises en garde les plus sages vis à vis de certaines règles que nous serinons à nos élèves à longueur d'année. « Les modernes, ayant pris le latin comme la base essentielle de l'enseignement grammatical et presque comme le fondement même de toute pédagogie, se sont habitués à le considérer comme une sorte de construction de l'esprit, telle qu'il suffit à chacun pour l'interpréter d'exercer son ingéniosité naturelle. L'erreur est à la fois pédagogique et scientifique » (p. 152). Et M. Marouzeau cite une remarque de Ch. Bally : « On ne cesse de répéter que le latin est une langue éminemment logique; les arguments linguistiques de cette thèse sont plus que contestables. »

Dans l'explication des faits de syntaxe on refusera donc le premier rôle à la logique, et aussi à la psychologie qu'on a tenté de lui substituer : « Il faut pour interpréter la syntaxe faire largement la part du « mécanique ». Plus d'une construction, plus d'une règle ne comportent aucune explication rationnelle, ne s'expliquent que par des déviations fortuites..., auxquelles l'usage finit par donner une autorité » (p. 146). Voyez par exemple les remarques sur l'origine des tours et expressions *timeo ut, haud scio an sit, it clamor caelo.* Et M. Marouzeau a beau jeu d'énumérer (p. 148-150) quelques-uns des illogismes de syntaxe de ce latin réputé comme modèle de logique.

Pour conclure sur ce point, « si l'on peut espérer rendre compte des complexités de la syntaxe, ce n'est pas par une interprétation subjective des faits et par un pur effort de réflexion, c'est en dépistant les influences, les accidents, c'est en remontant de proche en proche à tous les antécédents d'une construction donnée, c'est en faisant de la syntaxe historique » (p. 151).

***

On se réjouira que celui qui est aujourd'hui le chef incontesté des études de stylistique dont il a été non le rénovateur mais le fondateur, ait consacré à la stylistique une large place dans ce volume. Deux ouvrages connus de tous, le *Traité de stylistique latine,* et le *Précis de stylistique française* nous ont rendu familière la pensée du maître; les lecteurs de *L'Information Littéraire* ont trouvé dans le numéro 3, sous le titre de *Stylistique comparée* un nouvel aspect

de ses idées sur le style. J'aime mieux laisser ici au lecteur le plaisir d'aller de découverte en découverte à travers les six études successives qui composent ce chapitre : *Principes et méthode, Langue et style, Langue et poésie, L'expression indirecte, L'expression négative, L'art horatien.*

Chaque page de ce livre si riche nous aide à mieux pénétrer dans les secrets de l'expression latine, chaque page est pleine d'observations dont on pourra tirer profit pour l'explication des auteurs, car toute la littérature latine, des origines à la littérature chrétienne comprise, est mise ici à contribution. Cependant M. Marouzeau a consacré quatre études à quatre auteurs particulièrement représentatifs : *la langue de Plaute* (p. 25-28), *la « copia dicendi »* (p. 93-105) est une préface à la lecture de Cicéron, *Le souci étymologique* (p. 71-79) étudie un côté curieux de l'art de Virgile, et enfin *L'art horatien* (p. 193-222), à propos de la stylistique, taille la part du lion au bon Horace.

J'ai tenté en ces quelques remarques de donner une idée du butin qu'un latiniste peut remporter de la lecture de cet ouvrage. Ajouterai-je que pour le professeur de français le profit sera considérable aussi ? A chaque instant M. Marouzeau, ami des comparaisons justes et des vues larges, passe du latin au français soit pour les rapprocher soit pour les opposer, et c'est un nouvel attrait de son livre que cette confrontation entre les procédés d'une langue morte et d'une langue vivante qui lui doit le jour, mais qui sous de nombreux rapports a tranché ses attaches avec elle.

L. NOUGARET.

L'originalité du latin chrétien

Les travaux de la lexicographie, quand ils portent sur des mots essentiels à une époque ou à un état de civilisation, n'intéressent pas seulement le linguiste, mais aussi le sociologue et l'historien; c'est ce qu'a montré excellemment un article paru ici même (mars-avril 1949) sur le livre que M. A.-J. Greimas consacrait au *Vocabulaire de la mode vestimentaire en 1830*. La portée générale d'ouvrages de ce genre n'apparaît pas moindre à lire une autre thèse récente, vouée à l'analyse d'un matériel verbal pourtant bien différent, celle de M[lle] H. Pétré, *Caritas. Etude sur le vocabulaire latin de la charité chrétienne* (1). La diffusion du christianisme en Occident n'a pu manquer, en effet, de déterminer dans le vocabulaire latin des transformations grosses de conséquence pour l'avenir (langues romanes, civilisations modernes) et en elles-mêmes fort significatives de la nature du phénomène chrétien. Le livre est riche d'une documentation abondante qui provoque la réflexion.

LES INFLUENCES ÉTRANGÈRES

Le fait essentiel qui nous paraît en ressortir est l'importance qu'a eue pour tous les développements ultérieurs l'origine exotique du christianisme et le fait qu'il s'est présenté à Rome non pas seulement avec une doctrine originale, mais un livre étranger, la Bible, à la main.

Le christianisme provient à Rome d'une terre étrangère, l'Orient grec, où il a déjà créé à son usage tout un vocabulaire. Pour exprimer les notions maîtresses de la doctrine qui leur était apportée, les chrétiens de langue latine auraient pu se créer eux-mêmes, à neuf, un vocabulaire avec les ressources de leur langue. Ils ne semblent pas l'avoir fait. Dans l'édification d'une latinité

(1) Louvain, *Spicilegium sacrum*, 1948, 412 p. in8°. La publication de l'ouvrage, achevé en 1940, a été retardée par la guerre.

chrétienne ils sont partis non des idées ou des choses mais des mots, c'est-à-dire du vocabulaire grec déjà constitué. Ce n'est pas qu'ils aient, de façon trop intempérante, cédé à la tentation d'en latiniser les mots; on a vite fait de dénombrer les emprunts du type *euangelium, blasphemare, eleemosyna,* etc.; à trop s'avancer dans cette voie, la religion nouvelle se fût créé un jargon incompréhensible et qui eût gravement contrarié sa diffusion. Mais on ne les voit pas non plus tenter de chercher à ces mots grecs des équivalents à peu près exacts dans leur langue ou du moins — car il ne faudrait, bien entendu, rien exagérer — ce n'a sûrement pas été chez eux une préoccupation essentielle. Ils nous donnent le plus souvent l'impression d'avoir retenu le mot latin, quel qu'il fût, que le mot grec évoquait de la façon la plus mécanique, la plus immédiate, se contentant de le charger des divers sens qu'avait déjà, dans l'usage chrétien, le mot grec ainsi décalqué.

La conséquence, capitale, est que la plupart des faits latins ne s'expliquent en réalité que comme la transposition de faits grecs : ainsi l'exclusion d'*amor* au bénéfice de *caritas* ou *dilectio* transpose seulement l'exclusion du groupe d'ἔρως et de φιλῶ au bénéfice de celui d'ἀγάπη ; *liberalis, liberalitas,* si propres, semble-t-il, à traduire un authentique aspect de la charité chrétienne, ne sont apparemment écartés que parce que ἐλευθέριος. ἐλευθεριότης. orientés plutôt du côté de la noblesse d'âme, n'ont jamais été (et pour cause) employés pour parler de la bienfaisance; *proximus* a été préféré à *propinquus* parce que ὁ πλησίον évoque des rapports plus exclusivement locaux. Comme le vocabulaire chrétien de langue grecque continue pour une bonne part un vocabulaire juif de langue grecque qui s'était souvent lui-même constitué de la sorte, en adaptant à un mot grec quelconque le sens d'un mot hébreu qu'il serait chargé de représenter, on devine le caractère artificiel du vocabulaire auquel on aboutit en latin après une seconde opération de ce genre : *proximus,* sous ses honnêtes apparences latines, n'est même pas un hellénisme, c'est un hébraïsme et l'on en dira autant de *frater* qui, lui aussi, au delà d'ἀδελφός ne prend son sens que dans l'hébreu.

Ce vocabulaire chrétien de langue latine doit s'être constitué à une époque relativement ancienne puisqu'il apparaît, dès la fin du IIe siècle, époque où remontent nos premiers textes suivis, déjà fixé. On est aussi frappé de la remarquable stabilité qu'il conservera par la suite : il s'impose à tous, apparaît, dans ses choix tout autant que dans ses exclusions, intangible, comme consacré; il faudra tout le prestige d'Augustin pour remettre en circulation le mot *amor,* auquel il tient comme correspondant en effet à l' ἔρως de ses vieux maîtres platoniciens.

Ces deux traits donnent à penser que ce vocabulaire chrétien s'est formé pour l'essentiel à l'occasion des premières traductions en latin de la Bible grecque, fondement de la nouvelle religion; cette hypothèse expliquerait bien les caractères que nous avons dégagés tout d'abord : souci des correspondances verbales et maladresse du décalque.

Historiquement, il est vrai, les circonstances, la date, les milieux où s'opéra, apparemment en plusieurs étapes et avec des reprises, la traduction de la Bible nous échappent à bien des égards : ces premières versions ne survivent plus matériellement pour nous que par les citations qu'en font les auteurs des IIIe et IVe siècles. Mais nous savons par le témoignage de la tradition ultérieure de quelle façon l'Eglise chrétienne, héritière sur ce point du judaïsme, a considéré la parole de Dieu : la lettre même en était sainte, et le décalque à peu près immuable d'un terme par un autre toujours identique a dû paraître, si infidèle qu'il semble de prime abord à nos yeux modernes, plus sûr, plus respectueux, plus objectif qu'une traduction véritable où ne peuvent manquer de se glisser des éléments d'appréciation individuelle.

Un examen du matériel dont nous disposons nous donne également l'impression que ces traductions dont la portée devait être si grande ont été mal faites, improvisées pour les besoins immédiats de l'apostolat et du culte par des hommes qui n'avaient, bien entendu, aucun soupçon de ce que pouvait être la mentalité hébraïque, qui ne connaissaient même sans doute très bien ni le latin ni le grec, qui n'avaient en tout cas aucun sentiment des finesses de l'une ou l'autre langue, aucune connaissance de la valeur exacte des mots telle que leur histoire la leur confère : l'exclusion d'un mot comme *beneficium,* si chargé de sens depuis Sénèque mais qui, malheureusement pour lui, ne se présente pas comme le calque d'un mot grec usité en même sens dans la Bible peut être à cet égard bien caractéristique.

Un moderne hésiterait sans doute à être aussi sévère s'il n'était confirmé dans un tel jugement par l'autorité de saint Augustin lui-même : « On peut dénombrer, écrit-il dans le *De doctrina christiana* (II, XI), ceux qui ont traduit les Ecritures de l'hébreu en grec (allusion à la légende des Septante) : cela est pour les traducteurs latins tout à fait impossible. En effet, aux premiers temps de la foi, *le premier venu,* s'il lui tombait entre les mains un manuscrit et *qu'il se crût quelque*

connaissance des deux langues, se permettait de le traduire. » *Qui scripturas ex Hebraea lingua in Graecam uerterunt numerari possunt, Latini autem interpretes nullo modo. Vt enim cuique primis fidei temporibus in manus uenit codex Graecus et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguae habere uidebatur, ausus est interpretari.* Bien entendu, il est fort douteux que des traductions destinées avant tout à la liturgie aient été composées dans un désordre aussi anarchique. Ce qu'on retiendra du témoignage d'Augustin, c'est l'impression de barbarie, de contre-sens ou de non-sens diffus, l'insatisfaction en un mot qu'il éprouve à comparer lui-même la Bible grecque à ses versions latines, la médiocre opinion qu'il se fait des auteurs d'un tel travail.

Nous tenons là, sans doute, dans les conditions particulières où fut exécuté le travail de transposition des textes sacrés (hâte, incompétence, exigences d'une fidélité matérielle, fascination d'un énoncé en langue étrangère), l'explication de cette impropriété — du point de vue latin — et de cette barbarie qui caractérisent le vocabulaire chrétien; il est clair, en effet, que l'autorité de l'Ecriture devait aussitôt consacrer les choix initiaux, quels qu'ils eussent été.

RUPTURE AVEC LA LATINITÉ

Tout cela nous amène à reconnaître aux origines de la latinité chrétienne une sorte de départ à zéro sur la base d'un vocabulaire banal, fortuit, imprécis, élu pour des raisons de conformité à un vocabulaire étranger, et qui ne doit à peu près rien aux élaborations séculaires de la culture latine. Les mots élus, sans doute, prendront bientôt un sens précis, voire technique, mais qui devra tout aux contextes scripturaires dans lesquels ils figurent. Ce n'est ni l'usage de Cicéron, ni celui de Sénèque qui revit, si peu que ce soit, dans le mot de *caritas :* dans l'usage chrétien, le mot, pris initialement comme une forme vague à peu près vide, n'a de sens que par allusions à tels passages de Paul ou de Jean où il est employé; le mot de *proximus* doit à peu près tout son contenu à la parabole du Bon Samaritain, et ce sont encore les derniers mots de cette même parabole *qui fecit misericordiam in illo* qui ont déterminé le glissement sémantique de *misericordia,* expressif désormais d'un service actif des pauvres et des malheureux, et non plus, comme en latin classique, synonyme d'indulgence et de pardon.

Parce qu'il a tenté de faire servir à l'expression des idées chrétiennes les mots latins de la tradition plus ancienne, c'est-à-dire en somme parce qu'il a tenté de faire correctement (du point de vue linguistique) le travail que les premiers traducteurs de la Bible n'ont pas su ou voulu faire, parce qu'il emploie *beneficentia, largiri, humanitas,* un Lactance, au IV[e] siècle, fait dans la littérature chrétienne, et malgré l'évidente sincérité de ses convictions, à peu près figure de païen. Et les autres, en dépit de leur culture qui fuse de temps en temps ou d'un réel tempérament d'écrivain, n'en finiront jamais de s'excuser ou, hélas ! de se glorifier, en tout cas de témoigner de l'impropriété, de la rebutante incorrection du langage que leur suggère l'Ecriture ou l'*ecclesiastica consuetudo dicendi.* Saint Paul, déjà, conscient de l'étrangeté de son jargon, leur avait donné l'exemple et dans le monde grec également un saint Basile, lui aussi, devait dans ses homélies s'occuper à prévenir l'hilarité que les barbarismes de la traduction des Septante ne manquaient pas de déchaîner au pied de sa chaire : « Que la singularité du mot (il s'agit du mot φαῦσις dans *Genèse,* I, 15) ne vous fasse pas rire et ne vous moquez pas de nous si nous ne nous conformons pas à vos usages dans le choix des mots. » (*Hexam.,* 3[e] Homélie : *P.G.,* XXIX, 120 D).

Dans l'ordre du vocabulaire, la non-continuité de la civilisation antique avec ce qui sera plus tard la civilisation chrétienne apparaît donc crûment. La langue littéraire elle-même des écrivains chrétiens, et d'autant plus qu'ils se veulent plus intérieurs à la communauté ecclésiastique, en sera marquée presque toujours d'une tare indélébile, langue sans attaches, sans résonances, sans passé et comme volée à ses possesseurs légitimes, usurpée. Quand ils essaieront de la parer des grâces de la rhétorique de leur temps, ces fleurs perdront chez eux ce qu'elles peuvent encore conserver d'attrait et de sens dans la très vieille langue que parlent à côté d'eux leurs contemporains païens, Claudien, Rutilius, Ausone, Symmaque. Entre elles et ce vocabulaire à la fois plat et brutal, étranger pour tout dire, puisque ses racines sémantiques essentielles sont ailleurs, s'établira une discordance insupportable (maniérisme de la *Correspondance* de saint Cyprien, froideur glaciale de la *Cité de Dieu*). Ou une dissonance à laquelle certains esthètes ont su de nos jours très finement se faire sensibles : il faut relire dans Huysmans le chap. III de *A Rebours.*

Le latin chrétien n'atteint en fait à quelque grandeur que lorsqu'il renonce à tous ces ornements, traditionnels à Rome mais trop latins justement pour être vraiment siens, et qui ne sont chez lui que d'emprunt. Il lui faut serrer de plus près ses origines authentiques, s'en tenir à la rhétorique de la Bible. C'est ce qui fait la valeur littéraire de quelques passages des *Confessions* et surtout du véritable « latin » chrétien, celui de l'ancienne liturgie romaine et du sacramentaire léonien; mais ce « latin » doit-il au latin classique — disons mieux : au latin tout court, celui de Plaute, de Sénèque, de Tacite et d'Apulée tout autant que celui de Cicéron — beaucoup plus que les mécanismes les plus élémentaires de la morphologie et de la syntaxe ?

DÉCADENCE OU BARBARIE

Ce point de vue où nous orientent pour leur part, discrètement mais de façon souvent très impérieuse, les relevés, les statistiques procurés par Mlle Pétré, semblera sans doute peu favorable à la latinité chrétienne. Et le lecteur ici est en droit de se demander si ce point de vue est le bon, s'il ne représente pas, à tout le moins, une position à dépasser, déjà dépassée peut-être. Précisément on se souvient qu'en ces dernières années un des acquis les plus certains de la philologie a été de rendre au latin chrétien ses titres de noblesse : là où des générations antérieures n'avaient vu souvent que vulgarisme méprisable ou décadence, décomposition en tout cas du latin classique, les travaux d'un Mgr Schrijnen et de ses élèves, ceux de Mlle Mohrmann en particulier, maintenant toute une équipe de bons travailleurs groupés autour de la revue *Vigiliæ Christianæ* nous ont appris à reconnaître une langue originale, savoureuse, qu'il convient d'étudier, d'apprécier pour elle-même. Et c'est d'ailleurs dans la ligne de ces savants que Mlle Pétré, certainement, entend avoir travaillé.

Nous ne croyons pas, en tout cas, qu'il y ait contradiction — il y aurait bien plutôt convergence — entre les vues de la nouvelle école et celles que nous avons ci-dessus proposées. Mais peut-être la résolution de cette apparente antinomie — médiocre latinité du latin chrétien; intérêt, excellence, même littéraire, du latin chrétien — nous fera-t-elle entrer plus avant dans l'intelligence de cette langue spéciale et de son originalité. Essayons au moins d'apporter quelque clarté dans une matière très complexe.

Pour une langue comme pour un organisme, entrer en décadence, voire se décomposer est une certaine façon de se prolonger; il y a continuité entre la santé, la maladie, la décomposition même, et celle-ci, en particulier, demeure un phénomène essentiellement continu, aux étapes progressives et comme insensibles. Des causes étrangères peuvent le rendre inévitable ou l'accélérer, il n'en paraît pas moins comme intérieur, une sorte de langueur; la santé était combat, équilibre de forces antagonistes; puis cet équilibre a été compromis et certaines forces, depuis toujours présentes mais contrepesées, l'ont emporté désormais seules. Pour une cause ou pour une autre, le nombre vient à diminuer de ceux qui parlent correctement, c'est-à-dire qui s'efforcent de conserver le plus possible des éléments de la langue traditionnelle tout en l'utilisant à tous leurs besoins et tout en demeurant eux-mêmes très largement intelligibles à un nombre suffisamment étendu de leurs contemporains. Quand ces milieux soucieux d'une expression correcte deviennent trop restreints, il se produit comme une sorte de décollement, avec affaissement d'un côté, rétraction de l'autre; un véritable bilinguisme tend à s'établir à l'intérieur de ce qui peut conserver longtemps encore les dehors d'une langue unique, mais où l'on distinguerait peut-être plus justement une langue savante d'une part, de plus en plus immobilisée sur elle-même, et, d'autre part, une langue décadente, parlée telle, dans les circonstances ordinaires de leur vie, par les doctes eux-mêmes. Cette langue décadente, c'est la langue commune d'autrefois mais que ne soutient plus la référence aux modèles traditionnels; elle est livrée alors aux mauvais démons. Mais ces démons ne sont point survenus de l'extérieur; ce sont les siens, tendance à la banalisation, à l'à peu près, au relâchement intellectuel, à l'expressivité brutale; avec plus ou moins de succès, ils la sollicitaient depuis toujours.

Ces phénomènes d'affaissement sont particulièrement sensibles dans le monde romain à partir du IIe siècle; le langage des chrétiens y participe donc, il en est même marqué davantage et marqué plus tôt que le langage de leurs contemporains païens parce que les chrétiens qui écrivent ont un souci plus vif d'atteindre un public socialement et linguistiquement inférieur. Les philologues d'autrefois étaient donc pleinement justifiés à voir dans la latinité chrétienne une latinité décadente, le fruit d'une vieille langue en voie de décomposition.

Mais — et c'est là que se pose à l'encontre l'opinion, pleinement justifiée aussi, croyons-nous, des philologues modernes — ce n'est pas sa participation, même plus accentuée, à un affaissement linguistique commun à toute la société contemporaine, qui caractérise dans son être original le latin chrétien; ce n'est là que son aspect le plus extérieur, simple reflet, fatalité des temps. Il faut même dire, croyons-nous, que dans la mesure où la décadence est un phénomène interne, où elle suppose continuité avec les états antérieurs, abandon, le plus souvent inconscient, à des tendances congénitales à la langue, l'aspect décadent du latin chrétien nous cache son caractère le plus spécifique qui est d'avoir été créé par une série d'artifices, pour un milieu volontairement séparé, d'être né d'opérations brutales, d'un traumatisme extérieur, ayant pris son origine en cette fondamentale rupture de continuité qu'a représentée l'imposition à la langue latine d'un décalque des Ecritures (et sans doute de la liturgie) grecques. On s'y est autrefois souvent trompé, attribuant à la décadence du langage tels ou tels traits qui sans doute opposent fortement la latinité chrétienne à la latinité classique, mais traits dont on serait bien empêché d'expliquer la genèse par la voie d'une corruption de la latinité authentique, qui sont en fait des exotismes, attribuables aux origines grecques et hébraïques de cette langue.

Le latin chrétien s'est bien formé à partir du latin déjà décadent du second et du troisième siècles; ce n'en est pas moins un édifice nouveau. Il s'est bien formé de matériaux en cours de dissolution, mais le remploi qu'il en a fait les recharge d'une certaine densité et précision, et les arrache à l'évolution qu'ils connaissent dans la langue commune, les introduit dans une nouvelle histoire. Ce qui fait l'originalité du latin chrétien, c'est ce qui fait aussi qu'il n'est plus du latin : l'histoire de la langue ne s'y continue plus. Très vite, d'ailleurs, ce latin chrétien affirmera son caractère de langue artificielle, constituée comme extérieure à la langue latine, soustraite à son devenir : immobilisé dans sa référence au décalque jadis donné des Ecritures grecques, il prendra figure de langue archaïque, même il apparaîtra bientôt, en dépit de sa barbarie originelle, conserver — suprême paradoxe — plus de latin que la langue commune, suite authentique cependant de la latinité de toujours et qui, auprès de lui, continue de poursuivre, sans aucune ancre de rappel, sa dissolution progressive. Pour avoir été utilisé fidèlement, littéralement, immuablement, par des générations, il finira enfin par prendre cette dignité que toute langue, si artificielle ait-elle été en ses origines, acquiert avec le temps, quand ses mots se sont chargés d'un long héritage de souvenirs.

Le latin chrétien est donc à la fois un latin décadent, issu d'une très vieille histoire, et une langue originale, neuve même, mais, il faut bien l'ajouter, d'une originalité qu'elle doit pour une large part à ses attaches exotiques, allogènes, à sa barbarie (au sens propre de ce terme), à ce qu'elle n'est plus qu'en apparence du latin. Selon ce qu'on en étudie, l'un ou l'autre aspect, décadence (et latinité) ou originalité (barbare), apparaît plus en lumière : il est clair que c'est dans une étude lexicographique, comme est celle de Mlle Pétré, que l'aspect exotique du « latin » chrétien, sa rupture avec la langue traditionnelle alors même qu'il en utilise les mots, doit ressortir avec le plus de relief.

LES EXIGENCES DU FAIT CHRÉTIEN

Il peut être tentant de se demander si, pour l'expression de leur foi, les chrétiens auraient pu procéder autrement. Etaient-ils vraiment condamnés à la solution qu'ils ont adoptée, sorte d'allographie ou d' « allolalie » en laquelle les mots employés ne sont plus que formellement des mots latins puisqu'ils ne prennent leur sens réel qu'à condition d'oublier ce qu'ils signifient en latin, de se référer au mot grec ou hébreu dont ils sont avant tout les représentants, ou aux contextes sacrés dans lesquels ils figurent et qui, s'éclairant l'un par l'autre, en procureront au fidèle la seule intelligence à laquelle il puisse accéder ? N'auraient-ils pu adopter vraiment le latin pour leur langue ? N'est-ce pas ce qu'avaient fait, deux ou trois siècles plus tôt, ceux qui avaient introduit à Rome l'univers de la philosophie, de la sensibilité, de la poésie grecque ?

Plusieurs choses s'y sont opposées. Il aurait fallu des lettrés; on n'en a pas eu sous la main. Il aurait fallu du temps pour pouvoir tâtonner, mettre au point; or l'évangélisation, le salut des âmes n'attendait pas; dès que l'Eglise a franchi le seuil des milieux hellénisants, c'est tout de suite qu'il lui a fallu une Ecriture et une liturgie latines. Il aurait fallu de la liberté, la possibilité de se faire la main en des expériences qui n'engageassent pas l'avenir; or c'est évidemment par les textes sacrés qu'on a dû commencer et c'était renoncer à toute possibilité de retouches ultérieures. Mais le plus important a été sans doute que, sur le plan linguistique, les

chrétiens n'étaient pas tant les hommes d'une doctrine, susceptible en effet d'être exprimée en n'importe quelle langue assez évoluée, ou les porteurs d'une littérature vénérable dont on tâcherait d'assimiler l'enseignement. Ils étaient les hommes d'un livre censé l'œuvre de Dieu lui-même, les hommes de formules particulières, voulues intangibles parce que le moindre détail en pouvait recéler un mystère : tout ce système où la littéralité même était essentielle se fût évidemment désarticulé à passer dans un autre univers linguistique et dès qu'on n'eût pas adopté la méthode de traduction, de transposition plutôt par décalques allographiques, qu'ils ont en fait employée.

La contre-partie de ce qu'ils ont fait nous est curieusement fournie par une tentative moderne linguistiquement du plus haut intérêt. On sait que le Saint Siège a voulu, ces temps derniers, doter l'Eglise latine d'une nouvelle traduction du psautier, faite directement sur le texte original et d'où disparaîtraient les évidents contre-sens et non-sens de la version traditionnelle. Ces fautes tiennent le plus souvent à des décalques purement mécaniques. En pourchassant ce type d'erreur, en recherchant une traduction qui, en chaque endroit, rendît le plus exactement possible le sens de l'hébreu, le nouveau traducteur, le P. Bea, s'est trouvé de proche en proche amené à répudier la méthode allographique qu'avaient adoptée ses prédécesseurs d'il y a dix-sept cents ans : selon son sens en chaque passage, le même mot hébreu a été traduit par l'équivalent latin qui se trouvait être en ce cas particulier le plus exact et qui par force ne devait pas être toujours le même. Mais si chaque texte pris isolément se trouve ainsi traduit de façon plus claire et plus exacte pour des gens à qui nous attribuerions par exemple la conscience linguistique d'un « honnête homme » du second ou du troisième siècle, il est clair que cet éclatement (le même mot *'émet* [= *ueritas* suivant le système allographique du psautier traditionnel] sera traduit (1) 17 fois par *fidelitas*, un mot qui manque totalement dans la Bible latine, 4 fois par *fidelis*, 6 fois par *ueritas* ou *uerus*, ailleurs par *fides*, *rectus*, *sincerus*, *firmus* ou *constans*) comporte à l'échelle du livre entier un inconvénient très grave puisque le lecteur ne dispose plus des correspondances matérielles qui lui permettraient de restituer l'unité de notions dont l'unité précisément, en sa richesse et complexité, constitue souvent un des points les plus originaux du message judéo-chrétien.

L'originalité du latin chrétien est d'être né de la traduction de livres étrangers ou, plus exactement, d'une transposition de ces livres par décalques conventionnels. Ce souci d'un conservatisme littéral qui fait sa barbarie au moment de sa naissance (en le rattachant à un texte étranger, en sorte qu'il est dans la latinité comme un corps étranger) fera plus tard sa consistance et sa solidité (lié à ses premiers états, il n'évoluera que plus lentement), le rendra capable d'un certain classicisme et, par un renversement inattendu, fera même sa latinité (il immobilise un état moins corrompu de la décadence latine).

A l'historien, la structure linguistique du latin chrétien rappelle l'aspect exotique de la chrétienté latine naissante, justifie assez largement le reproche de séparatisme jadis adressé par les païens. Le philosophe peut retenir ce fait que le christianisme ne s'est pas présenté comme une doctrine immatérielle, un pur esprit, apte à s'insinuer, pour les animer, dans les organismes préexistants; il fut, dans une large mesure, un système concret, tangible (l'Eglise et le Livre), s'installant avec armes et bagages au milieu des structures anciennes qu'il ignore, qu'il bouscule et qui ne pourront l'accepter qu'en se reniant; le paradoxe, en effet, c'est qu'à un stade ultérieur, quand la mortalité universelle a fait son œuvre, rien ne survit plus de ces structures décomposées que ce qui avait accepté le baptême, pourtant meurtrier. Qui avait accepté de perdre sa vie en voyait quelque chose de sauvé et le reste n'était plus que cadavre.

Jacques Perret.

(1) A. Bea, *Le nouveau Psautier latin*, p. 120. — Sur cette méthode de traduction, cf. les remarques (dont nous nous inspirons ici) de L. Bouyer, *La Maison-Dieu*, XIV, p. 149-163.

BIBLIOGRAPHIE

A PROPOS DE QUELQUES OUVRAGES RÉCENTS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

L'*Information littéraire* m'ayant chargé du compte rendu des livres relatifs à la linguistique française parus récemment, je me suis trouvé embarrassé. Un nombre considérable d'ouvrages a été en effet publié dans nos disciplines depuis 1947 et, à moins de me livrer à des énumérations à peine commentées, il m'était impossible de les signaler tous dans l'espace limité qui m'est départi. Aussi ai-je préféré borner mon étude à quelques livres caractéristiques.

A. — Grammaires

J'ai été un peu déçu, je l'avoue, en lisant l'ouvrage de MM. Cayrou et Laurent et de Mlle Lods (1). M. Cayrou dont les travaux sur le latin font autorité et qui a publié un utile lexique de la langue classique, bien connu des étudiants de licence, aurait pu nous donner une grammaire qui complète et remplace le *Bon usage* de Grévisse. Celle qu'il vient de publier avec les collaborateurs distingués que sont le regretté P. Laurent et Mlle Lods ressemble comme une sœur aux grammaires que nous possédons déjà. Les auteurs se sont refusés à envisager historiquement les faits grammaticaux : conception admissible dans une grammaire de l'usage mais qui, dans certains cas, aurait demandé à être appliquée d'une manière plus souple. Qu'on consulte, par exemple, le paragraphe consacré aux *familles de mots étymologiques* (p. 42) : distinguant d'une manière un peu simpliste les termes de *formation populaire* et ceux de *formation savante*, les auteurs donnent une liste de mots de la famille de *pied* qui offre un mélange étonnant de mots introduits en français aux dates les plus variées. Parmi les mots de « formation populaire », ne lisons-nous pas *piétiner* dont le premier exemple connu est de 1647 (Oudin) et *piétinement* signalé pour la première fois chez Raynal en 1780 ? Ne parlons pas de la terminologie grammaticale de l'ouvrage qui aurait demandé à être rajeunie; n'insistons pas sur les inévitables et, semble-t-il, peu nombreuses erreurs de détail (2), ne mentionnons qu'en passant le chapitre sur *l'Origine des mots* dont l'aspect est vraiment « scolaire » (3). Les auteurs devaient au moins présenter les faits de manière claire; ils ont préféré être complets (sans y réussir d'ailleurs) et accumuler des observations qu'on a dû imprimer, faute de place, en petits caractères. Regrettons aussi que M. Cayrou et ses collaborateurs aient fait suivre leur ouvrage de *Notes élémentaires de métrique*. Une grammaire n'est pas une encyclopédie.

L'Essai de grammaire psychologique de M. Galichet (4) présente, malgré de graves défauts, et aussi, peut-être, à cause de ses défauts, un certain intérêt. M. Galichet a bien vu le problème qui se pose aux grammairiens d'aujourd'hui et après la *Pensée et la langue* de F. Brunot, après les ouvrages de Damourette et Pichon, de Séchehaye et de Guillaume, sa grammaire essaie d'étudier « structuralement » les faits de langue. M. Galichet a-t-il réussi ? Il semble en être persuadé, mais ses affirmations n'entraînent pas toujours l'adhésion du lecteur. Ni linguiste, ni historien de la langue, ni psychologue, M. Galichet manquait évidemment des moyens qui lui auraient permis de réaliser l'œuvre qu'il avait entrevue. Il s'en faut pourtant que sa grammaire soit sans utilité; on la consultera quelquefois en attendant qu'un travailleur mieux préparé que M. Galichet nous donne la grammaire psychologique dont nous attendons la venue.

B. — Ouvrages relatifs au lexique

Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy a le double inconvénient d'être peu maniable (il se compose de 10 volumes in-4°) et d'être d'un prix assez élevé. Aussi certains lexicographes, désireux de satisfaire un vaste public d'étudiants et de lettrés, ont-ils eu l'idée de publier des dictionnaires d'ancien français de petites dimensions, peu coûteux et où pourtant rien de ce qui est essentiel ne manquerait. C'est à cette légitime préoccupation que répondait le *Petit dictionnaire de l'ancien français* de Van Daële (5). Cet ouvrage qui n'est pas sans mérites présentait le défaut de ne pas comporter d'exemples. Le lexique que M. Grandsaignes d'Hauterive a publié en 1947 (6) marque à cet égard un progrès. Est-ce à dire que l'ouvrage soit sans défaut ? Je ne le crois pas.

On peut tout d'abord adresser à M. Grandsaignes d'Hauterive un reproche concernant la méthode qu'il a

(1) G. Cayrou, P. Laurent, Mlle J. Lods, *Le Français d'aujourd'hui, Grammaire du bon usage*. Paris, Armand Colin, 1948. 1 vol. in-12 de 454 pp.

(2) Signalons pourtant celle-ci, qui n'est pas nouvelle : il est inexact que le vers alexandrin ait été employé pour la première fois dans le « poème sur Alexandre » qui date de la fin du XIIe siècle (p. 398). Chacun sait qu'on rencontre le vers de 12 pieds dans la *Chanson du Pèlerinage de Charlemagne* qui lui est antérieure.

(3) Pourquoi les auteurs ne se sont-ils pas inspirés ici du remarquable ouvrage de M. Von Wartburg, *Structure et évolution de la langue française* ?

(4) Galichet (Georges), *Essai de grammaire psychologique*. Paris, Presses Universitaires, 1947, 1 vol. in-8° de XXI-224 pp. L'ouvrage, épuisé, est en voie de réimpression.

(5) Paris, Didier, s. d. (1939), 1 vol. in-12 de 536 pp.

(6) R. Grandsaignes d'Hauterive, *Dictionnaire d'ancien français. Moyen âge et Renaissance*. Paris, Larousse, 1947, 1 vol. in-8° de XI-592 pp.

employée : l'auteur n'a fait figurer dans son dictionnaire que les termes qui ont disparu depuis la fin du XVIe siècle, pratique dont Van Daële s'était sagement abstenu, car elle présente de graves inconvénients (7).

Mais l'ouvrage de M. Grandsaignes d'Hauterive pèche à d'autres égards. N'insistons pas sur les lacunes, bien que quelques-unes (comme celle d'*art* qui possédait au Moyen âge des sens bien différents de ceux d'aujourd'hui) soient pour le moins regrettables, et ne portons pas grief à l'auteur des graphies étranges qu'il a attribuées à certains mots; un défaut plus grave est relatif aux erreurs de datations. Les références aux ouvrages auxquels appartiennent les citations que fait M. Grandsaignes d'Hauterive sont en effet accompagnées de dates qui, toujours imprécises (XIIe, XIIIe siècle, etc.), sont quelquefois fausses : c'est ainsi que les textes d'*Aucassin et Nicolette* sont mentionnés comme appartenant au XIIe siècle, alors que l'œuvre date du XIIIe. Nous pourrions mentionner une vingtaine d'erreurs semblables : c'est beaucoup pour une liste d'ouvrages qui ne comprend que 150 titres; on se demande d'ailleurs pourquoi l'auteur donne à chaque fois les dates des ouvrages cités, puisque celles-ci figurent déjà (pp. X et XI) dans le *Tableau des abréviations*. Quelquefois les définitions sont trop courtes et insuffisantes, quelquefois inexactes, souvent aussi le mot est défini, mais aucune des expressions où ce mot figurait en ancien français n'est mentionnée. Qu'on compare par exemple l'article *raison* chez M. Grandsaignes d'Hauterive et chez Van Daële, on verra que ce dernier n'est pas toujours inférieur à son successeur.

Un autre défaut de l'ouvrage provient du fait que le vocabulaire étudié s'étend sur une période de temps beaucoup trop longue : le lexique français, de la *Chanson de Roland* à Montaigne présente un caractère hétérogène. L'auteur aurait dû se borner à l'ancien français et, en tous cas, s'arrêter au seuil du XVIe siècle.

J'ai insisté sur les défauts du dictionnaire de M. Grandsaignes d'Hauterive. Ces défauts sont en partie réparables. Souhaitons que, dans une prochaine édition, l'auteur nous présente un ouvrage qui, amélioré, rendra de grands services aux étudiants, aux lettrés et à tous ceux qui s'initient aux études médiévales.

Je suis beaucoup plus sceptique sur l'utilité d'un autre ouvrage que M. Grandsaignes d'Hauterive, dont il faut admirer la capacité de travail, vient de publier récemment (8). L'expression *langues européennes* qui figure dans le titre de l'ouvrage prête assurément à confusion. Ne figurent dans ce dictionnaire que des mots appartenant au grec (rarement au sanskrit), au latin, à l'ancien français, aux trois principales langues romanes : français, italien, espagnol, et enfin à l'anglais et à l'allemand. Ce choix opéré parmi les langues *indo-européennes* n'obéit qu'à des critères d'utilité; il est d'ailleurs discutable : pourquoi les mots russes par exemple, ne sont-ils nulle part mentionnés ? Il eût fallu aussi que l'auteur fît précéder son ouvrage d'une copieuse introduction sur la phonétique et la morphologie comparées des langues héritières de l'indo-européen. Démuni de ces renseignements indispensables, l'ouvrage de M. Grandsaignes d'Hauterive me paraît n'avoir qu'un intérêt assez mince. Il sera plus souvent consulté par des curieux ou des journalistes que par des étudiants.

Il faut ajouter à ces dictionnaires copieux et documentés un ouvrage beaucoup plus léger que M. M. Schöne a consacré à la « Vie du langage » (9). Je n'aime pas beaucoup le titre de l'ouvrage emprunté à celui de Darmesteter, *La Vie des mots*, qui nous reporte aux temps déjà lointains des théories organicistes : le langage n'est pas un être vivant et il est dangereux de lui appliquer des métaphores d'origine biologique. Bien que le livre de M. Schöne soit agréablement écrit et qu'il utilise des informations correctes, je ne partage cependant pas l'opinion trop flatteuse que M. Dauzat professe à son égard (10). La lexicologie, qui est une science dans l'enfance, a plus besoin de dépouillements peut-être fastidieux et d'austères recherches sur la méthode que d'anecdotes contées avec esprit. Ceci dit, j'ajouterai que l'ouvrage de M. Schöne peut être considéré comme un instrument utile de vulgarisation destiné au grand public.

C. — Stylistique

Le livre que M. Cressot, doyen de la Faculté des Lettres de Nancy, vient de consacrer à la stylistique (11) appartient à un genre assurément plus relevé. Solidement documenté, présenté avec talent, cet ouvrage rendra de grands services à ceux qui, dans les textes, s'intéressent aux problèmes que pose la *forme* adoptée par l'usager ou l'écrivain. Il complète heureusement, sans le remplacer, l'excellent *Précis de stylistique française*, de M. Marouzeau, dont une réédition nous a été donnée l'an dernier chez Masson. L'introduction du livre de M. Cressot comprend des pages excellentes. L'auteur se sépare judicieusement de Ch. Bally qui exclut l'expression littéraire du domaine de la stylistique et il a raison d'accepter la thèse de M. Marouzeau suivant laquelle le style est « l'attitude que prend l'usager, écrivant ou parlant, vis-à-vis du matériel que la langue lui fournit ».

D'accord avec M. Cressot sur l'objet même de son étude, je me sépare de lui en ce qui concerne la méthode. M. Cressot se refuse à employer la méthode qui consisterait « à partir d'un fait affectif et à rechercher des tours associés à l'expression de ce sentiment ». Ce serait là, pense-t-il, faire œuvre de psychologue. Peut-être. Personnellement, je tiens pour périmée la thèse de Saussure qui proclamait l'autonomie absolue de la linguistique. Ce n'est qu'en faisant appel à la psychologie et à la sociologie (pratiquées par des philologues) que les disciplines linguistiques françaises dépasseront le stade analytique où elles sont restées trop longtemps confinées, pour aborder celui des synthèses. Je suis assuré qu'une étude stylistique menée en partant des faits de psychologie, loin d'aboutir comme le croit M. Cressot « à des catalogues interminables et monotones » dépasserait, non seulement en intérêt, mais en *valeur explicative*, les études stylistiques dont nous disposons actuellement. L'emploi d'une telle méthode aurait permis je crois, à M. Cressot, d'apporter dans les commentaires stylistiques intéressants d'ailleurs, qui servent d'appendice à son ouvrage, un plan qui ne distinguant pas mécaniquement la *langue*, la *grammaire* et la *phrase*, ne serait pas un plan *a priori*, une vue de l'esprit, mais un plan

(7) Inconvénients très sensibles dans un ouvrage de grandes dimensions comme le monumental *Dictionnaire de la langue du XVIe siècle*, de HUGUET (en cours de publication à Paris, chez Didier). Il faut d'ores et déjà songer à refaire cet ouvrage qui a coûté à Huguet une vie de travail.

(8) GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE, *Dictionnaire des racines des langues européennes*. Paris, Larousse, s. d. (1949), 1 vol. in-12 de 356 pp.

(9) Maurice SCHÖNE, *Vie et Mort des Mots*, Paris, Presses Universitaires (Collection *Que sais-je ?*), 1947, 1 vol. in-12, de 135 pp.

(10) *Français moderne*, avril 1948, p. 146.

(11) CRESSOT (Marcel), *Le style et ses techniques*, Paris, Presses Universitaires, 1947, 1 vol. in-8° de VIII-253 pp.

vivant, moulé sur la structure profonde des œuvres à étudier, et différent pour chacune d'elles.

Sur quelques points de détail, je ne suis pas d'accord avec des idées de l'auteur. J'ai des réserves à faire sur le chapitre qu'il consacre au lexique et je ne partage pas l'estime de M. Cressot pour le manuel collectif intitulé *Où en sont les études de français* qui à côté d'excellents travaux comprend (je pense aux chapitres dûs à Ch. Guerlin de Guer) des pages très médiocres. Je regrette aussi que M. Cressot n'ait pas fait suivre ses nombreuses et très intéressantes citations de références précises. C'est là un défaut qui pourra être corrigé dans une prochaine édition.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. Cressot rendra de grands services aux étudiants de Faculté et aux élèves des classes supérieures des lycées. Il pourra aussi être consulté avec profit par ceux qui ont la charge de les enseigner.

D. — Conclusion

L'analyse qui précède permet peut-être de dégager une conclusion générale.

Le problème qui se pose actuellement en linguistique française me paraît être surtout un problème de méthode (12).

(12) Cf. mon article *La lexicologie sociale*, paru dans l'*Information littéraire*, n° 2.

1° L'objet même des études n'est pas nettement déterminé. Les auteurs ne savent pas se limiter et font de leurs ouvrages des « déversoirs de fichiers ». La lecture de certaines grammaires et de certaines études lexicologiques fait quelquefois penser à ces ouvrages de minéralogie ou de botanique du XVIe siècle, où un chapitre était consacré, on ne sait pourquoi, à l'anatomie des poissons, ou à des anecdotes tirées de l'histoire romaine. Il s'agit avant tout, pour chaque travailleur, de déterminer avec précision le champ de son activité. Non d'accepter les yeux fermés les délimitations anciennes.

2° La méthode elle-même demande à être fixée. Beaucoup de linguistes, par ailleurs travailleurs excellents, vivent sur les idées de Darmesteter, de Saussure, de F. Brunot, etc. Quelques-unes de ces idées restent valables; d'autres sont périmées. Il importe de faire le point et, dans chacune des disciplines de la linguistique, d'élaborer des méthodes rationnelles de travail qui empêcheront la dispersion des efforts et permettront de réaliser des œuvres durables. Ces méthodes devront être synthétiques. Il est temps pour les études de linguistique française, de dépasser le point de vue analytique et descriptif qui a été longtemps le leur. Il faut décrire, soit, mais à condition que la description aboutisse à *expliquer* les faits. La synthèse doit d'ailleurs être maniée avec prudence et utiliser des analyses très complètes.

G. Matoré.

Jean Guéhenno : **Jean-Jacques. En marge des Confessions.** I. 1712-1750 (Paris, Grasset, 1948, 319 p.).

Voici « un livre de bonne foi ». Trop de récentes « réhabilitations » de Rousseau tombaient, par l'effet de leur zèle apologétique, dans les erreurs mêmes des réquisitoires anti-romantiques et anti-rousseauistes du début du siècle. M. Guéhenno est un vrai rousseauiste, et un humaniste. Il ne fait pas de son Jean-Jacques une idole; il aime l'homme en lui, partageant les enthousiasmes, découvrant les fautes sans chercher systématiquement à les excuser mais sans non plus se voiler vertueusement la face.

L'idée de récrire la vie de Rousseau d'après des documents moins incertains que les *Confessions* lui vint en lisant pour la première fois la *Correspondance générale* publiée par Th. Dufour. Les renseignements qu'elle fournit, ainsi que divers autres écrits de Rousseau, devaient, une fois complétés et contrôlés par les études de nombreux érudits permettre d'établir « en marge des Confessions » un commentaire critique de l'œuvre autobiographique. Le projet prit corps en 1941 « dans les tristes et faux loisirs que faisait aux écrivains la solitude », et ce premier volume constitue le début de ce qui, nous dit modestement le chercheur, « peut bien n'être ici qu'une assez ridicule entreprise ». L'auteur attribue à son défaut de mémoire la responsabilité de la « singulière méthode » qu'il a adoptée. Elle consiste à reconstruire la vie de Rousseau au jour le jour, sans idée préconçue sur son développement ultérieur : « Ce premier volume conduira mon lecteur jusqu'en 1750; eh bien — le lui avouerai-je ? — je ne sais guère mieux que lui ce qu'a été la vie de Jean-Jacques de cette année-là jusqu'à sa mort. »

Le lecteur n'aura pas à se plaindre de cette peu académique méthode. Elle nous vaut une vision fraîche d'images qu'avait vidées de leur vie un siècle et demi de gloire littéraire, et nous évite des erreurs. S'étonne-t-on que Rousseau se soit attaché à Thérèse ? C'est que « chacun la voit comme cette vieille ménagère à béguin et à double menton que montre le seul portrait qu'on ait d'elle, et l'on raisonne toujours comme si Jean-Jacques lui-même avait toujours été le philosophe chargé de gloire des années 1760, ce maître de vertu promis au Panthéon... » Méthode dont le moraliste, comme le critique, peut d'ailleurs tirer profit : « Si brève que soit la vie, nous avons le temps d'être plusieurs personnages que le destin ironique se charge de révéler, et le plus grand drame de notre vie quelquefois peut tenir justement dans la contradiction de ces divers personnages entre eux ».

L'accord n'est en effet jamais démenti, dans ce livre, entre l'historien de la littérature et le philosophe. L'érudition, toujours cachée (l'auteur se refuse avec véhémence à paraître savant), s'allie sans effort à la sympathie pour un frère en humanité, la colorant seulement d'une indulgente ironie. M. Guéhenno rectifie en souriant une date trompeuse, un mensonge d'omission; ne croyons pas tout ce que disent les *Confessions* — qui ne nous disent pas tout — du passage au séminaire de Turin, du séjour aux Charmettes. Les intentions que le critique rétablit derrière les faits ne sont pas toujours aussi désintéressées que Rousseau voudrait nous le faire croire : la conversion au catholicisme, certainement préméditée, et de pur opportunisme; et la correspondance des années de jeunesse révèle parfois un Rousseau quémandeur, vivant d'expédients, sinon de flatterie, qu'ignorent les *Confessions*. Tel épisode galant que Rousseau prétend n'avoir introduit que pour nous faire « connaître un homme » est peut-être une habile concession au goût libertin du siècle. Qu'ont été au vrai les rôles respectifs dans le « trio » des Charmettes ? L'étude des dates sug-

gère à M. Guéhenno une version plus prosaïque, mais plus vraisemblable que celle que nous offre le 5e livre. Il ne se gêne pas pour traiter Rousseau, à diverses reprises, de « pédant », de « vaniteux », de « glorieux »; mais sans cruelle méchanceté, avec l'indulgente familiarité d'un homme qui connaît les jeunes. Ailleurs, une sympathie éclairée l'identifie avec Jean-Jacques; il revit ses luttes, imagine, souffre, invective, espère en lui : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs ? A quel panégyrique l'invitait-on ? A quelle célébration du siècle ? A quelle parade de beaux esprits? A quelle fête d'hypocrites et de pharisiens satisfaits ? Mais rien, rien ni personne ne le contraindrait plus à mentir. Il parlerait comme un témoin devant Dieu et devant les siècles, sans autre souci que celui de la vérité et du bonheur des hommes. Epurer ? Les menteurs. C'était corrompre qu'il eût fallu écrire... »

La confrontation entre le texte des *Confessions* et les documents, contemporains des événements relatés, dégage l'intérêt autobiographique de quelques écrits de jeunesse peu connus. Du *Mémoire à M. de Mably* sur l'éducation de son fils, M. Guéhenno extrait un curieux portrait moral de Rousseau par lui-même, à vingt-huit ans. Mais d'autres pages ne sont pas moins vivantes, dans lesquelles l'auteur anime un passé qu'il nous fait voir chargé d'actualité. Un hymne à l'humanisme nouveau du XVIIIe siècle ouvre le chapitre XI; à la fois puissante reconstitution, à la Michelet, d'une époque généreuse sons des apparences frivoles, et ardente profession de foi qui nous rappelle la sincérité ardente du *Journal d'un homme de quarante ans* et du « Cévennes » de *Dans la Prison.* Ces lignes n'ont pas été écrites sans une pensée pour notre époque tourmentée et décevante :

« Le jeu des littérateurs n'avait jamais été plus brillant. Mais quelle erreur on eût commise à ne les prendre que pour des dilettantes et des sceptiques. Les mêmes artistes qui ménageaient à une aristocratie mourante, désœuvrée et frivole, les plus futiles divertissements, avaient d'eux-mêmes, de leur famille, du milieu bourgeois d'où ils étaient venus, et de ses énergies, une conscience nouvelle et quelque fierté ».

Ailleurs, c'est un portrait de Diderot :

« Il pensait comme son cœur battait. C'était une forte plante d'homme, avec un long visage, de grands yeux étincelants, un long nez généreux, une bouche gourmande. Il portait des pensées comme un arbre porte des fruits, *sub divo,* sous la grande lumière du ciel... »

Çà et là, des vues ingénieuses, comme celle-ci à propos du système de notation musicale :

« Il y avait en Jean-Jacques, entre bien d'autres personnages, comme il y aura en Fourier, en Proudhon, une sorte de bricoleur de mansarde, un maniaque de l'invention, grande ou petite. La première avait été ce projet de diligences qu'il avait soumis au gouvernement de Savoie, les dernières seront l'Emile, ce nouveau système d'éducation, le Contrat social, ce plan d'une société jamais vue qu'il proposera au monde ».

Mais il faut toujours revenir à ce contact direct avec l'homme, qui fait le prix du livre de M. Guéhenno. L'histoire littéraire n'est pas méprisée, mais ramenée à sa juste fonction, qui est de nous éclairer sur une aventure humaine. Car l'aventure de Rousseau, c'est l'aventure de l'homme moderne. M. Guéhenno, qui n'est pas le premier à le remarquer, excelle à mettre l'accent sur l'actualité frappante que confèrent les années présentes à la vie de cet homme de génie sorti du peuple :

« La chance ou la malchance, certaines conjonctures du destin et son génie ont fait de lui un extraordinaire résumé de la condition humaine dans les temps modernes; tel qu'on voit en lui se poser et se débattre un grand nombre des plus graves problèmes avec lesquels nous ne cesserons plus d'être aux prises. C'est ainsi qu'il ne peut mourir et qu'il est de toutes nos batailles. »

La philosophie humaniste de M. Guéhenno lui suggère parfois, à propos de Rousseau, des maximes qui solliciteront la réflexion du lecteur, ou même ses réactions : « Peut-être certaine intensité de l'être paraît toujours folie, et nous ne semblons sains d'esprit que parce qu'un long usage nous a appris à cacher nos prétentions... ». « L'histoire de notre esprit n'est bien souvent que celle de notre corps précisément ». Conquis ou irrité, le lecteur ne restera pas indifférent. Il saura gré à M. Guéhenno de lui faire retrouver en Rousseau la nature humaine, avec ses faiblesses, sans doute, mais aussi avec ses enthousiasmes généreux. Quiconque se refuse, avec M. Guéhenno, à désespérer de l'homme, aimera les lignes par lesquelles il salue, dans les dernières pages de son livre, la publication du *Discours sur les Sciences et les Arts :*

« Ce qui inspirait en fin de compte ce petit livre, c'était le principe éternel des révolutions. Un cœur d'homme se plaçait au centre du monde et prétendait que tout répondît à son propre mouvement. Il se fait juge de la société et la remet en ordre selon la vertu, sa vertu... Invincible naïveté, jeunesse merveilleuse du cœur, absurdité toujours renaissante, que ne cessent pas de dénoncer les satisfaits, mais qui ne cesse de relancer les hommes sur le chemin de la grandeur ».

Jacques VOISINE.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

La composition française[1]

Le baccalauréat de jadis a comporté le Poème en vers latins, puis le Discours latin auquel succéda le Discours français. Pendant longtemps les candidats ont traité des sujets qui n'étaient pas ce que nous appelons des sujets littéraires. C'étaient parfois des problèmes de rhétorique, par exemple « de l'importance de l'exorde dans une harangue », parfois des discours imaginaires à la manière de ceux qu'inventaient les historiens latins : « Paroles de Charlemagne à ses Preux au moment de commencer la guerre d'Espagne ». Le Manuel de Composition française de Lanson cite encore « Les Adieux de Marie Stuart à la France ». Peu à peu ce discours a tendu à devenir une page de critique littéraire : cette évolution me paraît en un certain sens dangereuse. Que de professeurs parlent maintenant de « dissertation » à la première partie du Baccalauréat !

Une « épreuve de culture »

Il est temps de revenir à l'essentiel et de penser à la valeur pédagogique et humaine d'un exercice qui joue un rôle si important dans notre enseignement. L'essentiel, c'est d'abord que la composition française reste toujours et en toute circonstance une épreuve de culture véritable et non la mesure d'une accumulation de connaissances. On a protesté ici-même et hier encore contre les sujets qu'ont proposés certaines Facultés; les remarques sévères qui ont été faites me paraissent pleinement justifiées. Rien n'est plus ridicule que de demander au baccalauréat une « Etude sur l'évolution de la comédie française de Molière à Beaumarchais ». C'est le titre même d'un chapitre de tous les Manuels d'Histoire littéraire. Y a-t-il des professeurs qui croient avoir formé un esprit et un jugement quand ils invitent un enfant à réciter ou à recopier un chapitre du Manuel ?

J'ai dit « épreuve de culture » : je veux dire par là que la composition française, pendant l'année scolaire et le jour de l'examen, sert à vérifier que les jeunes gens ont eu un contact direct et prolongé avec les grandes œuvres littéraires, que les textes immortels qui sont le don de la France au patrimoine commun de l'humanité, sont désormais familiers au jeune homme et à la jeune fille de chez nous. Il ne s'agit point que l'adolescent ait lu un traité d'histoire littéraire, connaissance presque vaine. S'il connaît les textes, l'enseignement oral du maître lui apprendra assez ce qu'il en faut savoir. Epreuve de culture qui permet de s'assurer que l'enfant s'est intégré dans un certain ordre de pensée.

Quand nous indiquons un sujet tel que celui-ci (je le choisis à dessein aussi simple que possible : « Quel est le héros de Corneille que vous préférez ? », il est bien évident que nous cherchons à nous assurer que l'élève a lu un certain nombre de tragédies, à deviner ce que, dans cette lecture, il a mis de son intelligence et de sa sensibilité, à voir si son être a été modifié et infléchi par une découverte fraîche. On ne peut répondre à une question aussi naïve que si Rodrigue, Horace, Auguste, Polyeucte, Nicomède sont devenus des compagnons de vie et des amis familiers. Et si, après six ans d'études, ce ne sont pas là des amis, le jeune homme n'a-t-il pas perdu son temps au collège? Et si je demande à un élève de Troisième : « Quel est le personnage de Molière qui vous paraît le plus amusant ? », je procède à une vérification du même ordre. La composition française est avant tout mise en œuvre de lectures et d'émotions personnelles suggérées par ces lectures.

Elle enseigne autre chose, je le sais et je n'ai garde de l'oublier, mais je ne vous en parlerai guère : un art de s'exprimer. Vous n'ignorez pas quelle est la souffrance de ceux qui ne peuvent ***s'exprimer.*** Par la pratique de la composition française nous voulons permettre à chacun de dire ce qu'il ressent, ce qu'il a sur le cœur, ce que contient son intelligence; nous voulons apprendre à trouver les mots, les tours, les formules, les images qui rendent le mieux compte du moi de chacun. Sur cet aspect de la composition française, je laisse la parole à celui de mes collègues qui vous entretiendra des procédés des classes de grammaire, classes dont la fonction propre est d'enseigner aux enfants à manier avec justesse cet outil souple et délicat qu'est la langue française. Je ne parlerai donc pas de cette ***compositio verborum*** qui était pour Quintilien une des parties essentielles de l'éloquence, mais seulement de la découverte des idées et de la mise en ordre de celles-ci, de l'***inventio rerum*** et de la ***dispositio rerum.***

Car il ne faut pas seulement que l'élève trouve des mots qui lui donnent satisfaction (bien que cette nécessité soit absolue), il faut encore qu'il apprenne à présenter ses idées et ses sentiments de manière à

(1) Causerie faite aux Journées pédagogiques de Sèvres le 20 mars 1948.

plaire au lecteur. Ainsi nous recherchons d'une part l'originalité propre de chacun — je n'aurais pas à le dire s'il n'y avait des professeurs qui redoutent cette originalité — et d'autre part un art de communiquer cette originalité, de la mettre en forme, tâche si importante que le nom même de composition française l'indique, je crois, suffisamment. Mise en forme et par conséquent recherche d'une méthode. Et cette méthode fait partie de cette même politesse, de ce respect du lecteur, de cette attention à autrui qui exigent l'accentuation et la ponctuation. Il y a une vertu morale dans la composition française, car il y a quelque incivilité à ne pas savoir bien présenter ce que l'on veut dire.

Par conséquent pour nous, professeurs, la composition française est à la fois un moyen de respecter et de reconnaître l'originalité propre de chaque élève et un effort pour plier cette originalité aux règles de la communication aisée des pensées. Qu'il y ait pour certains opposition entre ces deux principes, je le sais, mais la vie scolaire est faite d'oppositions surmontées. Elle est toujours à la recherche d'un équilibre entre principes contradictoires et également respectables. Tout l'art du maître, toute sa valeur tiennent à la découverte du point d'équilibre de chaque classe. Quels que soient les efforts de la pédagogie, il reste toujours dans nos exercices un je ne sais quoi qui ne peut s'enseigner ni se transmettre.

Aussi voudrais-je me limiter à un certain nombre de remarques assez terre à terre. Il faut oser pénétrer dans la cuisine et ne pas se borner à décrire la pièce montée qui doit paraître sur la table. Je voudrais vous parler d'abord du choix des sujets, et ensuite de la manière de rendre les devoirs de français.

LE CHOIX DES SUJETS

1° Vaincre l'ennui

Dans le choix des sujets il y a un premier idéal à atteindre, et il y en a un deuxième, qui, naturellement, est en contradiction avec le premier. Le premier consiste à donner aux jeunes gens des sujets qu'ils ont envie de traiter et seulement ceux-là, le deuxième c'est d'obliger tous les élèves à traiter ensemble les mêmes questions que peut-être ils n'ont pas du tout envie de traiter. Deux principes opposés, pareillement respectables. Faisons la part de l'un et de l'autre : le vrai professeur est celui qui sait inspirer à la plupart des élèves un vif désir de parler de l'objet présent de leur étude. Dans les classes de grammaire une leçon sur l'accord des participes peut être suivie avec enthousiasme, je le sais, je l'ai vu; tous les enfants considérant pendant quelques minutes que rien n'est plus essentiel à leur bonheur que de découvrir les mystères de l'accord avec l'objet dans le cas des verbes pronominaux. Mais si, le matin, quand ces petits se tiraient de leur lit, vous leur aviez demandé : « Avez-vous envie d'apprendre aujourd'hui les règles de l'accord des participes ? » ils n'auraient peut-être pas été transportés de joie à cette idée.

Le même problème se pose à nous pour la composition française. Il ne s'agit pas de flatter les élèves, de les laisser aller à la pente de la facilité. Notre tâche d'éducateurs est en grande partie d'apprendre l'enthousiasme et l'ardeur pour ce qu'il est nécessaire de faire. A notre école les enfants doivent devenir « meilleurs et plus sages »; nous profiterons aussi de la composition française pour leur enseigner à se soumettre à la nécessité des tâches scolaires.

Condamnons tout de suite et avec sévérité un genre de sujets qui est sans fruit aucun, aussi ennuyeux pour le professeur que pour les élèves. Je les appellerai pour simplifier, et avec quelque injustice, les sujets « Brevet Elémentaire ». Cet exercice consiste à dicter une pensée morale aussi incolore que possible, un de ces truismes de tout repos que d'honnêtes auteurs du siècle dernier ont fabriqués en série, et à demander aux enfants un commentaire ramené à des formules stéréotypées, l'idéal du genre étant la plus grande banalité, le conformisme total aussi bien dans la pensée que dans l'expression. Parfois le maître plus audacieux ajoute gravement : « Vous n'avez rien mis de votre expérience personnelle là-dedans ! ». L'expérience personnelle d'une gamine de quatorze ans invitée à se demander si, comme l'a dit La Rochefoucauld, les vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves dans la mer ! Et j'ai entendu blâmer une fillette qui n'avait emprunté ses exemples qu'aux livres qu'elle avait lus ! La connaissance de la vie qu'a un enfant de quatorze ans, c'est à travers ses livres qu'il doit l'avoir. Ou plus exactement, c'est un effort hors de sa portée que de se regarder vivre, de se juger, de réfléchir sur l'existence de lui-même et des autres. Ce n'est qu'en classe de philosophie qu'il acquerra cet art difficile, le dernier de tous, la connaissance du moi.

Laissons donc résolument de côté le développement d'idées morales ou, si nous croyons cet exercice utile, demandons aux adolescents d'inventer un récit qui illustre une maxime qui puisse leur être intelligible.

2° Exploiter le travail préparatoire

Reste le choix des sujets dans les classes de Troisième, Seconde et Première. Un premier point sur lequel je voudrais attirer votre attention c'est la nécessité absolue d'une étroite continuité de l'enseignement littéraire. Il est étonnant de penser que l'habitude ne s'est jamais prise de transmettre ses élèves en les accompagnant de leur cahier de textes. Le professeur de Seconde devrait savoir exactement ce que ses élèves ont lu, ce qu'ils ont écrit en Troisième. De même le professeur de Première devrait être renseigné sur ce qui s'est passé en Seconde. Assurer au mieux la continuité de l'enseignement, c'est affaire de camaraderie entre collègues d'un même établissement, c'est aussi la tâche des Proviseurs, Directrices et Principaux. Nous devons travailler en équipe, une équipe qui va de la Troisième à la Première, je dirais volontiers de la Onzième à la Philosophie.

Je n'oublie pas non plus que dans une année scolaire on ne peut donner que quatorze ou quinze devoirs français, peut-être seize : raison de plus pour utiliser à plein ce moyen de formation. De la Troisième à la Première il y a une progression à suivre. Des professeurs de Troisième qui proposent des sujets donnés au baccalauréat, me paraissent commettre une erreur monstrueuse. Les enfants changent vite entre quatorze et dix-sept ans. Le bon maître est celui qui sent toujours l'évolution de sa classe et qui la suit.

Quelques principes généraux sont pourtant utiles : d'abord tout sujet doit avoir été préparé; un devoir français sur Corneille est la conclusion d'un certain nombre d'études de textes de celui-ci : explications préparées, comptes rendus de lectures, déclamations

de belles scènes. Un devoir est l'aboutissement de ces lectures préparées ou dirigées dont mes collègues vous ont entretenus. Il ne doit jamais surgir brusquement. J'inclus naturellement dans ces lectures celles que les élèves classiques ou modernes peuvent avoir faites de textes anciens. Je vois très bien la possibilité de donner en Troisième une comparaison entre Roland et Hector. Non pas l'étude de l'héroïsme au temps de **La Chanson de Roland** et de **l'Iliade,** sujet beaucoup trop abstrait pour un enfant de quinze ans, mais une étude de deux héros déterminés, vivant de leur vie propre dans l'imagination de l'élève. Je blâmais tout à l'heure le sujet donné au baccalauréat : « L'évolution de la comédie de Molière à Beaumarchais ». Mais un sujet énoncé ainsi : « Mascarille et Figaro », me paraît excellent, surtout si le maître énumère avec précision les lectures qu'il entend que les élèves aient faites. On pourra même indiquer quelques autres types de valets, celui de **Turcaret,** celui du **Légataire universel,** celui du **Jeu de l'Amour et du Hasard :** ainsi nous aurons dans notre classe un certain nombre d'élèves qui liront ces comédies et qui réfléchiront sur un type comique.

La première règle, je le répète, c'est que toute composition française est le résultat de lectures faites par les élèves ou en classe ou chez eux. Jamais un futur candidat au baccalauréat ne devrait lire sans avoir la plume à la main. On peut imaginer un système de fiches, de notes ou cahiers que l'élève garde de la Troisième à la Première et où il consigne ses remarques et celles de ses professeurs. Profitons du jour de la composition trimestrielle pour vérifier ce travail personnel de l'enfant. On dit trop de mal de ces compositions trimestrielles : pour nous elles peuvent être très utiles : qui nous empêche d'annoncer un mois d'avance que la composition portera sur Molière ou sur Victor Hugo ? et de dicter la liste des textes à lire et à résumer ?

Aux pages des auteurs eux-mêmes faut-il ajouter autre chose ? Sans aucun doute il est nécessaire que les enfants fassent des tableaux chronologiques très simples. Doivent-ils lire des critiques ? Je ne vois aucune objection à ce qu'un élève ait lu quelques pages de Faguet, pleines de bon sens et fortement charpentées, qu'il ait laissé Sainte-Beuve éveiller sa sensibilité. Mais ce qu'il ne doit presque jamais lire, encore moins apprendre, c'est son Manuel d'Histoire littéraire. Il peut tout au plus le consulter de temps en temps.

3° Mettre en œuvre toutes les facultés

Passons maintenant à la manière de présenter les sujets. Là encore je voudrais vous donner un premier conseil tout négatif : le sujet doit être posé de telle façon que l'élève ne puisse jamais piller des développements dans un livre, qu'il ne puisse jamais recopier des pages ou des phrases.

Le deuxième conseil, plus positif, c'est de choisir les sujets qui mettent en œuvre le plus de facultés possible. Quelle que soit la classe nous devons éviter de ne faire appel qu'aux qualités intellectuelles. Que nous soyons en Troisième, en Seconde ou en Première, nous avons à faire une large place à la sensibilité et à l'imagination. Il faut toujours amener les enfants à vivre avec nos héros.

Evidemment il convient de voir comment chaque classe réagit. Il y a des années où tout le monde a du goût et de la fantaisie, il y a des saisons où les élèves sont plus abstraits et, déjà philosophes, prennent plaisir à manier des idées. Il arrive qu'à Paris surtout, on ait des élèves vifs, qui s'intéressent à tout, qui vont au théâtre, qui feuillettent les livres aux devantures de libraires. Avec eux on peut aller très loin. J'ai le souvenir d'une Troisième Moderne du lycée Condorcet à laquelle j'avais pu donner un jour de composition trimestrielle ce sujet : « Vous raconterez les Adieux d'Andromaque et d'Hector à la manière d'un Roman Arthurien ». J'ai eu des copies excellentes. Evidemment nous avions lu une traduction de l'**Iliade** et traduit de longs passages des Romans de la Table Ronde. Les enfants avaient imaginé Andromaque et Hector se faisant leurs adieux à la manière de Tristant et d'Yseult; Andromaque avait un hennin, Hector un heaume. Cette espèce de dépaysement, ce jeu avait passionné les enfants. Mais il y a d'autres classe où il ne faudrait pas proposer pareille matière, des classes sans imagination où deux ou trois élèves seulement ont de la verve. Essayons avec elles des remarques de bon sens, des études moins plaisantes. Tâtons notre public. Je crois tout de même que nous pouvons dire que plus une classe est jeune, plus il faut faire appel à l'imagination.

Le charme de la narration de Troisième, c'est que l'enfant est invité à vivre les personnages qu'il découvre dans les livres. Roland, Hector, ce sont des gens qu'il fréquente; il connaît mieux Harpagon que bien des membres de sa famille et Grandet lui est un voisin familier. Il a verni à neuf les armures de ses héros, comme dit Giraudoux.

On vient de traduire la première Bucolique. Qui empêche ce jour-là de demander aux enfants de raconter une promenade de Virgile à la campagne ? Ils y prendront quelque idée du paysage antique, ils sentiront ce qu'était la présence familière des dieux dans la nature. — Vient-on de parler des Mistères ? Essayons ce sujet : « Un clerc écrit à un de ses amis qu'il vient de jouer un rôle dans une de ces représentations ». Nous aurons des choses très plaisantes : le clerc aura joué le rôle de la Sainte Vierge ou celui d'un Diable. On a appris aux enfants que les démons faisaient de prodigieuses culbutes : voyez tout ce qu'ils peuvent tirer de cette découverte. Et ils s'amusent, et, vous aussi, vous vous amusez, ce qui n'est pas peu de chose.

Encore une fois, vous sentez comme nous sommes proches du jeu, de ce déguisement familier à l'enfance et comme cette classe de Troisième va nous servir à amener les élèves à l'adolescence, sans les brutaliser.

Dès la Troisième, appel au dépaysement par l'imagination. Là encore nous rejoignons une des idées profondes de notre enseignement secondaire. Nous voulons faire des hommes qui n'aient pas la vue accourcie à la longueur de leur nez, comme dit Montaigne. Pour cela, il faut que nous ayons arraché l'enfant aux préoccupations d'aujourd'hui. Avant de mettre le jeune homme en face des problèmes universels de l'homme, habituons-le à revivre les modes de pensée de jadis. Emmenons-le sans hésiter à Rome ou à Tintagel. Pourquoi ce garçon qui jouait à être Buffalo Bill ou Robinson, ne pourrait-il pas, être Ulysse ?

Ce dépaysement ne doit pas être le privilège des petits de Troisième. Nous avons à enlever l'enfant à la platitude du quotidien. Notre classe est un lieu enchanté où l'on ne parle pas du prix des carottes.

Aux petits nous faisons lire l'**Odyssée**, aux grands l'**Esprit des lois**, mais notre préoccupation de l'œuvre éternelle est la même. Le momentané n'a pas de place dans nos classes. Nos élèves doivent avoir au Collège des préoccupations plus hautes qu'à la maison.

Comment ferons-nous pour nous tenir toujours à la portée des enfants ? Prenons des cas concrets. Je vais donner un devoir sur les **Femmes Savantes.** Dirai-je : « Vous étudierez le caractère d'Henriette ou celui de Philaminte ? » Non, je dirai : « Bélise (ou Chrysale ou Dorine, ou qui vous voudrez) écrit une lettre pour raconter les événements qui ont précédé le mariage d'Henriette ». Nous avons traduit en classe quelques poèmes de Villon. Personne ne sait comment ce poète est mort. Mais toute ma classe sait qu'il fut un coquillard et presque un saint, un être extraordinaire qui, la veille d'être pendu, rimait une ballade régulière. Proposons comme sujet de rédaction : « Vous imaginerez la mort de Villon ». Un enfant le fera expirer dans un couvent, en odeur de sainteté, l'autre au bord de la route comme un chemineau las de la vie, un autre le fera prendre dans une bande ou assassiner dans une rixe. De toute façon, aucun élève ne le confondra plus avec Marot, comme cela se pratique au baccalauréat.

N'hésitez jamais à donner des sujets qui fassent appel à l'imagination, même en Seconde ou en Première. Si vous avez indiqué une comparaison de l'avarice de Grandet et de celle d'Harpagon, réjouissez-vous si l'on vous décrit une conversation infernale entre ces deux avares. Harpagon dirait : « Je tenais mon rang, j'avais des laquais, des chevaux... » et Grandet se moquerait de lui...

En Seconde, en Première, pourquoi hésiter à proposer des **lettres** ? Il fut un temps où l'on pouvait indiquer au baccalauréat cette simple matière : « Richelieu écrit à Corneille pour le remercier de lui avoir dédié **Horace** » Les bacheliers d'autrefois connaissaient bien **Horace** et avaient quelque idée du rôle et de la personne de Richelieu. Reprenons ce genre que certains, je ne sais pourquoi, jugent démodé. Au lieu de l'ennuyeux et scolaire devoir : « Quelles sont les différences entre la tragédie classique et le drame romantique ? », offrez donc à vos élèves la possibilité de traiter la question sous une forme à demi humoristique : « Un vieux classique assiste à la première d'**Hernani** et écrit à un de ses amis pour exprimer son indignation ». Evidemment vous avez auparavant fait au tableau, avec toute la sécheresse et la netteté didactiques nécessaires, un schéma des différences de la tragédie et du drame. Vous avez lu aussi les pages célèbres de Théophile Gautier.

Dans le même ordre d'idées, je conseillerais aussi, mais avec quelque hésitation, le Dialogue infernal : Esope et Lafontaine ne peuvent-ils s'entretenir aux Enfers ? — Oserais-je faire l'éloge d'un genre encore plus démodé, l'éloge de l'Eloge ? Est-ce si peu de chose que d'écrire six pages agréables et bien organisées en l'honneur de Chateaubriand ou de Lamartine ? Et tous ces types de devoirs que j'appellerai des **« à la manière de... »**, des **« en marge de... »**, des **« suite à... » ?** — Que de moyens nous offre la Composition française pour amener nos élèves à rêver aux personnages, aux situations que nous faisons vivre devant eux !

Ainsi sont bons tous les sujets qui font appel à la fois à des souvenirs de lectures et à la fantaisie, à l'émotion, à la sensibilité. Sont toujours mauvais ceux qui permettent de n'utiliser que des connaissances acquises de seconde main, dans la lecture de résumés ou de manuels.

Je n'ai aucune répugnance pour des sujets que l'on propose quelquefois, des sujets un peu modernes et qui touchent à des questions d'actualité. Mais dans ce domaine il faut être très prudent. Nous devons toujours traiter les questions avec notre sensibilité et notre inquiétude d'aujourd'hui, mais en même temps nous devons savoir oublier dans notre classe les querelles présentes. Quand je vois des jeunes gens qui se passionnent pour le thème des **Provinciales** et qui, dans la cour, continuent à discuter de la Grâce, je me dis : « Ils ont un professeur qui sait bien son métier et leur montre sous une forme adéquate, que tout grand problème est éternel ».

En Première, cherchons le plus souvent l'élément de discussion, la construction antithétique, la thèse et l'antithèse. Il faut que nous suscitions une querelle sur le sujet. Ainsi pour amener le devoir nécessaire sur la comparaison de Corneille et de Racine, nous demanderons : « Lequel aimez-vous le mieux de Corneille ou de Racine ? »

Une autre manière de forcer les élèves à abandonner la copie stérile des formules de manuel, c'est de leur proposer le commentaire d'une page d'un grand écrivain. Le choix du texte est assez délicat. Ce peut être un passage étendu d'une préface, une profession de foi littéraire; ce peut être aussi un morceau caractéristique. On peut ainsi offrir le commentaire de la Troisième Lettre à M. de Malesherbes : l'élève y découvrira comment Rousseau voit le paysage, comment son imagination transfigure la nature, comment il s'élève jusqu'à la contemplation du Grand Etre. Les jeunes gens seront invités à suivre le mouvement du texte, la direction indiquée par l'auteur lui-même. Evidemment le commentaire doit être orienté et conduire à une conclusion. Il ne faut pas, comme autrefois à la Licence, qu'il devienne une sorte d'annotation incohérente du texte.

Indiquons ou, plutôt, suggérons toujours un plan en donnant le devoir : un élève de Troisième ou de Seconde ne sait jamais voir ce qui est essentiel, ne peut pas découvrir de lui-même une juste coordination des idées. Ne nous contentons pas de proposer un simple titre. Si nous dictons le sujet dont je vous parlais tout à l'heure : « Le valet dans la Comédie de Molière à Beaumarchais », nous ajouterons : « Son action dans la comédie se modifie, son caractère et ses aspirations se transforment ».

Voilà le sujet donné; l'élève se met au travail, il rédige sa copie, il vous la remet. Dans certains cas, vous serez amenés à en limiter la longueur : six ou sept pages sont suffisantes. N'hésitons pas à proscrire le bavardage et l'abus des épithètes vaines. Parfois vous aurez à faire à des élèves secs. Il faut leur apprendre à étoffer en leur enseignant l'art d'analyser les idées. Mais Quintilien disait déjà qu'il est plus facile d'acquérir la sobriété attique que les vastes développements de l'éloquence asiatique.

Puis-je encore vous engager à vous montrer très sévères pour la présentation matérielle ? En particulier il faut exiger les accents, les cédilles, les virgules. Nous recevons même à l'agrégation des copies dans lesquelles le candidat n'a pas la politesse élémentaire de faciliter la lecture par ces signes inventés au XVII[e] siècle. Profitons de cette occasion d'obliger les élèves à se montrer corrects et bien élevés.

COMMENT RENDRE LES COPIES ?

J'en viens maintenant à l'art de rendre les copies. Il faut dans toutes les classes consacrer une heure à ce travail chaque semaine. Si, tous les quinze jours, nous donnons deux sujets de composition au choix, nous obtenons un rythme heureux, puisque chaque semaine nous aurons un devoir à rendre. Il faut que nous y arrivions en une heure : nous n'avons donc pas une minute à perdre, il nous faudra être rapides, sobres, économes de mots et d'effets oratoires. Nous n'avons que cinquante-cinq minutes.

Voici le paquet de nos copies annotées. Elles sont couvertes d'encre rouge. Toute faute y est expliquée ou, du moins, relevée. Vous saurez bien imaginer un moyen de forcer les élèves à lire vos remarques, de les y contraindre. Vos copies sont classées par ordre de mérite : dans les grandes classes vous commencez à donner la note la meilleure, le 16 ou même le 18, et vous descendez au 2 ou au 1. Dans les petites classes commencez par le 2 et finissez par le 18. Autrement vous voyez le visage de tous ces petits qui s'assombrit à mesure qu'on rend les devoirs. Une fois qu'ils sont fixés, même s'ils ont eu un zéro, les voilà soulagés et sans angoisse. Les grands sont moins sensibles.

Bien entendu, on lit vite les notes et l'on ne fait aucun commentaire, tout au plus on félicite d'un mot un élève faible qui se distingue exceptionnellement. Il ne faut faire aucun discours sur les devoirs, peut-être peut-on se permettre une remarque d'ensemble sur la réussite ou la faiblesse générale. Mais je ne connais pas de plus bel art de perdre des minutes précieuses que de dire : « Madeleine, vous avez fait un peu mieux que la dernière fois; Jacqueline, il y a un petit progrès; Denise, vous ne vous êtes pas appliquée, etc. » Quel bavardage ! Tout cela, la note et les remarques écrites le disent assez. Pourquoi publier dans la classe ce que le maître et l'élève intéressé doivent être seuls à connaître ? Tient-on à fournir des armes à la malignité des enfants ?

Les notes une fois lues, faut-il rendre les copies ? Je ne crois pas. Les enfants regarderaient leur papier au lieu de vous écouter.

Commence alors la correction proprement dite. Je connais peu d'exercices où éclate si bien la qualité des bons maîtres. Ecouter une correction bien faite est une des joies de l'inspection. Le professeur a relevé les fautes, il les a classées en négligeant les bourdes occasionnelles. Il reprend les fautes d'orthographe systématiques, indique au tableau comment s'écrit le nom d'Hippolyte que la moitié de la classe a estropié; une fois de plus il explique les règles d'accord du participe. De là il passe aux péchés contre la langue, aux maladresses de style. Toujours debout devant son tableau noir il propose l'amélioration de telle ou telle formule. Puis il relève les erreurs historiques, les jugements inadmissibles. Si nous sommes en Troisième ces corrections négatives prendront une demi-heure; si nous sommes en Première, j'espère qu'elles seront finies en un quart d'heure.

Il reste à confectionner le plan, à trouver les idées, à les ordonner. Bien entendu, le professeur est toujours au tableau; bien entendu, il travaille en collaboration avec toute la classe. Soyons francs : il fait surtout parler les meilleurs élèves, il utilise les compositions les mieux conduites. Avec ces élèves on commence par chercher les idées, puis on découvre comment elles peuvent se subordonner les unes aux autres, commes elles se groupent naturellement. Nous avons tous lu et relu l'**Art de conférer** et nous haïssons les artifices autant que nous aimons à trouver les rapports vrais.

Oserais-je pourtant vous faire l'éloge des trois points ? Les dissertations d'agrégation me font craindre que la pratique de ceux-ci soit tout à fait perdue. Ces trois points peuvent du reste être deux ou quatre. Quand je reçois des copies en dix-huit points, je sais que le candidat est incapable de découvrir comment les idées se subordonnent, incapable de vues synthétiques. Autrefois, à la licence, j'ai corrigé des devoirs où les candidates allaient à la ligne à chaque phrase et me fournissaient des centaines de remarques détachées : je me demandais quel professeur de Première elles avaient eu, quel correcteur de baccalauréat. Nous enseignons tous essentiellement à composer, c'est-à-dire à unir, à coordonner, à subordonner.

Que de fois j'ai vu des professeurs conduire magnifiquement ce travail de recherche et de composition ! Toute la classe s'éveillait, tout le monde agissait. On voyait naître et s'établir cet ordre sans arbitraire qui est propre à chaque sujet que l'on traite, cette progression qui est un charme pour l'intelligence. Ainsi les élèves se formaient l'esprit dans les traditions françaises et latines, ainsi nous maintenions dans nos classes ces vertus que les étrangers, la défiance surmontée, viennent nous demander. Point de verbalisme, mais un art d'appréhender et de classer faits et idées.

Ce beau moment de la correction reste lié au temps, le professeur n'a pas oublié sa montre : en Troisième il nous faut quelque vingt minutes pour faire notre plan, en Première une quarantaine. Il nous reste un petit moment. Il ne me déplairait pas du tout que le professeur ait quelquefois rédigé un corrigé qu'il lirait aux élèves. J'ai conservé une vive admiration pour mon vieux maître de Troisième, qui nous lisait les pages qu'il composait, et parfois les vers qu'il écrivait. Nous étions tous suspendus à ses lèvres.

En tout cas il nous faut aboutir à quelque chose qui soit tout à fait en forme, nous ne devons pas rester sur des remarques même bien groupées, mais non rédigées. Le plus simple c'est de lire une bonne copie. Souvent on a dans sa classe un enfant qui a de la personnalité et qui sait manier le français : au Concours général, nous sommes stupéfaits de la vigueur de pensée et de la qualité du style de garçons et de filles de seize ans. Si l'on n'a pas d'élèves de cette qualité exceptionnelle, on peut toujours trouver des pages qui méritent la lecture publique. En achevant ainsi par des travaux d'élèves, nous démontrons à toute la classe qu'il n'est pas impossible de bien faire. Naturellement nous proclamons bien haut le nom des auteurs de chefs-d'œuvre, avec autant de soin que nous dissimulons le nom de ceux qui avaient fait des fautes. Qui aurait l'idée dans une course de souligner le nom du dernier ? C'est celui du premier qui importe. Et il faut toujours persuader au dernier qu'en persévérant, il peut atteindre le but en un temps convenable.

En tout cas écouter la lecture d'une copie, ou de fragments de copies, persuade à tous que balbutier, confondre le sens des mots et la valeur des idées,

c'est être beaucoup moins personnel que d'imposer à sa pensée une forme valable et une expression universelle.

* * *

Nous avons fait une revue rapide des problèmes posés par la Composition française. Il resterait bien des choses à dire. Ce que je voudrais vous rappeler encore en terminant, c'est que nous voulons obliger les jeunes gens à entrer en contact avec les œuvres de valeur, avec les personnages et les expressions inventés par les grands écrivains, comme en classe de Philosophie ils se mettront en liaison avec les grands penseurs. Et cette connaissance de la littérature française ne doit pas rester pour eux quelque chose d'extérieur, elle doit faire corps avec eux, leur devenir consubstantielle. Si nous avons vraiment formé nos élèves, toute leur vie doit en être modifiée, toute leur sensibilité transformée. La Composition française nous permet de créer cette intimité avec les grands écrivains qui est modification du moi le plus profond. Mais, je le redis encore, il n'y a que le grand, le consacré, le vénérable qui mérite d'être étudié. Ce n'est que par la pratique des grandes œuvres que l'on s'élève, ce n'est pas par la lecture des Manuels de Littérature.

Enfin nous voulons que la Composition française apprenne la clarté et l'ordre. Si nous renoncions à ces vertus, je crois que nous renoncerions à beaucoup de choses en France.

C'est pourquoi je vous disais que le travail de la composition française n'est pas seulement un exercice intellectuel, mais une éducation du caractère et de la volonté, en même temps qu'un jeu de l'imagination et de cette fantaisie qu'exigent les humanités. C'est un développement de tout l'être que nous cherchons. Ce n'est que si nous y mettons tout notre cœur que nos élèves feront des progrès en Composition française.

A. CART.

L'enrichissement du vocabulaire français

(Classes de 4e et de 3e)

Le mal

Dans une de ses chroniques du « Monde », M. Albert Dauzat exprimait naguère le regret que notre enseignement ne fît point une place plus importante à l'étude du vocabulaire, inséparable d'une solide culture générale. Ce propos me revenait à l'esprit comme j'interrogeais, il y a quelques jours, en français et en latin à l'oral du baccalauréat : un candidat — il n'était point sot ni émotif — à qui je demandais de relever dans quelques vers de Chénier un ou deux enjambements expressifs, m'indiqua des... inversions !

Encore n'y aurait-il que demi mal si le seul vocabulaire **technique** était déficient: il existe actuellement de petits instruments de travail, précis et commodes, tels que le « Vocabulaire de la Dissertation » d'Henri Bénac (Hachette, 1949), qui, s'ils étaient pratiqués par tous les élèves du second cycle, relèveraient vite sur ce point le niveau général.

Mais combien de candidats, à la langue **usuelle** pauvre et confuse, restent en panne devant une phrase latine ou de langue étrangère, dont ils aperçoivent pourtant le sens ! ou bien lâchent dans leurs compositions françaises les plus ridicules non-sens ! Ce n'est pas uniquement dans les mauvaises copies qu'un examinateur désireux de composer un sottisier du baccalauréat ou de tout autre examen, recueille les « perles » les plus dignes de rehausser son « florilège ». C'est qu'à la source des énormités les plus inattendues il y a souvent une certaine logique stimulant une juvénile imprudence : manque-t-il tellement de logique l'élève — j'ai vu le cas récemment — qui, en quête d'un seul mot pour désigner les élèves d'une section littéraire, lâche : « Nous autres, littérateurs... » ? Et cet autre qui, ne retrouvant pas dans sa mémoire — ou ne l'y ayant jamais enregistré — le terme « précurseurs », mais ne voulant pas employer le mot « antérieurs » qui ne rendait pas sa pensée, écrit : « les écrivains antécédents » ?

Le mal ne date pas d'aujourd'hui : déjà en 1931 M. Mornet dénonçait éloquemment, dans les copies d'examen, de trop fréquentes confusions de ce genre (**Journal des Candidats :** « Comment faire une dissertation littéraire »), et il prescrivait : « Il n'y a qu'une règle pour les éviter : la prudence... Se défier de tout terme qui n'est pas familier... Défiance, prudence et simplicité. »

Les remèdes classiques

On ne saurait mieux dire, et l'on ne verrait rien à ajouter à de tels conseils, si c'était là pour la jeunesse qualités faciles à concilier avec la fougue et l'expansion qui lui sont propres. A force de multiplier les appels à la prudence, les conseils de défiance — et quel maître ne s'y voit contraint ? — on court le risque de décourager certains élèves, d'en rendre quelques autres timorés ou ternes : le remède peut, dans certains cas, être pire que le mal.

Il y a bien les corrections à grand renfort d'encre rouge. Mais, si complètes, si pertinentes qu'elles soient, leur impression, malheureusement, s'efface

vite dans le cerveau des élèves sollicité par tant de choses, et, à la première occasion, ils retombent dans les mêmes bévues.

En **principe,** l'adolescent qui a le goût de lire et qui s'astreindrait à suivre dès le 1er cycle un programme méthodique de lectures graduées, devrait acquérir assez vite un vocabulaire plus étendu et plus nuancé que ceux de ses camarades qui ne lisent guère que leurs manuels. Mais ce principe semble de moins en moins vérifié par les faits. L'attention au mot, la mémoire verbale (laissons de côté les éphémères prouesses de la récitation) deviennent qualités exceptionnelles. Doit-on s'en étonner, en notre siècle utilitaire et pressé, tourné vers le concret et l'immédiat, et où, en toute chose, le respect de la forme tend à paraître aux jeunes un luxe inutile, une perte de temps ? Cet état d'esprit où les adultes ont leur part de responsabilité (que de parents négligent de surveiller le langage de leurs enfants, voire de châtier leur propre langage devant leurs enfants !) est aussi néfaste pour les sciences que pour les lettres : fait significatif, les professeurs de sciences se plaignent autant que leurs collègues de lettres des impropriétés d'expressions — et je ne parle pas seulement des termes techniques ! — qui obscurcissent devoirs et exposés d'élèves.

Si les conseils purement négatifs sont une arme à deux tranchants, si les corrections les plus méticuleuses ont souvent un effet peu durable, si des lectures, même vastes et bien conduites, ne redressent guère la situation, quel est donc le remède ? Un remède à appliquer évidemment dans le 1er cycle : en seconde ou en première, il est trop tard, et l'on ne pourrait d'ailleurs y intéresser les élèves.

Sans méconnaître l'importance pour l'enrichissement du vocabulaire, de deux exercices traditionnels, la dictée suivie de questions (cf. un très probant exemple dans le n° 1 de « L'Information Littéraire », page 38, deuxième colonne, 1°) et l'explication de textes, reconnaissons que tel n'est pas le but unique, ni même le but principal de ces deux exercices.

Ne mentionnons que pour mémoire l'étude systématique et abstraite de familles de mots : lexicologie coupée de la vie, déconseillée à juste titre par les programmes.

Quant à l'amendement, sous forme d'exercice collectif improvisé, de phrases entachées de tours impropres, d'à-peu-près, de locutions mal venues, il ne peut porter ses fruits qu'à l'occasion des corrigés de rédactions : alors seulement on tranche dans le vif, et il est facile de fouetter l'amour-propre chez les intéressés appelés à se défendre comme chez leurs camarades invités à la critique.

Formule nouvelle

Mais à notre époque qui voit s'affirmer, aussi bien dans l'enseignement traditionnel que dans les classes nouvelles, le succès des méthodes actives, il convient, nous semble-t-il, de faire alterner avec les exercices traditionnels des exercices d'un nouveau genre, inspirés de certains jeux d'esprit. Des pédagogues réputés n'ont-ils pas depuis longtemps signalé par exemple la valeur éducative des mots croisés ? Et dans son discours à la distribution des prix du Concours Général du 11 juillet dernier, M. le Ministre de l'Education Nationale a pu dire : « On a compris la valeur éducative du jeu ». — Une publication qui a, comme toute chose humaine, ses admirateurs et ses détracteurs (il ne s'agit nullement ici d'épiloguer une fois de plus sur la formule des Digests : la querelle remonte au moins aux Adages d'Erasme !...) m'a personnellement suggéré, par sa rubrique intitulée « Enrichissez votre vocabulaire », un type d'exercice pour classes de 4e ou 3e, auquel d'autres collègues ont peut-être, qui sait ? déjà songé de leur côté eux aussi (il serait ridicule en ce domaine de prétendre réellement innover), mais dont je puis en tout cas attester et le succès auprès des élèves et la durable efficacité, contrôlée à des intervalles de plusieurs mois.

Voici comment on peut procéder pratiquement. Dans le « Reader's Digest », chaque mot est suivi, on le sait, de quatre définitions A, B, C, D, dont une seule (ou deux plus rarement) est la bonne. Je fais tracer au tableau et sur cahiers cinq colonnes, reproduire dans la première les mots étudiés et, dans les autres, les définitions A, B, C, D. Il va sans dire que je suis le seul à avoir en mains le numéro de « Sélection » et que je me suis bien gardé de prévenir la classe du numéro que j'apporterais. D'ailleurs il est facile de se passer de la revue et de bâtir soi-même, sur son modèle, un exercice de vocabulaire, mais centré autour d'un thème déterminé, plus en rapport avec les besoins immédiats des élèves : en relation, par exemple, avec le classique qu'on est en train d'étudier ou qu'on va étudier (cf. infra).

La classe est appelée à voter à mains levées en faveur de l'une ou l'autre des quatre définitions, et rien n'est plus suggestif que ce scrutin : ce n'est point toujours la majorité qui a raison, loin de là ! Quelle gloire pour la petite minorité courageuse qui parfois est seule à être dans le vrai !

Nous abordons alors l'épreuve capitale : l'autocritique de ceux qui se sont égarés. Supposons que ce soient les partisans du sens C qui aient vu juste : quand j'ai confirmé leur opinion à la fois par l'étymologie et par l'usage, je prie tour à tour ceux qui ont voté pour les sens A, B et D de tâcher de trouver les mots qui répondent exactement à ces définitions (souvent des paronymes du mot étudié) et qu'ils ont confondus avec le mot étudié. Ils y parviennent en général sans trop avoir besoin d'être guidés, tant l'émulation reste grande : petite fiche de consolation pour les vaincus de tout à l'heure ! et, pour tous, incontestable enrichissement : qu'il s'arrête au « Pré-bac » ou pousse jusqu'au « Bac », notre lycéen n'oubliera plus, par exemple, que **pasticher** (cf. les excellents conseils de Ch. Nodier aux jeunes écrivains) ou **parodier** (cf. tout Rabelais) sont autrement honorables que **plagier, carambolage** que **carambouillage, rétrospectif** que **rétrograde,** etc... Et s'il est amené un jour à faire son **apologie,** il ne se croira pas, pour autant, parvenu à l'**apogée** de sa carrière !...

Application à l'étude d'un classique

On conviendra qu'il n'est pas mauvais, avant d'aborder la lecture de « L'Avare », de s'assurer si les élèves ont quelque notion des aspects particuliers de l'avarice qui se dénomment **ladrerie, lésine, usure.** Il serait imprudent, à notre avis, de se reposer uniquement sur le contexte (ou sur les notes du bas des pages !) du soin d'éclairer les jeunes esprits sur la valeur précise de ces termes qu'ils sont appelés à rencontrer dans toutes les scènes importantes de la pièce. Or un exposé dogmatique préjudiciel ex cathedra risque fort de manquer son but. Recourons à notre « jeu ».

Mots étudiés	A	B	C	D
I. Ladrerie............	Brigandage.	Léproserie.	Garde-manger.	Avarice généralisée.
II. Lésine.............	Action de nuire.	Epargne sordide sur les moindres choses.	Sécrétion des conifères.	Blessure inquiétante.
III. Usure.............	Action d'user de quelque chose.	Action d'user quelque chose.	Détérioration due à l'usage.	Action de prêter de l'argent à un taux illégal et exorbitant.

Remarques. — 1. L'ordre des définitions est ad libitum. S'arranger simplement pour que les acceptions justes ne soient pas toujours à la même place.

2. Plusieurs définitions peuvent être exactes pour le même mot : c'est le cas de B et D pour I, de C et D pour III. Et, bien entendu, il est permis aux élèves de voter pour les deux, chaque fois que le cas se présente.

3. L'élaboration des définitions fausses s'inspire, entre autres, de deux sources d'erreurs fréquentes chez les jeunes (et les adultes !) :

a) Les fausses étymologies : pour I, A (latro) et C (lard); pour II, A (léser) et D (laedo, supin laesum; et lésion) ;

b) Les confusions paronymiques, des plus étourdies (C de II : résine) aux presque excusables (A de III : usage).

4. Préciser, à propos des définitions justes, l'étymologie, quand du moins elle est de nature à frapper les imaginations :

Par exemple **ladre,** forme populaire de Lazare, le pauvre couvert d'ulcères de l'Evangile (cf. lazaret et lazarone) : d'où l'homme rongé par une avarice aussi envahissante et répugnante que la lèpre (sens propre de ladre : lépreux) ; **lesina** (italien), même mot que le français **alène** (germanique **alisma**) : la **Compagnie de la lésine** était une association d'avares qui raccommodaient eux-mêmes leurs souliers.

Indiquer les dérivés s'il y en a : ex. lésiner, lésinerie, lésineur, et leur emploi. Et signaler le synonyme de lésineur : avaricieux.

Demander enfin à la classe de composer des phrases où entreront ces divers mots.

Jean GRANAROLO.

L'enseignement des langues anciennes et le vocabulaire

L'ignorance du vocabulaire dans les langues anciennes atteint les proportions d'un désastre. Le mal est général : il sévit également dans les classes secondaires, aux examens du baccalauréat et de la licence, aux concours d'agrégation. Il ne se limite pas aux mots rares, poétiques ou peu classiques : cela ne serait rien; il s'étend jusqu'aux termes les plus usuels, aux mots-clés eux-mêmes, dont le sens commande une famille entière.

Les causes du mal

Les élèves de 6e et 5e pour le latin, de 4e pour le grec, enregistrent pourtant avec docilité et retiennent sans grande peine les mots qu'on leur fait apprendre : même les listes contenues dans certains ouvrages scolaires, où les mots restent isolés, sans rapport avec un contexte, sont aisément assimilés; à plus forte raison les enfants retiennent-ils sans difficulté les termes contenus dans un texte expliqué ou, mieux encore, dans une version. D'où vient qu'arrivés dans le second cycle, au lieu d'enrichir, comme il serait normal, leur vocabulaire, ils oublient même les mots les mieux connus ? D'où vient qu'au baccalauréat, puis en Faculté, ils emploient le plus clair de leur temps à tourner les pages du dictionnaire, cherchant même les mots qu'ils savent dès que le sens ne jaillit pas tout clair ? D'où vient qu'aux concours d'entrée aux E.N.S. des candidats capables de faire de bonnes versions, qui parfois ont remporté des prix, se trouvent privés de tout moyen devant un texte de caractère très courant, d'un auteur très familier, mais qu'on leur demande de traduire sans dictionnaire ? D'où vient enfin qu'au Certificat des Collèges (Lettres classiques) et aux diverses Agrégations littéraires les futurs professeurs sont tout à fait désarçonnés si on leur propose, à l'épreuve d'explication improvisée, des passages de l'**Odyssée**

ou des **Géorgiques** choisis pourtant parmi ceux qui ne contiennent que des mots familiers à tout lecteur d'Homère ou de Virgile ? Cette constatation précise a été faite à la dernière session d'agrégation; or le programme obligeait les candidats à lire en cours d'année l'**Iliade** et l'**Enéide;** même les résultats de l'explication préparée (hors programme) ont été fâcheusement influencés par cette désastreuse ignorance du vocabulaire : notamment, comme l'un des poèmes homériques était inscrit au programme, l'un des jurys avait choisi quelques textes dans les **Argonautiques,** pensant que le vocabulaire épique et homérisant d'Apollonios de Rhodes risquait d'être au moins partiellement connu; les résultats ont été probants, mais pas dans le sens souhaité : ayant passé tout le temps de leur préparation à feuilleter fiévreusement le dictionnaire, les candidates n'avaient même pas eu le loisir, sauf exception, d'examiner de près les passages délicats; à plus forte raison n'avaient-elles mis sur pied aucun véritable commentaire.

Dira-t-on qu'à partir d'un certain âge — l'âge moyen de la 3ᵉ ou de la seconde — les élèves n'ont plus la mémoire assez malléable pour tout enregistrer, ou qu'ils n'ont plus le temps, absorbés par la multiplicité des disciplines et la surcharge des programmes, de se consacrer à l'acquisition du vocabulaire ? Tout cela peut être en partie exact. Pourtant les langues vivantes, disciplines voisines des nôtres, ne souffrent pas du même mal : les aspirants bacheliers font leur version anglaise, allemande ou italienne et rédigent quelques lignes dans la langue considérée sans le secours du dictionnaire; si le résultat n'est pas toujours brillant, il est en tout cas satisfaisant dans les copies des bons élèves; nos bons élèves de latin et de grec seraient pour la plupart bien empêchés de faire sans dictionnaire une version acceptable, à plus forte raison de rédiger fût-ce une très courte page. Mais ils en deviendraient capables, dans leur discipline, tout comme leurs camarades linguistes, si l'étude du vocabulaire leur était, comme à eux, imposée. Que se passe-t-il en effet ? dès que l'enfant manifeste son indépendance à l'égard des prescriptions du maître, il s'affranchit systématiquement de tout effort qui ne lui apparaît pas comme directement rentable. La mentalité utilitaire de la plupart des enfants et de leurs familles est bien connue. A quoi bon « perdre » du temps à apprendre des mots ? un dictionnaire sur la table, et le tour est joué : la version se fait toute seule. Plus ou moins consciemment tous en viennent à penser tout bas ce que disait tout haut, une certaine année, un garde municipal chargé d'assister un professeur parisien dans la surveillance des épreuves : « Ce n'est pas difficile : ils cherchent tous les mots dans leur dictionnaire, puis ils les mettent ensemble : j'en ferais bien autant ! » Ce garde croyait sans doute — comme beaucoup, hélas, de nos élèves — qu'à chaque mot latin ou grec correspond exactement un mot français, décalqué sur mesure pour lui servir d'équivalent selon une harmonie préétablie de toute éternité. Il était, pour sa part, excusable de ne point savoir que l'essentiel — et le plus difficile — réside justement dans l'effort de réflexion qui seul permet de retrouver le lien logique, le fil conducteur unissant les perles du collier. Nos élèves, eux, devraient le comprendre.

L'abus du dictionnaire

Mais ce travail-là n'est possible que si l'on domine suffisamment son texte, et l'on ne peut dominer un texte si l'on adhère lourdement à chaque mot, s'il faut s'arrêter en route pour les chercher tous; c'est alors l'incapacité de prendre le moindre recul, de passer d'un terme à l'autre avec l'agilité suffisante pour les saisir ensemble, pour en voir les rapports, pour qu'enfin le sens jaillisse dans une lumineuse intuition. Le dictionnaire ici ne devrait être qu'une aide ou un contrôle. La version redeviendrait ce qu'elle doit être, un exercice de français autant que de latin ou de grec.

Or que se passe-t-il, dans la réalité, quand l'élève s'installe à sa table de travail, un dictionnaire auprès de lui, riche pour toute science de quelques connaissances morphologiques et syntaxiques ? Pour chaque terme un peu délicat, pour les verbes les plus fréquents, le dictionnaire réputé le meilleur parce que le plus complet (on y trouve les « expressions » de la version !) propose une longue série de significations possibles : laquelle choisir ? On cherche alors le mot suivant, puis un troisième, et c'est toujours même aventure. Ecrasé, ahuri, le malheureux « potache » passera sa soirée, s'il est consciencieux, à jongler avec toutes les combinaisons possibles, selon une progression effarante dont je ne me risque pas à faire le calcul... Il est rare dans ces conditions qu'il aboutisse à un sens vraisemblable, plus rare encore qu'il atteigne le sens juste; celui-ci aurait eu bien des chances de jaillir presque tout de suite si l'élève, connaissant d'avance les valeurs les plus courantes des termes usuels, avait pu regarder d'un coup la phrase ou le membre de phrase qui lui a donné tant de mal; s'il n'avait pas jailli tout seul du premier coup, du moins l'élève aurait-il consacré son effort à ce qui le méritait, à l'idée exprimée, au déroulement logique. S'appuyant sur le connu pour chercher le moins évident, un enfant peut atteindre progressivement le sens; il fait porter son effort sur la vraie difficulté; il en fait le tour, et, même s'il ne la domine pas tout à fait, le travail est profitable et le gain positif. Mais à quoi bon, je le demande, passer des heures à tourner des pages de dictionnaire, avec l'unique espoir de rencontrer au bas d'une colonne la phrase même que l'on cherche, et qui parfois s'y trouve — avec un contre-sens ?

Le vrai remède

Le remède est très simple : que l'on interdise au baccalauréat l'usage du dictionnaire latin ou grec; on peut parier à coup sûr que les élèves oublieront beaucoup moins vite le vocabulaire acquis dans les petites classes, et qu'ils trouveront fort bien le temps d'augmenter leur bagage en approchant de l'examen. Ils s'apercevront alors que le temps passé à apprendre des mots aura été le meilleur des placements : quelle économie, par la suite, de temps et d'efforts inutiles ! Le dictionnaire leur serait laissé en cours d'études pour y chercher les mots rares et poétiques. Les professeurs les entraîneraient (beaucoup déjà l'essayent), soit aux compositions, soit à l'occasion de devoirs en temps limité, à s'en passer de plus en plus. A l'examen, les mots qu'ils pourraient ne pas connaître, si le texte en contient, leur seraient donnés en note. Le baccalauréat, en même temps, y gagnerait d'être un peu plus probant.

« Quoi ! me diront certains, vous voulez ajouter encore à l'effort exigé de nos élèves ? Vous voulez accabler ceux qui ont choisi les études classiques ? » C'est tout justement le contraire. Nos études, si maltraitées de l'extérieur, meurent aussi d'un mal interne. Nous avons, bon gré mal gré, laissé peu à peu s'instaurer une machine toute formelle qui tourne à vide et qui ne produit rien. Après six ans de latin et quatre ans de grec nos élèves ont appris, tant bien que mal, des paradigmes : mais à quoi peuvent-ils les accrocher s'ils ne possèdent rien de ce fonds vivant, de la richesse de nos langues, des mots dont elles sont faites ? Je songe à ces carcasses de fil de fer qu'on voit aux vitrines des magasins revêtues d'ornements brillants, mais par elles-mêmes sans existence. Les meilleurs élèves disposent de mécanismes bien ajustés : sur simple appel, on décline **rosa** ou λόγος, on débite les temps de λαμβάνω. S'agit-il de saisir une pensée vivante ? de vibrer avec un beau texte ? Nul ne le peut, nul contact n'est possible, à travers cet écran opaque et sans cesse renouvelé. De Virgile et d'Homère aucun d'eux ne retiendra rien; ils n'auront rien saisi des textes expliqués; ils n'auront même jamais essayé de partir tout seuls à la découverte, de lire, fût-ce imparfaitement, quelques pages. On ne saurait les en blâmer : une seule ligne traîne avec elle un tel fardeau ! Ainsi s'éloigne le seul moyen de pénétrer davantage, par la lecture cursive, dans la connaissance des textes; autant vaudrait, avec la main, vouloir remuer une montagne.

Que l'on ne se dise pas que c'est une tâche trop lourde pour nos élèves que d'apprendre du vocabulaire. Je propose un calcul très simple : trois mots par jour pendant l'année scolaire, cela fait à peu près huit cent mots dans l'année; en arrivant au baccalauréat, le total est impressionnant et je voudrais le voir atteint par tous les agrégatifs de nos Facultés !

Quelques expériences

Sans aller si loin je voudrais simplement conclure sur une série d'expériences que j'ai eu l'occasion de faire dans des circonstances assez diverses. J'étais jeune professeur quand on me mit entre les mains, dans un lycée de province, une classe de 3e en grec. Je connaissais bien, pour l'avoir débutée l'année précédente, cette classe, travailleuse dans son ensemble et comportant une bonne tête. La collègue que je remplaçais avait, avant de partir, indiqué sa liste de livres : tous étaient achetés, y compris le gros dictionnaire grec-français. Les premières préparations furent une catastrophe; habituées au bref lexique des **Exercices** de 4e, mes élèves passaient deux et trois heures, dans le désespoir, à essayer de comprendre quatre ou cinq lignes. J'indiquai alors un lexique maniable; mais les parents estimaient suffisant d'avoir déjà payé un dictionnaire. Dans ma perplexité, j'essayai d'un artifice dont je m'avisai. Je conclus un traité avec mes élèves, m'engageant à leur fournir avec chaque préparation les principaux mots nécessaires, moyennant de leur part l'engagement d'apprendre chaque fois ceux d'entre eux que j'indiquerais. Il était bien entendu que je ne donnerais jamais deux fois le même (à moins de différence de sens) et que si elles ne tenaient pas leur promesse, je cesserais aussitôt mon aide et les abandonnerais à leurs difficultés. Tout alla le mieux du monde : mes élèves, ravies de faire leur préparation en une demi-heure, furent fidèles à leur parole, et j'eus la satisfaction, en fin d'année, de voir les meilleures d'entre elles déchiffrer à livre ouvert l'**Anabase** de façon très honorable.

Pendant l'occupation je me trouvai chargée du latin et du grec en classe de 1re dans un lycée de la banlieue parisienne. Mes élèves, sous-alimentées, surmenées par les difficultés croissantes des transports, privées souvent d'électricité au moment de travailler, imploraient un soulagement. Je leur appliquai le système qui précédemment avait réussi à leurs camarades. Je dus, bien entendu, modifier le procédé dans le détail pour tenir compte de la différence de niveau et de culture. Ainsi, au lieu de donner le sens exact, dans le passage précis, d'un mot difficile, ne voulant pas supprimer l'effort de la réflexion, ne voulant pas non plus, comme le dictionnaire, énumérer tous les sens possibles, je donnais tantôt le sens étymologique, tantôt une définition ou une idée générale, tantôt un ou deux exemples; souvent, au lieu du composé présent dans le texte, je donnais le sens du simple; d'autres fois je groupais des mots de même famille ou de sens voisin; j'employais, en un mot, les procédés qui ont cours dans les classes, mais toujours en exigeant que les principales indications données fussent apprises et retenues définitivement. Selon les textes, il m'arrivait de varier mes méthodes; je les combinais avec d'autres, notamment la récitation de mémoire. Mais toujours le principe demeurait : donner le vocabulaire et le faire apprendre. Cette fois aussi le résultat dépassa mes espérances. Il en fut de même chaque fois que, sur une plus ou moins grande échelle, je refis l'expérience. Ce n'a pas été à mes yeux le succès le plus négligeable que de voir les meilleures élèves rendues ainsi capables de saisir dans leur richesse et de goûter les textes les plus beaux auxquels la connaissance du latin et du grec donne accès. Telle d'entre elles, qui n'a pas continué au delà du baccalauréat ses études classiques, disait un jour que de ce contact direct avec la poésie grecque sa vie était restée transformée. N'est-ce pas là précisément le but que nous voulons atteindre ?

Jacqueline DUCHEMIN.

COMPOSITION FRANÇAISE

(Classe de 1re)

SUJET

Quel jugement eût pu porter Pascal sur le théâtre de Corneille ?

Curieux rapprochement, dira-t-on. Il est plus ordinaire de nommer Descartes à côté de Corneille, — assez arbitrairement d'ailleurs, comme l'a encore récemment souligné la thèse de M. Nadal. Avec Pascal, l'élève ne risque pas d'aller puiser dans les manuels d'hier la suggestion de rapprochements que dénonce la critique d'aujourd'hui. Pascal n'a porté aucun jugement sur le théâtre de Corneille et ne lui doit rien — si ce n'est la formule utilisée dans la célèbre pensée sur l'amour : « Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est **un je ne sais quoi** (Corneille) et les effets en sont effroyables » (***Bruns.***, n° 162) ; emprunt qui du moins témoigne que Pascal connaissait certaines pièces de l'auteur de ***Médée*** et de ***Rodogune***, où figure l'expression. Il n'est donc pas absurde d'imaginer un jugement de Pascal sur Corneille. Mais l'élève se trouve absolument libre de le formuler à sa guise, selon l'idée qu'il se fait de l'œuvre des deux écrivains et la connaissance qu'il en a. Dissertation morale autant que littéraire; difficile autant qu'est difficile l'interprétation de la pensée de ces auteurs. Soyons sans illusion : ce que peut écrire sur l'une ou l'autre un rhétoricien reste rudimentaire et il serait vain de lui en demander plus. Mais si les bases sont fragiles, la discussion qui accompagne la mise au point d'un plan s'est avérée riche et la classe s'y est vivement intéressée. Naturellement, l'élève se réfèrera aux cinq ou six — plus souvent d'ailleurs aux quatre tragédies de Corneille qu'il a lues. On peut l'engager à faire la connaissance de quelques autres héros, en particulier de ces beaux monstres qu'on trouve dans des tragédies extra-scolaires. On peut également le mettre en garde contre la tentation de consacrer son devoir exclusivement à ***Polyeucte.***

INTRODUCTION

On peut reprendre simplement les éléments cités plus haut pour justifier le rapprochement, tout en en soulignant l'arbitraire — et l'intérêt.

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Bien entendu, Pascal eût condamné sans réserve l'œuvre de Corneille en tant qu'œuvre dramatique. Ceci ne fait pas de doute. On sait la sévérité traditionnelle de la pensée religieuse pour la comédie, celle des jansénistes du XVIIe (voir l'affaire des ***Hérésies imaginaires***). On connaît la vigoureuse condamnation de Pascal : « Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a pas qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour, principalement lorsqu'on [le] représente fort chaste et fort honnête. Car plus il paraît innocent aux âmes innocentes, plus elles sont capables d'en être touchées » (***Bruns.***, n° 11). Condamnation qui semble viser particulièrement Corneille en répondant à qui arguerait pour sa défense de sa haute conception de l'amour. Pas d'échappatoire. La dissertation risquerait de s'arrêter là pour un élève avisé qui connaîtrait ce passage. Mais si Corneille dramaturge est à coup sûr condamné, son œuvre en même temps que théâtre est mesure, ou projet de l'homme, — est une morale. C'est cet aspect qu'il faut juger à travers Pascal.

I. — CE QUI EUT TROUVÉ GRACE AUX YEUX DE PASCAL

1° ***Polyeucte.*** — Naturellement, entre tous les héros Cornéliens, c'est vers lui que se fût en particulier porté le jugement de Pascal.

a) Il eût reconnu et loué dans la pièce une juste vision du monde et de l'échelle de ses valeurs, au moins après que Polyeucte, touché par la grâce, se soit entièrement séparé du « siècle » et de ses « trompeuses voluptés », enveloppant dans un même refus les séductions d'une situation terrestre enviable, les devoirs qui y afférent aussi bien que ses affections. Néarque, au début de la pièce, avait enseigné à son catéchumène une hiérarchie des biens où les affections et les devoirs terrestres gardaient de leur droit aux yeux de la divinité :

> « Nous pouvons tout aimer; il le souffre, il [l'ordonne.
> Mais à vous dire vrai, ce seigneur des seigneurs
> Veut le premier amour et les premiers honneurs »

Mais Polyeucte, dans l'ardeur du néophyte, ne tarde pas à doubler son maître et rejoint, dans son mépris du monde, non sans déchirement d'ailleurs, l'apologiste qui plus tard mettra sur le même plan l'action de courre un lièvre, d'emporter une place ou de gouverner les empires.

b) Je ne pense pas que l'auteur des Provinciales eût trouvé à reprendre dans la conception que Corneille se fait de la grâce. Non qu'elle soit en rien janséniste. Mais elle reste suffisamment imprécise dans son orthodoxie. La grâce cependant a la part

belle dans la tragédie de ***Polyeucte*** et l'on peut dire, comme on a dit de Dieu dans ***Athalie,*** qu'elle est le protagoniste. C'est son action toute puissante qui transforme en briseur d'idoles l'honnête homme du premier acte. C'est elle qui touche soudain et convertit Pauline, dont toutes les vertus sans sa présence, n'étaient rien que ce « misérable état » où son époux l'abandonne à l'acte IV; qui touche enfin dans sa gratuité souveraine Félix qui vraiment n'avait rien fait pour cela.

c) Enfin l'accusateur du frère Saint-Ange, le pourfendeur des jésuites, l'homme qui se crut personnellement favorisé par le miracle de la Sainte-Epine, n'eût-il pas retrouvé certains aspects de son tempérament dans l'exigence, la violence et l'orgueil de Polyeucte ?

2° **Les autres héros.** — ***Polyeucte*** est unique dans le théâtre Cornélien. Quelle eût pu être l'appréciation de Pascal sur les autres personnages? Sans doute retrouve-t-on chez beaucoup un reflet sur le plan humain du choix sublime de Polyeucte. Le héros cornélien voit où est le mal, où le bien — au moins ce qu'il croit être tel — et oriente tout son être vers ce dernier. Il est habité par la pensée de son salut, même si celui-ci prend une forme toute profane. On peut penser que Pascal eût **respecté** chez Corneille cette ambition d'un bien supérieur, comme il apparaît, dans l'entretien avec M. de Saci, respectant Epictète, « un des philosophes du monde qui ait mieux connu les devoirs de l'homme ».

II. — CE QU'IL EUT CONDAMNÉ

Transition. — Mais là se fût borné l'éloge, car il eût vite dénoncé au delà l'étrange erreur où cette ambition le mène et dit de Corneille comme d'Epictète encore : « Après avoir si bien compris ce que l'on doit, voici comment il se perd dans la présomption de ce qu'on peut ».

a) **« La présomption de ce qu'on peut ».** — Il eût contesté la psychologie cornélienne, lui reprochant de donner une peinture simpliste et par là dangereuse de l'homme et de ses possibilités. A la volonté cartésienne que maint héros de Corneille fait jouer en apparence si facilement au service du bien, il eût opposé la puissance insidieuse et confuse de la volonté pascalienne, c'est-à-dire des passions alliées à l'imagination pour décomposer nos âmes sans cesse et rendre quasi impossible la claire détermination que Corneille propose.

Sans doute est-il des héros cornéliens lucides, comme Pauline, qui sait la faiblesse même de la vertu et quelle prudence elle requiert; hésitants, comme Auguste qui penche longtemps pour la vengeance avant d'être poussé par Livie vers le pardon. Mais il faut convenir que le plus souvent on ne sent pas assez le prix d'une générosité trop facilement conquise.

b) **Les idoles.** — Il y a plus grave. Le héros cornélien, par présomption, se trompe dans le choix du bien et met sa volonté au service d'idoles dérisoires que Pascal eût à coup sûr considérées comme prétexte à divertissement. « Vous faites des vertus au gré de votre haine » lui eût-il volontiers dit, comme Cinna à Emilie, — et de bien d'autres passions.

c) **Le culte du moi haïssable.** — Mais la principale idole qu'il eût dénoncée, c'est assurément celle du MOI. Dans cette conception si riche et délicate de la gloire, qui appartient à Corneille et à toute son époque — conscience de sa valeur et respect de soi-même aussi bien que souci de l'estime d'autrui — il eût vu la complaisance et la confusion de l'amour-propre au service de cet être fictif qui dévore l'être véritable que nous devrions sauver. « Qui ne mourrait pour conserver son honneur, celui-là serait infâme », s'exclame ironiquement Pascal (***Bruns.,*** 147), dénonçant dans ce culte de l'honneur l'absurdité d'un moi qui s'anéantit au profit d'une illusion. Presque tous les héros cornéliens tombent sous le coup de ce sarcasme.

Pascal eût bien vu que, même lorsqu'il paraît se sacrifier à une cause qui le dépasse, comme Horace à sa patrie ou Rodrigue à ses ancêtres, ce héros, profondément, est au service de lui-même et de son orgueil, au point que cette idolâtrie prime la notion du bien et du mal. Avant M. Nadal, Pascal eût sans doute reconnu chez le héros cornélien l'amoralité du surhomme. Il eût montré du doigt les beaux monstres, les Médée, les Cléopâtre, pour lesquels Corneille n'a pas caché sa complaisance, comme le terme inévitable de cette « superbe diabolique » — autre expression consacrée à Epictète — comme la bête surgie de l'homme qui a voulu faire l'ange à lui tout seul.

CONCLUSION

Ainsi donc, réticences et blâmes eussent eu à coup sûr la plus grande part et le mot final. Pascal eût condamné le héros de Corneille, non seulement parce qu'il est un personnage de théâtre, mais parce qu'il fait la part trop belle à la nature humaine, parce qu'il est une présomption de l'orgueil humain, d'autant plus dangereuse que spécieuse. Il eût certes été moins sévère pour le héros de Racine, qui erre, si l'on peut dire, selon la vérité de notre nature déchue, victime aveugle ou consciente des puissances trompeuses, exclu du monde de la grâce, mais n'en proposant pas des succédanés idolâtres et révélant au moins dans sa faiblesse la misère de l'homme sans Dieu.

N.-B. — J'ai cité à plusieurs reprises des passages de l'« Entretien avec M. de Saci » relatifs à Epictète. Ces passages se rapportent heureusement au sujet.

Il reste entendu que les modes stoïcienne et cornélienne n'ont rien de commun.

A. BOUTET DE MONVEL.

VERSION LATINE AVEC RÉSUMÉ EN LATIN

(Classes de lettres supérieures et année préparatoire des Facultés)

Texte de difficulté moyenne, qui suppose un minimum de connaissances historiques; on peut en faciliter l'intelligence en fournissant aux élèves quelques indications chronologiques. On peut aussi, surtout en Faculté, demander, outre la traduction du texte, un petit commentaire historique et un bref résumé en latin, exercice qui met en œuvre à la fois les facultés d'analyse et de synthèse et la pratique de la langue latine et dont l'emploi pourrait être généralisé avec profit, même dans l'enseignement secondaire.

LE RECUL DU LUXE ET LE RENOUVELLEMENT DE LA HAUTE SOCIÉTÉ À ROME AU Ier SIÈCLE DE NOTRE ÈRE

TEXTE

Luxus (que) mensæ, a fine Actiaci belli ad ea arma quis Seruius Galba rerum adeptus est (1), per annos centum (2) profusis sumptibus exerciti, paulatim exoleuere. Causas eius mutationis quaerere libet. Dites (3) olim (4) familiæ nobilium aut claritudine insignes studio magnificentiæ prolabebantur. Nam etiam tum plebem, socios, regna colere et coli (5) licitum; ut quisque opibus, domo, paratu speciosus, per nomen et clientelas illustrior habebatur. Postquam cædibus sæuitum (6) et magnitudo famæ exitio erat, ceteri ad sapientiora conuertere. Simul noui homines, e municipiis et coloniis (7) atque etiam prouinciis in senatum crebo adsumpti, domesticam (8) parsimoniam intulerunt, et quamquam fortuna uel industria plerique pecuniosam ad senectam peruenirent (9), mansit tamen prior animus. Sed praecipuus adstricti moris auctor Vespasianus fuit, antiquo ipse cultu uictuque (10). Obsequium inde in principem et æmulandi amor ualidior quam pœna ex legibus et metus. Nisi forte rebus cunctis inest quidam uelut orbis, ut quemadmodum temporum uices, ita morum uertantur; nec omnia apud priores meliora, sed nostra quoque aetas (11) multa laudis et artium (12) imitanda posteris tulit.

TACITE (**Annales,** III, 55).

TRADUCTION

Le luxe de la table, qui, depuis la fin de la guerre d'Actium jusqu'aux combats qui donnèrent le pouvoir à Galba, provoqua pendant cent ans de folles dépenses, se mit cependant à décroître peu à peu. Je voudrais rechercher les causes de cette évolution.

Autrefois les familles riches, qui appartenaient à la noblesse ou jouissaient de la célébrité, se ruinaient par leur goût de la magnificence; car à cette époque il était encore permis de faire sa cour au peuple, aux alliés, aux rois et d'être courtisés par eux; plus un individu se distinguait par son opulence, son train de vie, son faste, plus sa renommée et ses clientèles ajoutaient à son éclat. Du jour où les massacres se déchaînèrent, où un grand nom fut un arrêt de mort, les survivants s'assagirent.

En même temps des hommes nouveaux, originaires des municipes, des colonies et même des provinces, furent introduits en grand nombre au Sénat et apportèrent avec eux leurs traditions d'économie; et bien que la chance ou leur activité leur valût souvent d'atteindre une vieillesse opulente, ils n'en conservèrent pas moins leur ancien état d'esprit.

Mais le principal artisan de ces restrictions fut Vespasien, qui avait un genre de vie et une table à l'antique; dès lors la déférence pour le prince et le désir de rivaliser avec lui furent plus puissants que les châtiments prescrits par les lois et que la crainte. Il se pourrait aussi qu'il y eût pour toutes choses une sorte de cycle et que les mœurs, comme les saisons, subissent leurs révolutions. D'ailleurs tout n'allait pas mieux du temps de nos ancêtres et notre époque aussi a produit bien des mérites et des vertus dignes de servir de modèles à la postérité.

RÉSUMÉ EN LATIN

P. Cornelio Tacito epularum magnificentiam miranti, cur post bellum Actiacum redundarit, deinde paulatim exoleuerit, quattuor efferri posse mutationis illius causae uidentur. Nam primo, saeuis principibus post Diui Augusti mortem regnantibus, sumptus profusi morti fuerunt; mox homines noui longinquis ex imperii finibus in senatum adsumpti domesticam parsimoniam secum Romam attulerunt; at praecipuus adstricti moris auctor Vespasianus fuit, homo prouincialis et cultu parcus, quem imitari Romani studuerunt; fortasse tamen, ut in temporibus anni, sic et in humanarum cunctarumque rerum ordine natura inest quaedam uicissitudo.

COMMENTAIRE

Cette page de réflexion sur l'évolution des mœurs et de la société au Ier siècle de l'empire romain a été écrite sous le règne de Trajan, dans les premières années du IIe siècle après J.-C.; elle est insérée dans le récit des événements de l'année 22 après J.-C. : les édiles, magistrats chargés notamment du contrôle économique et de la surveillance des prix, ont déposé sur le bureau du Sénat un dossier copieux, où sont énumérés une foule de manquements graves aux lois « somptuaires »; on donnait ce nom aux nombreux textes par lesquels, dès le IIIe siècle av. J.-C. (*Lex Oppia*), mais surtout depuis la deuxième guerre Punique, les autorités s'étaient efforcées de freiner les progrès rapides du luxe et du faste; la dernière en date, la *lex Iulia*, avait été prise par Auguste, en 22 avant notre ère, dans le cadre de son programme général de restauration morale. Elles avaient toutes échoué. En l'occurrence, le zèle des édiles plaçait les sénateurs dans une situation délicate et, après délibération, ils remirent prudemment l'affaire au jugement souverain du Prince. Tibère, scandalisé par les débordements de la prodigalité qui heurtaient son naturel économe et même avare, ne se souciait guère de prendre des mesures impopulaires, qui risqueraient de provoquer des scandales, si elles étaient appliquées, et de ruiner l'autorité de l'Etat, si elles étaient bafouées, comme les précédentes.

Il adressa donc au Sénat une longue lettre, où il expliquait son embarras, analysait les causes du mal (le gaspillage est né de la conquête) et indiquait la vraie solution, consistant, à ses yeux, dans un redressement moral; il concluait en conseillant une politique de prudence et d'abstention, que le Sénat s'empressa de faire sienne. L'affaire fut classée et c'est ici que s'ouvre la parenthèse où l'auteur anticipe sur la suite des temps pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble d'une période.

Le passage est composé avec une netteté parfaite, que soulignent une clause annonçant la suite du développement (*causas... quaerere libet*) et diverses liaisons (*simul, sed, nisi forte*). Le fait même affirmé par Tacite, à savoir le recul progressif du luxe à Rome au Ier siècle de notre ère, est difficile à vérifier : Sénèque et Perse sous Néron, Pline l'Ancien au temps de Vespasien en personne, Martial à la fin du siècle et Juvénal au début du suivant, vitupèrent contre les folles dépenses et le luxe corrompu de leurs contemporains avec autant de fougue qu'un Horace. En revanche, l'afflux croissant des Provinciaux et le renouvellement de l'aristocratie au Ier et au IIe siècles constituent un fait capital, rarement noté par les historiens anciens, fortement souligné par ceux de nos jours : l'usure du temps, la décadence morale et politique, plus encore les coupes sombres opérées par les tyrans ont presque anéanti la noblesse romaine et la vieille noblesse italienne; le Sénat se remplit d'Italiens du Nord (Cisalpine), de Gaulois (consuls originaires de la Narbonnaise sous Tibère), d'Espagne et d'Afrique au temps des Flaviens (Trajan vient d'Espagne), d'Asie au IIe siècle; or les mœurs étaient en effet plus simples et moins relâchées dans les provinces occidentales que dans la capitale. Ainsi la thèse de Tacite semble-t-elle vraisemblable; mais les sénateurs n'étaient pas les seuls riches de Rome et, à côté d'eux, parvenus et affranchis, affairistes cosmopolites et potentats orientaux continuaient à mener grand train: demi-monde négligeable pour un aristocrate rigide, né en province, comme Tacite.

Notons d'autre part que ce vice avait commencé de sévir longtemps avant la bataille d'Actium, depuis que les Romains avaient poussé leurs conquêtes au delà des limites de l'Italie, à la fin du IIIe siècle; il régna pendant les deux derniers siècles de la République et la soif d'argent, la prodigalité gratuite ou électorale, l'endettement de la haute société comptent parmi les facteurs importants de sa chute. Tacite ne l'ignore pas puisqu'il le rappelle dans la lettre de Tibère au Sénat, mais il prend pour point de départ chronologique de son analyse la victoire définitive d'Octave, qui marque la fin d'un monde et le début des Nouveaux Temps, à peu près comme le fera plus tard la date assignée à la naissance du Christ.

L'hypothèse d'un cycle périodique des mœurs jette une étrange lumière sur la philosophie de l'histoire de Tacite : fidèle au postulat déterministe il s'efforce de dégager les causes particulières des faits et de reconstituer leur enchaînement, mais se demande si le cours visible des choses n'est pas commandé par un Destin immuable, qui lui impose, par-delà les apparences changeantes, une direction générale nécessaire, ou s'il faut faire une part au hasard (voir *Annales* VI, 28); dans le cas d'une fatalité inexorable, Tacite songe — notre texte le prouve — à la théorie le plus généralement admise par les Grecs et les Romains, celle du retour périodique des mêmes phases historiques, lié à la révolution régulière de la Grande Année cosmique : l'histoire du monde ne suit pas une ligne droite ou sinueuse qui l'entraîne toujours en avant, mais un circuit fermé qu'elle recommence à de longs intervalles. L'idée d'une révolution cyclique dans l'histoire des mœurs et de la pensée se rencontre déjà chez Platon (*République* 546 A). Mais il est à noter que Tacite ne se prononce pas.

Enfin par la remarque favorable à son siècle, Tacite nous rappelle qu'il ne pousse pas l'admiration des Anciens jusqu'au mépris systématique des Modernes : dans le *Dialogue des Orateurs*, il a reconnu les mérites littéraires et intellectuels de son époque, la *Vie d'Agricola*, les *Histoires* et les *Annales* ne tendent pas seulement à étaler les crimes et les vices des tyrans, mais aussi à exalter les vertus des héros et des honnêtes gens qui leur ont tenu tête.

NOTES

1. *Rerum adeptus :* locution propre à Tacite et faite sur le modèle de *potiri rerum;* le verbe *adipiscor* se construit normalement avec l'accusatif.

2. *Centum :* presque exact; la bataille d'Actium eut lieu le 2 septembre 31, le ralliement de Galba au mouvement insurrectionnel de Vindex en avril 68, soit 98 ans après.

3. *Dites :* en facteur commun; parmi les familles fastueuses, les unes sont nobles, les autres illustres (dissymétrie *nobilium..., insignes*).

4. *Olim :* dans les premiers temps du principat, avant que Tibère ne devînt un tyran. *Prolabebantur :* tomber en glissant; *studio* = ablatif de cause.

5. *Colere et coli* [ab iis] : pratique des derniers siècles de la République, qui subsista durant le règne semi-libéral d'Auguste et les débuts de Tibère. Les grands personnages de Rome accroissaient leur prestige et leur puissance en protégeant et en flattant le peuple des villes ou des états alliés, de petits royaumes orientaux; ils en recevaient argent, honneurs, parfois un véritable culte.

6. *Saeuitum :* crimes commis par Tibère à la fin de son règne, par Caligula et Néron.

7. *Municipiis et coloniis :* ici, villes d'Italie (cf. *atque etiam* prouinciis), par opposition à Rome; ce sont les deux catégories de villes qui possèdent la cité romaine; elles ont chacune leur charte; les municipes conservent en général des survivances antérieures à l'octroi du droit de cité, les colonies sont des « Romes en miniature » et n'ont presque jamais plus de destination militaire.

8. *Domesticam :* « de chez eux », par opposition aux mœurs de Rome.

9. *Quamquam :* avec le subjonctif, trait caractéristique de la syntaxe de l'époque impériale.

10. *Cultu uictuque : cultus* = cadre matériel de la vie (vêtement et demeure surtout), *uictus* = nourriture; cf. César, *Guerre des Gaules,* VI, 24, 4; Cicéron, *De amicitia,* 86.

11. *Priores... nostra aetas :* opposition non entre le règne de Trajan et les siècles antérieurs, mais entre les Temps modernes, c'est-à-dire l'époque impériale, et les Temps anciens, c'est-à-dire la République.

12. *Laudis et artium :* qualités morales et qualités intellectuelles ? Tacite semble ne penser ici qu'aux mœurs et à la moralité; *laus* = mérite individuel; *artium* = vertus (sens habituel du mot chez Tacite).

J. BEAUJEU.

THÈME GREC

TEXTE

Mon père était homme savant dans les mathématiques, et avait habitude par là avec tous les habiles gens en cette science, qui étaient souvent chez lui; mais comme il avait dessein d'instruire mon frère dans les langues, et qu'il savait que la mathématique est une science qui remplit et qui satisfait beaucoup l'esprit, il ne voulut point que mon frère en eût aucune connaissance, de peur que cela ne le rendît négligent pour la latine et les autres langues dans lesquelles il voulait le perfectionner. Par cette raison, il avait serré tous les livres qui en traitent, et il s'abstenait d'en parler avec ses amis en sa présence; mais cette précaution n'empêchait pas que la curiosité de cet enfant ne fût excitée; de sorte qu'il priait souvent mon père de lui apprendre la mathématique; mais il le lui refusait, lui promettant cela comme une récompense. Il lui promettait qu'aussitôt qu'il saurait le latin et le grec, il la lui apprendrait. Mon frère, voyant cette résistance, lui demanda un jour ce que c'était que cette science, et de quoi on y traitait : mon père lui dit en général que c'était le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles avaient entre elles, et en même temps lui défendit d'en parler davantage et d'y penser jamais.

(*Vie de Blaise Pascal par sa sœur.*)

TRADUCTION

Ὁ πατήρ μου περὶ τῆς μαθηματικῆς (1) ἐπιστήμων ἦν, δι' ὃ πᾶσι τοῖς περὶ ταύτην δεινοῖς οἰκείως ἐχρῆτο, οἳ πολλάκις παρ' αὐτὸν ἐφοίτων· ἅτε μέντοι (2) τὸν ἐμὸν ἀδελφὸν τὰς διαλέκτους (3) διδάσκειν βεβουλευμένος (4), τὴν δὲ μαθηματικὴν τέχνην εἰδὼς (5) ὅτι τὸν νοῦν πληροῖ καὶ μάλ' ἀρέσκει (6), οὐκ ἤθελε (7) τὸν νεανίαν οὐδὲν (8) αὐτῆς γνῶναι, ἵνα μὴ ἐκ τούτου τῆς τῶν Ῥωμαίων διαλέκτου καὶ τῶν ἄλλων ἀμελοίη (9) ἐν αἷς αὐτὸν τέλειον παρέχειν ἐβούλετο. Πάντ' οὖν τὰ περὶ ἐκείνην (10) βιβλία ἀποθέμενος (11) ἀπείχετο τὸ μὴ περὶ τῶν μαθηματικῶν μετὰ τῶν φίλων παρόντος τοῦ παιδὸς διαλεχθῆναι· ὅμως δέ, καίπερ τοῦτ' εὐλαβούμενος, οὐκ ἐκώλυε τὴν τοῦ μειρακίου φιλομάθειαν ἐξεγερθῆναι, ὥστε πολλάκις τὸν πατέρ' ᾐτεῖτο τὴν τέχνην ἐκείνην αὐτὸν (12) διδάσκειν· ὁ δ' ἠρνεῖτο, μισθὸν τῆς σπουδῆς τὸ διδάσκειν ὑπισχνούμενος. Ὑπισχνεῖτο γάρ, ἐπειδὴ τάχιστα τὰς διαλέκτους ἐπίσταιτο (13) τὰς τῶν Ῥωμαίων τε καὶ Ἑλλήνων, τὴν μαθηματικὴν διδάξειν. Ὁ δ' ἐμὸς ἀδελφὸς αὐτὸν οὕτως ἀνθιστάμενον ἰδὼν ἤρετό (14) ποτε τίς ἐστιν (15) ἐκείνη ἡ ἐπιστήμη καὶ περὶ τί (16)· ὁ δ' αὖ καθ' ὅλον ἀπεκρίναθ' ὅτι τοιαύτη ἐστί δι' ἧς (17) ὀρθὰ σχήματά τις διαγράψει καὶ εὑρήσει πῶς ἀναλογίας (18) πρὸς ἄλληλ' ἔχει· ἅμα δ' ἀπεῖπεν (19) αὐτῷ μηδὲν πλέον περὶ ταύτης εἰπεῖν μηδ' ἐννοῆσαί ποτε.

REMARQUES

1. ἐπιστήμων avec περί et le génitif se trouve dans Platon. L'étudiant a grand intérêt à vérifier dans son dictionnaire la construction des mots qu'il emploie et à choisir toujours des tours employés à l'époque classique. Mais il ne doit pas trop compter sur le secours du dictionnaire. C'est dans la mesure où il aura lu beaucoup de grec que les tours classiques se présenteront comme spontanément à son esprit.

2. μέντοι, particule adversative, oppose la phrase qui commence à celle qui précède : à l'intérieur de cette phrase, δέ, un peu plus loin reliera par une opposition moins forte les deux propositions principales.

3. διάλεκτος, au sens de langage, est plus classique que γλῶττα.

4. βεβουλευμένος, au parfait. Βουλεύομαι, je forme le dessein, βεβούλευμαι, j'ai dessein. — D'une manière générale, l'étudiant doit être attentif à la valeur des temps en grec.

5. Prolepse.

6. ἀρέσκω se construit le plus souvent avec le datif (bien que la construction avec l'accusatif soit attestée). Mais au contraire du latin, le grec peut coordonner deux verbes de constructions différentes et leur donner un complément commun, qui est régi, pour le cas, par le verbe le plus proche.

7. οὐκ ἤθελε à l'imparfait : il s'agit d'un refus prolongé, permanent, non d'un refus opposé une fois (qui se marquerait par l'aoriste).

8. οὐδὲν, négation composée dans une phrase commandée par une négation simple οὐκ ἤθελε. Les deux négations ne se détruisent pas. La seconde est obligatoirement de la série de la première (série de οὐ si la première est οὐ, série de δέ, si la première est δέ.

9. ἀμελοίη, opt «oblique», le verbe principal οὐκ ἤθελε étant à l'imparfait.

10. Inutile de traduire le verbe *traitent;* l'idée est suffisamment rendue par περὶ ἐκείνην intercalé entre τὰ et βιβλία.

11. Dans un récit, le français use généralement de la coordination pour rendre compte de deux actes successifs. Le grec préfère subordonner en exprimant le premier au partic. aoriste.

12. Le réfléchi αὑτόν ne serait pas incorrect, mais est d'un usage moins fréquent dans des phrases de ce type. Thucydide aurait sans doute employé le réfléchi indirect ἑ, mais la prose proprement classique en fait un usage moindre

13. ἐπειδὴ τάχιστα ἐπίσταιτο. On pourrait avoir aussi, en conservant le mode du style direct, ἐπειδὰν τάχιστα ἐπίστηται.

14. ἤρετο. Mieux que ἠρώτησε. Ἐρωτ(άω)ῶ, en grec classique, emprunte généralement le futur ἐρήσομαι et l'aoriste ἠρόμην du verbe poétique εἴρομαι Les temps principaux peuvent ainsi s'établir : présent ἐρωτ(άω)ῶ ; futur ἐρήσομαι; aor. ἠρόμην, pf. ἠρώτηκα. Cf. Plat., *Gorg.* 447 *c*-448 *a* où l'on trouve en quelques lignes la série complète.

15. On pourrait aussi dire τίς εἴη. — Employer τίς, non ποία, qui conviendrait à une appréciation qualitative plutôt qu'à une définition : Cf. Plat., *Gorg.* 448 *e*.

16. Inutile de traduire *traitait.*

17. Relative consécutive.

18. ἀναλογίας, génitif partitif dépendant de πῶς (cf. Plat., *Gorg.* 470 *e* παιδείας ὅπως ἔχει καὶ δικαιοσύνης). Construction tout à fait classique de ἔχω avec un adverbe; ἔχει au singulier, avec τὰ σχήματα pluriel neutre.

19. Aoriste de ἀπαγορεύω. Temps principaux : ἀπαγορεύω, ἀπερ(έω)ῶ, ἀπεῖπον, ἀπείρηκα.

Maurice Lacroix.